

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
TENUE**

PAR VIDÉOCONFÉRENCE

**SALLE DU CONSEIL
296, RUE VAN HORNE
SUDBURY**

LE MERCREDI 19 JUIN 2019

À 19 h

ORDRE DU JOUR

Prière de communiquer avec le secrétaire du Conseil avant la réunion si vous désirez soulever une question d'ordre d'information.

Nous reconnaissons tenir cette rencontre sur le territoire de la Première nation Atikameksheng Anishnabek, territoire traditionnel des peuples Anishnaabe. Nous les remercions de partager ainsi leur territoire.

- A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES *Présidence
- B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR *Présidence
- C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT *Présidence
1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil
(Annexe C.1.) → Réunion régulière : le samedi 25 mai 2019 – Rivière-des-Français
- D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER *Présidence
- E. DÉLÉGATION

F. QUESTIONS NOUVELLES

1. ÉDUCATION

- a) Reconnaissance des employés du Conseil :
 - Retraités
 - Prix de distinction :
 - Prix d'engagement
 - Prix d'accueil
 - Prix d'innovation
- b) Dossiers pédagogiques :
 - OFSAA – Ron Poulin
- c) Sorties éducatives (*Annexe F.1.c.*)
- d) Comités d'admission
- e) Collecte de fonds (*Annexe F.1.e.i.*) (*Annexe F.1.e.ii.*)
- f) Rapport annuel sur le Plan pour l'éducation de l'enfance en difficulté (*Annexe F.1.f.i.*) (*Annexe F.1.f.ii.*)
- g) Rapport opérationnel (*Annexe F.1.g.*)
- h) Transport scolaire/secondaire – Mise à jour

2. AFFAIRES

- a. Budget 2019-2020 (*Annexe F.2.a.*) *A. Gélinas
- b. Taux de Place des jeunes (*Annexe F.2.b.i.*) (*Annexe F.2.b.ii.*)

3. INSTALLATIONS

- a) Permis d'utilisation des locaux
- b) École secondaire Macdonald-Cartier (*Annexe F.3.b.*)
- c) École secondaire de la Rivière-des-Français (*Annexe F.3.c.i.*) (*F.3.c.ii.*)
- d) École secondaire Château-Jeunesse
- e) École publique Jean-Éthier-Blais

4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO (*Annexe G.1.i.*)

ii) FNCSF

iii) RAPPORT – ÉLÈVES-CONSEILLERS
(*Annexe G.1.iii.a.*) (*Annexe G.1.iii.b.*) **À VENIR**

iv) RAPPORT DES COMITÉS

➤ Comité de participation des parents (*Annexe G.1.iv.*)

➤ Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté

➤ Comité d'éducation – aucune rencontre a eu lieu

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR
OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES
(*Annexe H.1.*)

2. CORRESPONDANCE

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Le *mercredi 28 août 2019* ➤ Réunion du Conseil ➤ Vidéoconférence

J. LEVÉE DE LA SÉANCE

ou

1.800.465.5993 (p.2610)

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
TENUE À**

L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA RIVIÈRE-DES-FRANÇAIS

**11, RUE LAHAIE
NOÉLVILLE**

LE SAMEDI 25 MAI 2019

À 10 h

MEMBRES PRÉSENTS :

Jean-Marc Aubin, président
Robert Boileau
François Boudreau
Lynn Despatie
Monique Hébet-Bérubé
Suzanne Nolin
Louise Primeau
Kristy Tourout
Francine Vaillancourt
Julie Olivier
Chloé Madore-Bouffard, élève-conseillère

**MEMBRES DE
L'ADMINISTRATION:**

Barbara Breault, surintendante de l'éducation
Eric Despatie, directeur des ressources humaines
Carole Dubé, directrice des communications
Marc Gauthier, directeur de l'éducation
Alain Gélinas, surintendant des affaires
Catherine Grenier, secrétaire-archiviste

ABSENTS:

Anne-Marie Gélinault, vice-présidente
Josée Bouchard

ORDRE DU JOUR

Prière de communiquer avec le secrétaire du Conseil avant la réunion si vous désirez soulever une question d'ordre d'information.

Nous reconnaissons tenir cette rencontre sur le territoire de la Première nation Atikameksheng Anishnabek, territoire traditionnel des peuples Anishnaabe. Nous les remercions de partager ainsi leur territoire

A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES *Présidence

B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR *Présidence

Proposition 19-R064 – Monique Hébert-Bérubé et Louise Primeau
Que l'ordre du jour de l'assemblée du comité régulier du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant lieu à l'École secondaire de la Rivière-des-Français le *samedi 25 mai 2019* soit approuvé.

ADOPTÉE

C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT *Présidence

1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil
(*Annexe C.1.i.*) → *Réunion régulière : le mercredi 17 avril 2019*

Proposition 19-R065 – Francine Vaillancourt et Robert Boileau
Que le procès-verbal **modifié** de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant eu lieu par *vidéoconférence le mercredi 17 avril 2019* soit approuvé.

ADOPTÉE

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER

E. DÉLÉGATION

F. QUESTIONS NOUVELLES

1. ÉDUCATION

a) Reconnaissance des employés du Conseil

b) Dossiers pédagogiques – École secondaire de la Rivière-des-Français : École entrepreneuriale

Monsieur Alain Noël, directeur de l'École secondaire de la Rivière-des-Français présente le projet d'école entrepreneuriale qui est d'origine du Nouveau-Brunswick.

Il explique que la caractéristique essentielle du projet est la participation accrue des jeunes dans leur apprentissage. Le but est de les encourager à s'entreprendre.

Monsieur Jean-Marc Aubin, le président, demande quelles sortes d'initiatives l'école a fait auprès des élèves dans le cadre de ce projet. Monsieur Noël répond que la philosophie derrière le projet a été présenté aux enseignants. Il y a aussi eu présentation du profil, du vocabulaire ainsi que des rôles aux élèves. Il explique que certains petits projets ont débuté, tels que dans le cours de géographie où les élèves ont pu définir leurs propres échéanciers. Ceci encourage l'autonomie.

c) Sorties éducatives (*Annexe F.1.c*)

Proposition 19-R066 – Suzanne Nolin et François Boudreau
Que le rapport « Sorties éducatives » en date du 25 mai 2019 soit reçu.

RECUE

Proposition 19-R067 – Kristy Tourout et Louise Primeau
Que le rapport « Sorties éducatives » en date du 25 mai 2019 soit approuvé.

ADOPTÉE

d) Comités d'admission

Proposition 19-R067b – Kristy Tourout et Suzanne Nolin
Que le Conseil entérine la décision du Comité d'admission d'admettre les élèves identifiés lors de l'assemblée tenue à huis clos aux écoles précisées selon l'horaire prévu.

ADOPTÉE

e) Cérémonie des finissantes et finissants (*Annexe F.1.f*) → *Rappel*

f) Élection des élèves-conseillers (*Annexe F.1.g*)

Proposition 19-R068 – François Boudreau et Lynn Despatie
Que le rapport touchant la nomination des élèves-conseillers pour l'année scolaire 2019-2020 en date du 25 mai 2019 soit reçu.

RECUE

On a eu les élections pour la prochaine année scolaire. Chloé Madore-Bouffard a été élue par acclamation pour un deuxième mandat. Emma Pinard de l'École secondaire l'Orée des Bois a aussi été élue par acclamation.

Monsieur François Boudreau mentionne que dans certains Conseils, les élèves-conseillers sont élus pendant deux ans. Monsieur Gauthier explique que cette recommandation était faite sous le gouvernement libéral et non le nouveau gouvernement.

Lynn Despatie demande à Chloé si les élèves des écoles secondaires savent c'est quoi le Conseil. Elle répond que non et qu'on devrait faire un peu de travail pour qu'ils soient au courant.

g) Transport scolaire/secondaire – Mise à jour

h) Lettre de FEÉSO (*Annexe F.1.i.*)

Proposition 19-R069 – Robert Boileau et François Boudreau

Que le Conseil reconnaisse la nuisance sur l'apprentissage qu'entraînera l'augmentation des effectifs de salles de classe au secondaire ainsi que l'exigence des quatre cours en ligne.

ADOPTÉE

2. AFFAIRES

a. Budget 2019-2020 (*Annexe F.2.a.*)

Proposition 19-R070 – Francine Vaillancourt et Suzanne Nolin

Que le rapport au sujet du budget 2019-2020 en date du 25 mai 2019 soit reçu tel que présenté.

RECUE

On présente le budget préliminaire aux conseillers scolaires. Monsieur Gélinas mentionne qu'on a reçu les fiches techniques hier.

- Pour les effectifs, on prévoit 40 élèves de plus.
- On verra des coupures de postes qui feront en sorte que les classes au secondaire auront 28 élèves au lieu de 22.
- Les priorités locales changent, ce qui veut dire moins d'argent.
- Puisqu'on ouvre des écoles élémentaires de maternelle à la 6^e année à la Rivière-des-Français et à Elliot Lake, on recevra des argents pour « écoles éloignées ».
- Le ministère de l'Éducation paiera une grande partie du déficit en transport scolaire.

Avec l'arrivée des fiches techniques, il est possible que les choses changent d'ici la prochaine réunion.

Pour les projets, on a des argents en réserves qu'on peut utiliser. On peut présentement aller chercher jusqu'à 1% sans devoir demander permission au ministère de l'Éducation. Les lignes directrices pourront peut-être changer avec le nouveau gouvernement.

Marc Gauthier, directeur de l'éducation, explique que c'est très difficile de tout planifier sans avoir le vrai portrait du budget et le vrai portrait des effectifs.

b. États financiers intérimaires 2018-2019 (*Annexe F.2.b.*)

Proposition 19-R071 – Robert Boileau et Monique Hébert-Bérubé

Que le rapport « États financiers intérimaires 2018-2019 » en date du 25 mai 2019 soit reçu tel que présenté.

RECUE

Monsieur Gélinas dit que les deux rapports ont été présentés hier au comité de vérification. Le premier rapport compare l'année dernière à cette présente année:

- On voit que les dépenses pour les titulaires de classe étaient un peu plus élevées cette année que l'année dernière.
- Pour la ligne de suppléance, on voit qu'on va encourir un déficit puisqu'on a déjà presque épuisé le total prévu.
- La ligne des manuels scolaire indique des dépenses un peu plus élevées que celles de l'année précédente. Ceci dépend toujours de la situation financière du Conseil.
- La ligne de directions et directions adjointes démontre des dépenses un peu plus basses cette année et ceci est en raison d'une diminution de congés de maladie.
- Pour la ligne de fonctionnement et entretien des écoles, on voit une hausse cette année en raison de l'augmentation des coûts de déneigement et des imprévus.
- Parmi les autres dépenses, on compte les dépenses du CÉNO qui a débuté cette année.

Le deuxième rapport fait des prévisions pour la prochaine année scolaire :

- On s'attend à un surplus de 306 000 \$.

c. Vérification interne

Alain Gélinas mentionne que les vérificateurs internes ont fait 13 recommandations sur le cycle des achats pour améliorer le processus du Conseil. On a aussi les résultats du test d'hameçonnage. On mettra en place une liste de stratégies pour prévenir que les employés du Conseil se fasse prendre pas des tentatives d'hameçonnage.

3. **INSTALLATIONS**

a) Projet de remplacement de la toiture à l'École secondaire Macdonald-Cartier (*Annexe F.3.a.*)

Proposition 19-R72 – Kristy et Monique

Que le rapport « Projet de remplacement de la toiture de l'École secondaire Macdonald-Cartier » en date du 25 mai 2019 soit reçu.

RECUE

Proposition 19-R073 – François Boudreau et Louise Primeau

Que le Conseil approuve de retenir les services de Douro Roofing and Sheet Metal Contractors Ltd. pour le projet de remplacement de la toiture de l'École secondaire Macdonald-Cartier à un prix de 347 701,00 \$.

ADOPTÉE

On a reçu quatre soumissions.

François Boudreau demande quand la toiture a été refait la dernière fois. Monsieur Gauthier et Monsieur Gélinas répondent que la toiture a été refaite il y a 20-25 ans et qu'un toit dure en moyenne de 20 à 25 ans.

- b) Projet de remplacement du plafond de l'entrée principale à l'École secondaire Hanmer (*Annexe F.3.b.*)

Proposition 19-R074 – Julie Olivier et Francine Vaillancourt

Que le rapport « Projet de remplacement du plafond de l'entrée principale de l'École secondaire Hanmer » en date du 25 mai 2019 soit reçu.

RECUE

Proposition 19-R075 – Julie Olivier et Suzanne Nolin

Que le Conseil approuve de retenir les services de 510308 Ontario Limited o/a Valley Painting and Construction Services pour le projet de remplacement du plafond de l'entrée principale de l'École secondaire Hanmer à un prix de 89 658,72 \$.

ADOPTÉE

Monsieur Gélinas explique qu'on a eu six soumissions. Il mentionne aussi qu'on a déjà utilisé la compagnie. Le plan est d'enlever l'amiante dans le stucco et de remettre un plafond en tuile avec des lumières.

- c) Projet de renouvellement de salles de classe à l'École publique Jeanne-Sauvé (*Annexe F.3.c.*)

Proposition 19-R076 – Robert Boileau et François Boudreau

Que le rapport « Projet de renouvellement de salles de classe de l'École publique Jeanne-Sauvé » en date du 25 mai 2019 soit reçu.

RECUE

Proposition 19-R077 – Julie Olivier et Suzanne Nolin

Que le Conseil approuve de retenir les services de Valley Painting and Construction Services pour le projet de renouvellement de salles de classe de l'École publique Jeanne-Sauvé à un prix de 190 341,72 \$.

ADOPTÉE

On a eu cinq soumissions. Les coûts présentés étaient un peu plus élevés que ce à quoi on s'attendait. Madame Anne-Marie Gélinault demande si la compagnie va pouvoir faire ce projet et celui de remplacement du plafond à Hanmer à l'été. On lui dit que oui.

- d) Projet de remplacement de la toiture à l'École publique Jean-Éthier-Blais (*Annexe F.3.d.*)

Proposition 19-R078 – Francine Vaillancourt et Suzanne Nolin
Que le rapport « Projet de remplacement de la toiture de l'École publique Jean-Éthier-Blais » en date du 25 mai 2019 soit reçu.

RECUE

Proposition 19-R079 – Julie Olivier et Francine Vaillancourt
Que le Conseil approuve de retenir les services de Damisona Roofing Ltd. pour le projet de remplacement de la toiture de l'École publique Jean-Éthier-Blais à un prix de 169 387,00 \$.

ADOPTÉE

Quand on avait planifié refaire le toit de l'École publique Jean-Éthier-Blais, on avait prévu un budget de 50 000\$. Par contre, ceci était pour le remplacement de la moitié de la toiture seulement. Mais avec toute la neige de l'hiver dernier, on a décidé de refaire tout le toit. On va aussi ajouter de l'aération dans les dalles.

Monsieur François Boudreau demande pourquoi on dit que les toitures durent de 20-25 ans mais que celle de l'École publique Jean-Éthier-Blais n'a pas 20-25 ans. Monsieur Gauthier lui répond que la forme de la toiture pourrait faire en sorte que la toiture dure moins longtemps. On dit aussi que le type de papier pour recouvrir n'était pas de qualité.

Monsieur Robert Boileau demande si on a déjà fait la comparaison entre la tôle et le papier pour les toits. Monsieur Gélinas répond que non puisque la tôle fait glisser la neige. Ceci pourrait causer des accidents avec les passants.

- e) Projet de renouvellement de l'entrée extérieure à l'École publique Jean-Éthier-Blais (*Annexe F.3e.*)

Proposition 19-R080 – Louise Primeau et Robert Boileau
Que le rapport « Projet de renouvellement de l'entrée extérieure de l'École publique Jean-Éthier-Blais » en date du 25 mai 2019 soit reçu.

RECUE

Proposition 19-R081 – Julie Olivier et Suzanne Nolin
Que le Conseil approuve de retenir les services de Beamish Construction Inc. pour le projet de renouvellement de l'entrée extérieure de l'École publique Jean-Éthier-Blais à un prix de 206 617,45 \$.

ADOPTÉE

Ceci va améliorer la sécurité des élèves. On va faire une voie pour les autobus là où il y a deux trottoirs. Ceci est la phase deux du projet.

f) École publique Jean-Éthier-Blais – Portative (*Annexe F.3.f*)

Proposition 19-R082 – Robert Boileau et Louise Primeau

Que le Conseil approuve le projet de construction de deux portatives à l'École publique Jean-Éthier-Blais.

ADOPTÉE

On prévoit plus de 340 élèves à l'École publique Jean-Éthier-Blais en septembre. Il y a une portative qui a besoin de réparation. On prévoit faire un « porta pack ». L'entrée sera recouverte mais ne sera pas chauffée. On prévoit un surplus de 300 000 \$ donc on veut l'utiliser pour ce projet.

Monsieur Gauthier dit qu'on reviendra à la table politique avec un prix. Il annonce aussi qu'il y aura une réunion extraordinaire au mois de juin pour les projets qui n'ont pas pu être présentés aujourd'hui.

Julie Olivier demande ce qui en est de l'amélioration de la piste et de la cour à l'École secondaire Hanmer. Alain Gélinas explique qu'on prévoit amorcer ce projet dans les années à venir. On a fait quelques petites améliorations cette année mais elles étaient mineures et à coûts minimes donc ne devaient pas être approuvés par la table politique.

Monsieur François Boudreau demande des détails sur la portative. Monsieur Gauthier explique qu'il y aura de l'électricité, du chauffage, du Wifi, mais pas de système d'égouts. Une des portatives servira de salle de classe et l'autre sera utilisée pour des petits bureaux.

Anne-Marie Gélinault demande si c'est possible d'ajouter de l'eau à la portative. Monsieur Gélinas répond que ce serait peut-être possible un jour mais pas pour ce projet.

Julie Olivier demande pourquoi on fait l'utilisation de portatives au lieu de faire une addition à l'école. Monsieur Gauthier explique que les portatives sont beaucoup moins chères que faire une grosse rénovation à l'école.

g) École secondaire de la Rivière-des-Français et École secondaire Villa Française des Jeunes – mise à jour

Les rénovations avancent très bien. On prévoit que le tout soit terminé à temps.

h) Marathon

Proposition 19-R083 – Francine Vaillancourt et Monique Hébert-Bérubé
Que le Conseil mandate la direction de l'éducation à poursuivre la discussion avec le ministère de l'Éducation **au sujet de Marathon** et fasse rapport de la question.

ADOPTÉE

4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

- **B-032**, Élèves ayant des affections médicales prédominantes, LDC (*Annexe F.4.a.i.*)
- **B-032 a)**, Élèves diabétiques, DA (*Annexe F.4.a.ii.*)
- **B-032 b)**, Élèves asthmatiques, DA (*Annexe F.4.a.iii.*)
- **B-032 c)**, Élèves épileptiques, DA (*Annexe F.4.a.iv.*)
- **B-032 d)**, Élèves sujet à des réactions anaphylactiques, DA (*Annexe F.4.a.v.*)

Proposition 19-R084 – Robert Boileau et Suzanne Nolin
Que la ligne de conduite **B-032, Élèves ayant des affections médicales prédominantes**, soit approuvée.

ADOPTÉE

- **B-034**, Éducation technologique, LDC (*Annexe F.4.b.i.*)
- **B-034**, Éducation technologique, DA (*Annexe F.4.b.ii.*)

Proposition 19-R085 – Kristy Tourout et Louise Primeau
Que la ligne de conduite **B-034, Éducation technologique**, soit approuvée.

ADOPTÉE

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

La journée de marchandage politique aura lieu à Toronto le 20 mai. Certains conseillers participeront. La réunion de l'ACÉPO aura lieu le 30 mai.

ii) FNCSF

iii) RAPPORT – ÉLÈVES-CONSEILLÈRES (*Annexe G.1.iii.a.*) (*Annexe G.1.iii.b.*)

Proposition 19-R086 – Lynn Despatie et Robert Boileau
Que les rapports des élèves-conseillers en date du 25 mai 2019 soient reçus.

RECUE

iv) RAPPORT DES COMITÉS

- Comité de participation des parents – prochaine rencontre le 6 juin 2019

François Boudreau sera absent.

- Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté – prochaine rencontre aura lieu le 10 juin 2019
- Comité pédagogique – rencontre ayant eu lieu le 24 avril 2019

Madame Francine Vaillancourt fait rapport de la rencontre en présentant les points saillants aux autres conseillers scolaires.

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Monsieur Jean-Marc Aubin mentionne qu'il est allé à l'ouverture officielle des Jeux franco-ontariens de la FESFO. Il dit qu'il pleuvait beaucoup mais que le tout était très beau.

Monsieur Gauthier montre aux conseillers les ceintures fléchées aux couleurs de l'École secondaire Hanmer qui ont été faites par un artisan métis du Manitoba dans le cadre des JFO. Il explique que ceci était une initiative de Stef Paquette qui s'occupe des activités PNMI au Conseil. Monsieur Gauthier remercie Chloé et Sébastien, Jean Bigras, Louis-Philippe Desjardins, Darquise Lauzon et Gabrielle Lemieux pour leur aide et leur engagement avec la planification des JFO.

Marc Gauthier souligne aussi que le Ville du Grand Sudbury a récemment été reconnue comme communauté accueillante pour l'immigration. Le CSPGNO a été un partenaire dans le projet.

On félicite aussi Chloé Madore-Bouffard qui a remporté le prix jeunesse Horace-Viau 2019.

Monsieur Gauthier partage maintenant les activités ayant eu lieu dans les écoles :

- Les élections de l'AGE à l'École secondaire Macdonald-Cartier ont eu lieu.
- Les écoles du CSPGNO ont accumulé un total de 86 204 minutes de lecture dans le cadre du concours de lecture du Salon du livre.
- Les élèves de la troisième et quatrième année de l'École publique Franco-Nord se sont rendus à la conférence de presse où le député Marc Serré annonçait que le gouvernement donnait un million de dollars à la communauté d'Azilda pour la construction d'une piscine communautaire.
- Les élèves de la deuxième année de l'École Pavillon-de-l'Avenir sont allés rendre visite aux aînés de la résidence Villa St-Gabriel à Chelmsford dans le cadre de la fête des mères. Les élèves ont pu faire des bracelets en perles de lave avec les résidents et leur donner un cadeau à la fin de la visite.
- Le groupe OUICare de l'École secondaire Hanmer a remis 50 000\$, jusqu'à date, en dons monétaires à des charités de la région.
- Les élèves préscolaires de l'École publique Franco-Nord ont invité les aînés de la communauté à un thé printanier dans le cadre du programme intergénérationnel. Le but était de célébrer l'arrivée du printemps ainsi que la fête des mères. 50 dames ont assisté à l'évènement. L'activité fut un grand succès.
- Les élèves de la maternelle de l'École publique de la Découverte sont allés à la station d'essence North Star le 15 mai pour faire le plein d'essence. Ils ont fait une petite parade avec leurs voitures fabriquées en carton.
- Les élèves de l'École secondaire Cité-Supérieure ont fait une petite célébration et un petit goûter pour la journée du 4 mai : « May the 4th be with you ».
- L'École secondaire Cité-Supérieure a reçu une visite des élèves de l'École catholique Val des Bois. Un petit goûter préparé par les élèves du cours HFN20 a été servi.
- Les élèves de l'École secondaire Cité-Supérieure ont préparé un dîner pour tous dans le cadre du *Festival Wing Ding*.

- Les élèves de l'École publique Hélène-Gravel se sont bien amusés lors du tournoi de hockey organisé par Monsieur Alain et Monsieur François.
- L'École publique Hélène-Gravel fait une collecte de stylos, de feutres et de piles pour le recyclage.
- Les élèves de la quatrième, cinquième et sixième de l'École publique Hélène-Gravel ont participé à des activités « Minute to win it » avec les filles de l'équipe les As de Québec lorsqu'elles étaient en ville pour un tournoi.
- L'École publique Jean-Éthier-Blais a recueilli 612\$ lors d'un dîner de pâtes pour l'organisation Le chemin de la lumière.
- L'École secondaire de la Rivière-des-Français a reçu les œufs de dorés pour le système de micro-écloserie.
- Un élève de l'École publique Jean-Éthier-Blais a vu paraître son commentaire dans Minimag.

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

Proposition 19-R087 – Suzanne Nolin et Francine Vaillancourt

Que le Conseil accorde un congé d'absence à Mme Josée Bouchard et à Mme Anne-Marie Gélinault pour la réunion régulière ayant lieu le samedi 25 mai 2019.

ADOPTÉE

H. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES
(*Annexe H.1.*)

Proposition 19-R088 – Robert Boileau et Lynn Despatie

Que le rapport « Effectifs scolaires » en date du 25 mai 2019 soit reçu.

ADOPTÉE

2. CORRESPONDANCE

I. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Le *mercredi 19 juin 2019* ➤ Réunion du Conseil ➤ Vidéoconférence

J. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposition 19-R089 – Monique Hébert-Bérubé et Kristy Tourout

Que le Conseil lève la séance et fasse rapport de l'état de la question à 11 h 27.

ADOPTÉE

Sorties éducatives, culturelles et sportives – juin 2019

A. Périlleuses :

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Cout	Nom du responsable	Mode de transport
É. p. Foyer-Jeunesse	20 juin	Arc Climbing	L'escalade à l'intérieur	45 élèves 4 ^e et 5 ^e années	15 \$ / élève Cout total 700 \$	Responsable : Daniel Houle Accompagnateurs : Denys Tremblay Jo-Anne Pilon	Autobus scolaire
É. p. Franco-Manitou	24 juin	Piscine extérieure – Centre communautaire de Manitouwadge	La natation (sauveteur certifié sur place)	51 élèves Maternelle – 8 ^e année	Aucun cout	Responsable : Éric Robert Accompagnateurs : Tous les membres du personnel enseignant et EPE	Ils marchent
É. p. Foyer-Jeunesse	25 juin 27 juin (date alternative)	Plage publique de Capréol	La natation	10 élèves Maternelle – 6 ^e année	Aucun cout	Responsables : Jo-Anne Pilon Lucille Gauvreau Accompagnateurs :	Transport en commun
É. p. Franco-Manitou	27 juin	Piscine extérieure – Centre communautaire de Manitouwadge	La natation (sauveteur certifié sur place)	51 élèves Maternelle – 8 ^e année	Aucun cout	Responsable : Éric Robert Accompagnateurs : Tous les membres du personnel enseignant et EPE	Ils marchent

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Cout	Nom du responsable	Mode de transport
É. p. Franco-Manitou	28 juin	Piscine extérieure – Centre communautaire de Manitouwadge	La natation (sauveteur certifié sur place)	51 élèves Maternelle – 8 ^e année	Aucun cout	Responsable : Éric Robert Accompagnateurs : Tous les membres du personnel enseignant et EPE	Ils marchent
É. s. Macdonald-Cartier	Quotidiennement pendant 3 semaines : du 9 au 26 septembre	Routes/sentiers et parc à vélo à Adanac	Le vélo	12 élèves 11 ^e et 12 ^e années	Aucun cout	Responsable : Marc Savage Accompagnateur :	En vélo
É. s. Macdonald-Cartier	27 septembre	Parc Kivi	Le vélo de montagne	12 élèves 11 ^e et 12 ^e années	Aucun cout	Responsable : Marc Savage Accompagnateur :	Autobus scolaire
É. s. Macdonald-Cartier	Quotidiennement pendant 3 semaines : du 30 sept. au 18 oct.	Forêt près de l'école	Les exercices d'orientation sur le terrain	12 élèves 11 ^e et 12 ^e années	Aucun cout	Responsable : Marc Savage Accompagnateur :	Aucun
É. s. Macdonald-Cartier	4 octobre	Lac Onwatin (Hanmer)	Le canotage	12 élèves 11 ^e et 12 ^e années	Aucun cout	Responsable : Marc Savage Accompagnateur : M. Bélanger	Autobus scolaire
É. s. Macdonald-Cartier	8 novembre	Arc Climbing	L'escalade à l'intérieur	12 élèves 11 ^e et 12 ^e années	Aucun cout / élève Cout total : 150 \$	Responsable : Marc Savage Accompagnateur :	Autobus scolaire
É. s. Macdonald-Cartier	10 janvier 2020	Parc provincial Windy Lake	Le ski de fond	12 élèves 11 ^e et 12 ^e années	10 \$ / élève Cout total : 200 \$	Responsable : Marc Savage Accompagnateur : Louis Roberge	Autobus scolaire

École	Date de la sortie	Lieu	Activité	Nombre d'élèves / niveau scolaire	Cout	Nom du responsable	Mode de transport
É. s. Macdonald-Cartier	14 janvier 2020	Piste de ski à Adanac	Le ski alpin/la planche à neige	12 élèves 11 ^e et 12 ^e années	10 \$ / élève Cout total : 300 \$	Responsable : Marc Savage Accompagnateur :	Autobus scolaire
É. s. Macdonald-Cartier	16 janvier 2020	Queen's Athletic Field	Le patin	12 élèves 11 ^e et 12 ^e années	Aucun cout	Responsable : Marc Savage Accompagnateur :	Autobus scolaire

Activités de collectes de fonds – tableau sommaire

Palier élémentaire / année scolaire 2018 - 2019

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. p. Camille-Perron	Dîner macaroni (1 X / mois)	Diverses sorties et activités et les frais d'autobus pour les sorties
	BBQ familial (Bears Fish Fry)	Activités et sorties et les frais d'autobus pour les sorties
	Foire commerciale et artisanale (décembre 2018)	Diverses activités et sorties et les frais d'autobus pour les sorties
	Foire de livres Scholastic	Achat de livres pour la bibliothèque
	Programme de lait	Diverses sorties et activités et les frais d'autobus pour les sorties
	Foire commerciale et artisanale (mai 2019)	Don à la Fondation des maladies du cœur
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de pizza (1 X / semaine)	Diverses sorties et activités et les frais d'autobus pour les sorties
	Vente de vêtements	Diverses sorties et activités et les frais d'autobus pour les sorties
	Recyclage de cannettes	Projets écologiques ou d'environnement
	Tirage de paniers	Projet pour la cour d'école (conseil d'école)
	Vente de billets pour un spectacle	Diverses activités et sorties en fin d'année
É. p. de la Découverte	Vente de vêtements d'école	Activités d'école
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Soirée à peindre « Paint Social »	Sorties scolaires 5 ^e et 6 ^e années
	Vente artisanale, vente à sous et cantine	Déjeuner aux crêpes et BBQ (conseil d'école)
	Vente de poinsettias	Activités d'école
	Photos avec le Père Noël	Coût de l'autobus pour sortie de fin d'année et une partie du cout des billets de train pour le voyage des maternelles
	Vente de glu farfelue	Sortie de fin d'année 5 ^e et 6 ^e années
	Vente de coco-grammes	Sortie de fin d'année
É. p. Écho-des-Rapides	Dîners aux pâtes, Subway et pizza	Clubs scolaires et structure de jeu
	Vente FundScrip	Structure de jeu
	Vente de lait	Voyage des élèves de la 7 ^e et 8 ^e années
	Soirée film, vente de popcorn et eau	Structure de jeu
	Vente de fraîcheur de la ferme	Structure de jeu et voyage des élèves de la 7 ^e et 8 ^e années
	Jeu d'évasion	Voyage des élèves de la 7 ^e et 8 ^e années
	Vente de pâtes (Ricco's)	Voyage des élèves de la 7 ^e et 8 ^e années
	Soirée meurtre et mystère	Trousse meurtre et mystère et nourriture
	Vente de Little Caesar's Pizza	Voyage des élèves de la 7 ^e et 8 ^e années

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. p. Écho-des-Rapides (suite)	Vente de fleurs Vesey's Bulbs	Voyage de fin d'année des élèves de la 7 ^e et de la 8 ^e années
É. p. l'Escalade	Vente de sacs de riz thérapeutique	Sortie de fin d'année
	Vente de vêtements d'école	Cours de piano et autres activités scolaires
	Vente – foire communautaire	Sortie aux quilles
	Vente de fromage St-Albert	Cours de piano et autres activités scolaires
	Vente de fromage St-Albert (2)	Cours de piano et autres activités scolaires
	Marcheton Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de lait	Cours de piano et autres activités scolaires
	Vente de pizza	Cours de piano et activités scolaires
	Dîners chauds	Cours de piano et activités scolaires
É. p. Foyer-Jeunesse	Dîners chauds (pâtes)	Activités scolaires, voyage de fin d'année et sorties éducatives
	Dîners chauds (pizza)	Voyage à John Island pour les élèves de la 6 ^e année
	Vente de lait	Activités scolaires et sorties éducatives
	Vente de maïs soufflé	Activités scolaires et sorties éducatives
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de fromage St-Albert	Activités scolaires et sorties éducatives
	Vente de sirop d'érable	Activités scolaires et sorties éducatives
	Vente de bonbon-grammes	Activités scolaires et voyage de fin d'année 1 ^{re} année
	Foire de livres Scholastic	Achat de livres pour la bibliothèque
	Soirée film (1 à 3 fois)	Embellissement de la cour d'école
	Mini OuiCare	Dons/appui à la communauté
	Course de fond	Tournois sportifs (frais d'inscription, transport et uniformes)
	Cantine – activités sportives organisées par l'école	Club d'échecs (frais d'inscription et transport)
	Dîners chauds (languettes de poulet)	Club d'échecs (frais d'inscription et transport)
	Foire familiale	Embellissement de la cour d'école
	Vente de pâtisseries	Voyage à John Island pour les élèves de la 6 ^e année
Vente de billets pour une joute des Wolves	Activités scolaires et sortie de fin d'année	
É. p. Franco-Manitou	Vente de pâtisseries (novembre)	Fonds des élèves – activités scolaires
	Vente de pâtisseries (février)	Fonds des élèves – parlement des élèves
	Vente de billets 50/50 (avril et mai)	Fonds des élèves – Voyage éducatif 2020
	Vente de bulbes de fleurs	Fonds des élèves – jardin et classe extérieure
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Ventes de lait et de pizza (repas chauds)	Fonds des élèves – activités scolaires

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. p. Franco-Manitou (suite)	Vente de légumes – Ferme à école	Fonds des élèves – activités scolaires
	Vente de billets 50/50 (octobre à décembre)	Fonds des élèves – voyage éducatif 2020
	Cueillette de bouteilles	Fonds des élèves – activités d'école
	Vente de pepperettes	Aménagement de la cour d'école
É. p. Franco-Nord	BBQ familial	Défrayer les couts du BBQ
	Foire de livres Scholastic	Achat de livres pour la bibliothèque
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Programme de lait	Défrayer les couts des voyages de fin d'année
	Sautons en cœur	Don à la Fondation des maladies du cœur
	Vente de bâtonnets de bretzel au chocolat	Voyages de fin d'année
	Vente de vêtements d'école	Voyages de fin d'année
	Minithon	Voyages de fin d'année
	Vente de pepperettes	Voyages de fin d'année
Dîner macaroni	Don remis au téléthon de Noël des Lions	
É. p. Hanmer	Vente de revues et de pâtes à biscuits	Voyage des élèves de la 8 ^e année
	Crop automne 2018	Voyage des élèves de la 8 ^e année et Club d'arts
	Vente de chocolat	Voyage des élèves de la 8 ^e année
	Crop automne 2019	Voyage des élèves de la 8 ^e année et Club d'arts
	Vente de poinsettias	Voyage des élèves de la 8 ^e année
É. p. Hélène-Gravel	Foire artisanale	Fournitures pour les enquêtes et activités au préscolaire
	Repas chauds (Herc's)	Spectacle de talents, activités d'école (Halloween et carnaval d'hiver)
	Vente de lait	Sorties éducatives (frais d'inscription et autobus), carnaval d'hiver, cadeaux pour la fête des mères et des pères
	Repas chauds (The Lighthouse)	Diverses activités culturelles, activités d'habiletés sociales et les boites à surprise dans les classes
	Vente de pizza	John Island et cérémonie des finissants pour les élèves de la 6 ^e année, spectacle de talents, jeux et accessoires pour la cour d'école, récompenses pour les équipes-franco, objets promotionnels et cadeaux pour Bienvenue à la maternelle, classe extérieure pour la cour d'école, activités (Halloween, Noël, St-Valentin, etc.)
	Vente de maïs soufflé	Sortie de fin d'année des élèves de la 6 ^e année
	Repas Ricky Dees	Embellir la cour d'école
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. p. Hélène-Gravel (suite)	Marathon de santé (dons pour activités sportives)	Sorties sportives (autobus et cout des tournois), chandails sportifs et Folie furieuse
	Vente de biscuits et tirage d'un bouquet de biscuits	Don à Northern Ontario Families of Children with Cancer (NOFCC)
É. p. Jean-Éthier-Blais	Vente de poinsettias	Défrayer les couts de la sortie éducative à Medieval Times (4 ^e année)
	Vente de pepperettes	Défrayer les couts de la sortie éducative à Medieval Times (4 ^e année)
	Vente de bouquets du printemps	Défrayer le cout de la sortie à John Island
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Diners spaghetti (novembre et mars)	Défrayer les couts de la sortie éducative à Medieval Times (autobus et frais pour l'activité)
	Sautons en cœur	Don à la Fondation des maladies du cœur
	Vente de pizza, de lait et de sous-marins	Défrayer le cout des sorties éducatives, activités scolaires et autobus et l'aménagement de la cour d'école
	Cueillette de nourriture non périssable	Dons aux familles de l'école et à la banque alimentaire
	Skier à Adanac	Somme va à Adanac pour défrayer les couts de la sortie
	Vente de vêtements d'école	Aménagement de la cour d'école (structure de jeux)
É. p. Jeanne-Sauvé	Vente de bonbons-grammes	Voyage de la fin de l'année – élèves de la 5 ^e /6 ^e
	Vente de sous-marins	Voyage de la fin de l'année – élèves de la 5 ^e /6 ^e
	Vente de fruits et légumes (Fraîcheur de la ferme)	Activités scolaires et autobus
	Vente de lait, hotdogs, maïs soufflé et pizza	Activités scolaires et autobus et voyage des élèves de la 5 ^e /6 ^e
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
É. p. Macdonald-Cartier	Vente d'items du catalogue Santa's Little Helper	Voyage à Québec pour les élèves de la 8 ^e année
	Vente de mini-cartes	Voyage à Québec pour les élèves de la 8 ^e année
	Vente de barres de chocolat	Voyage à Québec pour les élèves de la 8 ^e année
	Vente de pâtes à biscuits	Voyage à Québec pour les élèves de la 8 ^e année
	Vente de pizza	Achat de matériel et activités pour les centres Avis
	Tournoi de volleyball filles juniors (nov./déc. 2018)	Aucun profit
	Tournoi de volleyball filles juniors (janvier 2019)	Aucun profit
	Tournoi de ballon-panier 7 ^e et 8 ^e années	Aucun profit
	Tournoi de ballon-panier 7 ^e et 8 ^e années (janvier)	Aucun profit
Tournoi des étoiles (hockey) – garçons élémentaires	Aucun profit	
É. p. Pavillon-de-l'Avenir	Vente de Mr. Freeze	Équipement pour la cour d'école et frais d'inscription pour sports variés
	Vente de chocolat chaud	Équipement pour la cour d'école et frais d'inscription pour sports variés
	Vente de pizza pour activité d'échec 4 ^e année	Sorties de fin d'année
	Vente de nachos	Sorties de fin d'année

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. p. Pavillon-de-l'Avenir (suite)	Vente de maïs soufflé	Sorties de fin d'année
	Vente de bulbes de fleurs	Sorties de fin d'année
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de sous-marins	Sorties, autobus et équipement scolaire
	Vente de pizza pendant l'année	Sorties, autobus et équipement scolaire
	Repas de Pita Pit pendant l'année	Sorties, autobus et équipement scolaire
	Vente de lait	Sorties, autobus et équipement scolaire
	Vente de fraîcheur de la ferme	Sorties éducatives et équipement récréatif
	Soirée cache-cache	Sorties, autobus et équipement scolaire
	Vente de B.O.G.O. golf	Sorties éducatives et équipement récréatif
	Collecte de bouteilles – 6 ^e année	Sortie de fin d'année
	Vente de chocolats	Voyage à Horseshoe Resort

Activités de collectes de fonds – tableau sommaire

Palier secondaire / année scolaire 2018 - 2019

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. Cap sur l'Avenir	Vente de décors/projets de bois	Matériaux pour le projet interdisciplinaire OURS+
É. s. Château-Jeunesse	Dîners chauds	Activités étudiantes durant l'année
	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Danse de Noël	Activités étudiantes
	Vente de pizza Little Caesar	Tournoi de ballon-volant Franco - filles
	Journée pyjama municipale de Greenstone	Don à la municipalité de Greenstone, Moosecalac Funds
	Gala sportif	Activités sportives
	Vente de vêtements d'école	Aucun profit
	Remise des diplômes	Aucun profit
É. s. Cité-Supérieure	Marche Terry Fox	Don à la Fondation Terry Fox
	Vente de saucisses Brussières	Activités pour l'AGE (Halloween, Noël, carnaval, etc.)
É. s. Hanmer	Activités de OuiCare	Dons à des charités locales et internationales
	Vente de cartes mini peel	Activités parascolaires (sports)
	Panier de chocolat	Don à Enfants NÉO
	Vente de biscuits	Don à Enfants NÉO
	Dîner à Cousin Vinny's	Don à Enfants NÉO
	Journée chapeaux	Don à Enfants NÉO
É. s. Macdonald-Cartier	Stage franco-ontarien de formation en leadership (FESFO)	Frais d'inscription SFOFEL
	Vente de pizza	Dépenses – bal des finissants
	Inscriptions Formation provinciale du réseau jeunesse (FPRJ 2018) FESFO	Frais d'inscription pour la FESFO
	Tournoi de balle molle	Achat de matériel pour le gymnase
	Tournoi de badminton	Achat de matériel pour le gymnase
	Dribblons avec cœur	Don à la Fondation des maladies du cœur
	Souper spaghetti	Paiement d'une partie des frais du voyage en Europe. Montant sera divisé entre 11 élèves.

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. s. Macdonald-Cartier (suite)	Vente de billets pour tirage de 3 paniers de produits	Frais de déplacement des élèves – voyage en Europe
	Tournoi de mini-volleyball 4-5-6	Coût des activités du cours de plein air
	Tournoi de volleyball 7-8	Coût des tournois pour les équipes sportives
	Tournoi de volleyball Franco filles	Coût des tournois pour les équipes sportives
	Vente de bâtons glacés	Achat de matériel et activités pour les centres Avis
	Cantine – tournoi de badminton	Achat de matériel et activités pour les centres Avis
	Tournoi de basketball Nickel City Invitational	Aucun profit
	Tournoi de basketball Cougars Classic (à SSM)	Aucun profit
	Vente de billets spectacle du Groupe 17	Location du système sonore et lumières pour la tournée du Groupe 17
	Spectacle communautaire du Groupe 17	Réparer des instruments et/ou l'achat de nouveaux équipements de musique
	Folie flocon	Activités de Folie flocon
	Danse	Activités organisées par l'AGE
	Formation provinciale Réseau Jeunesse (FESFO)	Aucun profit
	Répéthon du Groupe 17	Payer les chambres d'hôtel et l'autobus pour la tournée du Groupe 17
	Franco volleyball filles séniors	Payer des tournois
	Bal des finissants	Dépenses – bal des finissants
	Journée chapeau	Alliance LGBT
	Vente de cœur-o-grammes, fleurs et chocolat	Activités organisées par l'AGE pour l'année scolaire
	Tournoi Franco volleyball filles seniors	Payer les frais d'inscription pour nos équipes s'il y a un profit
	Tournoi de hockey salon	Payer les activités du cours de Plein air
	Les Draveurs : les élèves demandent des commanditaires à des entreprises	Aucun profit. L'argent est utilisé pour les dépenses reliées au montage de la pièce de théâtre (location du TNO, décors, costumes, accessoires, inscription à Théâtre Action, etc.).
	Journées chapeau (3 fois dans l'année)	Alliance LGBT
	Tournoi de ballon-panier	Acheter des Gatorades pour l'équipe
	26 ^{es} Jeux franco-ontariens	Aucun profit prévu; la somme recueillie va payer les frais d'inscription à l'activité.
	Tournoi basketball NOSSA filles (SSM)	Aucun profit
	Tournoi basketball OFSAA filles (North Bay)	Aucun profit
Tournoi de basketball Arthur Gabor (North Bay)	Aucun profit	
Tournoi de basketball Golden Gator garçons	Aucun profit	
Tournoi de basketball Jaguar Classic (Ottawa)	Aucun profit	

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
É. s. Macdonald-Cartier (suite)	Tournoi franco-ontarien basketball garçons (Welland)	Aucun profit
	Vente de popcorn Kernels Fundraising	Sortie éducative - AVIS
	Vente de bécosses, remises, saunas et cabanes à chien	Aucun profit
	Fillactive	Activités supplémentaires dans le cadre du programme (Zumba, yoga)
	Vision'art – voyage à Ottawa	Aucun profit
	Cours de soir en menuiserie	Aucun profit
	CPR – Northeastern Ontario	Aucun profit
	Bal des finissants – vente de billets	Dépenses pour le bal des finissants (souper, etc..)
	Demandes de dons – remise des diplômes	Bourses pour les élèves
	Demandes de relevés de notes et de diplômes	Bourses pour la remise des diplômes
	Chandails pour La 4 ^e dimension	Aucun profit (si jamais il reste de l'argent, le montant sera déposé dans le compte de La 4 ^e dimension pour les défis)
	Cotisation des élèves	Activités pour les élèves et toges pour la remise des diplômes, etc.
	Tournoi de badminton – Sudbury Invitational	T-shirts pour l'équipe de badminton 2020
	Dépôt des élèves de la 7 ^e année – voyage à Wonderland	Défrayer les couts pour aller à Wonderland
	Dépôt des élèves de la 8 ^e année – voyage à Québec	Défrayer les couts pour aller à Québec
Tournoi co-ed de volleyball	Payer les frais d'inscription du tournoi et aider à payer un autre tournoi s'il reste de l'argent	
Camp de leadership 2019 – AGE	Camp de leadership pour élèves de la 8 ^e à la 12 ^e année	
É. s. l'Orée des Bois	Cantine	Sorties scolaires (transport, hébergement, nourriture)
	Bingo	Sorties scolaires (transport, hébergement, nourriture)
	Article de menuiserie	Sorties scolaires (transport, hébergement, nourriture)
	Bingo	Sorties scolaires (transport, hébergement, nourriture)
	Chambre d'évasion	Sorties scolaires (transport, hébergement, nourriture)
	Vente de fondant (fudge)	Sorties scolaires (transport, hébergement, nourriture)
	Vente à un sou	Sorties scolaires (transport, hébergement, nourriture)
	Inscriptions du Club de tir à l'arc	Achat d'équipement pour le Club de tir à l'arc
	Vente de fromage St-Albert	Sorties scolaires (transport, hébergement, nourriture)
	Encan silencieux	Achat de matériaux pour faire des projets dans les ateliers

Écoles	Activités	Utilisation prévue des fonds
	Vente de maïs soufflé Kernels	Activités sportives, éducatives et culturelles
É. s. de la Rivière-des-Français	Vente d'ensemble de pizza Little Caesar	Activités sportives et culturelles, voyages, hockey et baseball
	Bagz School	Décors pour la remise des diplômes
	Vente de pâtisseries et tirage 50/50 au concert communautaire de Noël	Voyages 7 ^e et 8 ^e années, activités de mérite académique
	Cueillette de bouteilles	Décors pour la remise des diplômes
	Vente de barres de chocolat et de pepperettes	Voyage de fin d'année des élèves de la 7 ^e et 8 ^e années
É. s. Villa Française des Jeunes	Vente de sirop d'érable	Activités de musique (tournée)
	Vente de chocolat Humeur	Activités de musique

SECTIONS	RÉVISIONS 2018-2019	
	Oui	Changements expliqués
1.0 Processus de consultation (p. 3-7)		
2.1 Programmes et services destinés à l'EED / Modèle général du Conseil (p. 8-13)		
2.2 Rôles et responsabilités (p. 14-17)		
2.3 Méthode de dépistage précoce et stratégies d'intervention (p. 18-19)		
2.4 Comité d'identification, de placement et de révision (p. 20-22)	√	Mise à jour des élèves identifiés par anomalie, soit 397 élèves identifiés ou 16% de la population étudiante Mise à jour du lien vers le guide des parents
2.5 Évaluation éducationnelle et autres évaluations (p. 23-27)	√	Mise à jour du nombre d'évaluations professionnelles complétées Orthophonie (langage): 32 évaluations Orthophonie (dépistage des élèves de la maternelle et nouveaux élèves au jardin) : 218 élèves Psychométrie (écoles urbaines) : 23 élèves Psychométrie (écoles rurales) : 25 élèves (CSPGNO et CSCNO) entre mai 2018 et avril 2019
2.6 Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire (p. 28-33)		Mise à jour du lien vers le guide des parents Mise à jour des noms des représentants qui siègent sur les comités communautaires Corriger la pagination au pied de page
2.7 Catégories d'anomalies et définitions (p. 34-38)		
2.8 Gamme de placements en EED (p. 39-44)	√	Mise à jour du nombre de demandes au titre de la Somme liée à l'incidence spéciale (SIS), 22 demandes soumises pour un total de 585 873\$
2.9 Plan d'enseignement individualisé (p. 45-49)	√	Mise à jour du nombre d'élèves ayant un PEI, soit 602 élèves ou 24% de la population étudiante

SECTIONS	RÉVISIONS 2018-2019	
	Oui	Changements expliqués
2.10 Écoles provinciales et écoles d'application (p. 50-54)		Mise à jour du nombre d'élèves qui bénéficie d'un service de consultation <ul style="list-style-type: none"> - 3 en surdit� - 1 en surdic�c�t�
2.11 Personnel de l'enfance en difficult� (p. 55-56)	√	Mise � jour de la dotation du personnel en enfance en difficult� pour l'ann�e scolaire 2017-2018
2.12 Plan de perfectionnement professionnel (p. 57-59)	√	Mise � jour du plan de perfectionnement offert pendant l'ann�e scolaire. Total d'environ 38 000 \$ Th�mes approfondis (en plus des th�mes qui font l'objet de perfectionnement annuel) : <ul style="list-style-type: none"> • autisme / ACA • num�ratie • anxi�t� • habilit�s sociales • �valuation du risque de violence et de la menace • le bien-�tre / climat scolaire (SCP) • troubles d'apprentissage et fonctions ex�cutives • PECS pour orthophonistes • �valuation des �l�ves bilingues • mod�le BRISC pour �quipe en sant� mentale • technologie d'aide (Read and Write, Equatio) • pleine conscience • CPI • Auto-r�gulation • Th�rapie cognitivo-comportementale • Addictions • Sant� mentale dans le Nord

SECTIONS	RÉVISIONS 2018-2019	
	Oui	Changements expliqués
2.13 Équipement (p. 60-63)	√	Mise à jour des sommes dépensées au titre de la Somme liée à l'équipement spécialisé SEP fondée sur les demandes, 22 229,35 \$ Achats non-remboursables, 0 \$
2.14 Accessibilité des installations scolaires (p. 64-65)		
2.15 Transport (p. 66-68)	√	Mise à jour du nombre d'élèves ayant bénéficié de modalités particulières de transport (petit autobus, autobus accessible, fourgonnette, taxi, arrêt à la porte) 39 élèves
3.0 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (p. 69-76)	√	Mise à jour des membres du CCED Mise à jour des thèmes présentés et discutés lors des réunions
4.0 Coordination des services avec les autres ministères ou organismes (p. 77-89)	√	Ajout et mise à jour des nouvelles initiatives interministérielles : <ul style="list-style-type: none"> • Programme ICI : 1 élèves en 2018-2019 • Centre de traitement pour enfants : 4 élèves en 2018-2019 • Transition à la maternelle : 13 élèves pour septembre 2019 (rencontres communautaires)

Disponibilité du Plan pour l'éducation de l'enfance en difficulté

Le Plan est disponible sur le site web du Conseil au www.cspgno.ca

Rapport annuel en enfance en difficulté 2018-2019



**Conseil scolaire public
du Grand Nord de l'Ontario**

Table des matières

Partie 1 Processus de consultation des conseils scolaires

Partie 2 Programmes et services à l'enfance en difficulté

- 2.1 Modèle général du conseil scolaire pour l'enfance en difficulté
- 2.2 Rôles et responsabilités
- 2.3 Méthodes de dépistage précoce et stratégies d'intervention
- 2.4 Processus du comité d'identification, de placement et de révision et du comité d'appel
- 2.5 Évaluations éducationnelles et autres évaluations
- 2.6 Services auxiliaires de santé en milieu scolaire
- 2.7 Catégories et définitions des anomalies
- 2.8 Gamme des placements pour l'enfance en difficulté offerts par le conseil
- 2.9 Plan d'enseignement individualisé
- 2.10 Écoles provinciales et écoles d'application
- 2.11 Personnel de l'enfance en difficulté
- 2.12 Perfectionnement professionnel
- 2.13 Équipement
- 2.14 Accessibilité des installations scolaires
- 2.15 Transport

Partie 3 Comité consultatif de l'enfance en difficulté

Partie 4 Coordination des services avec les autres ministères ou organismes

1. PROCESSUS DE RÉVISION ANNUELLE

La révision annuelle a été effectuée conformément au Règlement 306 de l'Ontario, selon les normes ministérielles. Cette année, le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED), la direction de l'éducation, la surintendante, la directrice des Services à l'élève, la direction des écoles élémentaires et secondaires, les enseignantes et enseignants-ressources, les enseignantes et enseignants, les parents et les membres du personnel du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ont participé au processus de révision annuelle. Entre autres, les membres du CCED ont eu l'occasion de communiquer leurs questions sur le Plan tout au long de l'année lors des rencontres mensuelles.

Consultation à l'égard du plan annuel en éducation de l'enfance en difficulté

Le personnel du Conseil qui oeuvre dans le secteur des Services à l'élève entreprend une consultation auprès de plusieurs groupes de gens à l'égard des programmes et services qu'il offre aux élèves en difficulté. Les commentaires recueillis sont présentés lors des rencontres du Comité consultatif de l'éducation de l'enfance en difficulté et des recommandations sont présentées au Conseil, le cas échéant. Le Conseil prend des décisions à l'égard des recommandations à la lumière des Lois et politiques ministérielles et en fonction de ses propres politiques et directives administratives.

Voici un portrait des gens consultés et de la façon dont ils sont consultés :

Groupes consultés	Moyens utilisés pour la consultation
CCED	<p>Une partie des programmes et services offerts par le Conseil fait l'objet d'une discussion lors de chaque réunion du CCED. Toute activité entreprise par le secteur des Services à l'élève (p.ex., plan de perfectionnement professionnel, mise en oeuvre de nouveaux programmes et/ou services, activités pertinentes à un domaine, listes d'attente, stratégie en santé mentale, projets spéciaux) est présentée aux membres de CCED afin de recueillir leurs commentaires et/ou leurs recommandations.</p> <p>Le surintendant de l'éducation de l'enfance en difficulté est informé par l'entremise du bureau des Services à l'élève et la gamme de services suggérés est présentée au CCED pour fin de consultation, de révision et de recommandations au Conseil.</p> <p>Le CCED reçoit le Plan et l'approuve avec ou sans modification. Le CCED présente ses recommandations au Conseil pour approbation.</p>

Groupes consultés	Moyens utilisés pour la consultation
<p>Organismes communautaires</p>	<p>Les organismes communautaires sont informés des programmes et services offerts par le Conseil par l'entremise de leur représentant qui siège sur le CCED.</p> <p>La représentante ou le représentant communique au CCED toute préoccupation de son organisme à l'égard de la prestation des programmes et services à l'enfance en difficulté.</p> <p>Puisque plusieurs services relèvent de la compétence des organismes communautaires locaux, ces derniers sont invités à participer et à offrir des recommandations ainsi qu'un niveau de services spécialisés. En ce qui a trait aux services offerts par le Centre Jules-Léger, les représentantes et représentants sont également invités et participent activement à l'élaboration de programmes et services.</p> <p>Certains membres de l'équipe des Services à l'élève siègent sur divers comités locaux (p.ex. RPSNE, Santé mentale en milieu scolaire, Triple P, Stratégie en matière de besoins particuliers, transition des élèves à l'entrée scolaire). Les besoins en matière de programmes et services font l'objet des discussions lors des rencontres.</p>
<p>Parents</p>	<p>Le conseil a mis en oeuvre divers moyens de communication en vue d'informer les parents à propos des programmes et services offerts à l'enfance en difficulté.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Lors des réunions des conseils d'école 2. Lors des réunions équipe-école et CIPR 3. Lors de la remise des bulletins 4. Lors de la rentrée des classes 5. Lors de l'inscription à l'école 6. Dans le guide destiné aux parents, tuteurs et tutrices* 7. Dans le dépliant des Services à l'élève disponible dans les écoles 8. Dans les articles de journaux (par ex., Le Voyageur de Sudbury). <p><i>*Le guide destiné aux parents, tuteurs et tutrices est disponible dans chacune des écoles élémentaires et secondaires du CSPGNO, ainsi que sur le site web du conseil au www.cspgno.ca.</i></p> <p>Les parents siégeant sur les conseils d'école ont l'occasion de connaître les programmes et services en EED offerts par le Conseil lors des discussions portant sur ces derniers. Leurs commentaires et suggestions sont recueillis et transmis au secteur des Services à l'élève par l'entremise des directions d'école.</p> <p>Suite à une consultation faite auprès de l'équipe des Services à l'élève, les directions acheminent le nom des élèves exigeant des services spécialisés à l'équipe-école ou au comité IPR de l'école. Les parents participent à ces rencontres et sont informés des programmes et services offerts de vive voix ou par l'entremise du guide des parents. Les commentaires, suggestions et recommandations sont partagés avec les personnes en EED et avec les membres du CCED.</p> <p>Les parents sont toujours impliqués dans la planification des programmes et ont l'occasion de partager leurs soucis quant aux services offerts.</p>

Groupes consultés	Moyens utilisés pour la consultation
<p>Directions d'école</p>	<p>Le <i>conseil de gestion</i>* du Conseil étudie les lois et règlements, partage les nouveautés en matière de l'éducation de l'enfance en difficulté, signale ses soucis et besoins et recommande des changements de même que des améliorations aux programmes et services destinés à l'enfance en difficulté. Les activités du secteur sont également communiquées aux directions d'école lors de ces rencontres. Les réunions de directions mensuelles et les réseaux de directions par palier (élémentaire et secondaire) sont deux autres moyens utilisés pour consulter les directions sur les développements en EED et pour assurer la mise en œuvre des programmes et services en EED.</p> <p>Un guide administratif en EED expliquant les politiques, les directives administratives et les pratiques à l'égard de l'éducation de l'enfance en difficulté est remis aux directions d'école. La mise à jour du document de travail se fait de façon continue en consultation avec les directions d'école. Tous les documents du service sont également hébergés dans une communauté d'apprentissage électronique.</p> <p>Les directions d'école participent à la révision des documents élaborés, utilisés et distribués par le secteur des Services à l'élève (p.ex., directives administratives, formulaires, stratégie en santé mentale, processus de soutien à l'élève, formulaires, sondages variés).</p> <p>Les directions informent à leur tour leur conseil d'école et leur personnel et l'on tient compte de leurs suggestions et recommandations.</p> <p>* Le <i>conseil de gestion</i> comprend les directions d'école, les directrices des services, le surintendant des affaires, la direction des ressources humaines, la surintendante et la direction générale.</p>
<p>Personnel enseignant</p>	<p>Les programmes et services font l'objet de discussions lors de certaines journées pédagogiques. Les enseignantes et enseignants ont dès lors l'occasion de partager leurs suggestions.</p> <p>Les directions d'école discutent des programmes et services offerts dans leur école lors des réunions du personnel. Les commentaires et suggestions recueillis sont partagés avec la direction des Services à l'élève.</p> <p>Les membres de l'équipe des Services à l'élève qui accompagnent le personnel signalent à la direction des Services à l'élève toute préoccupation soulevée qui pourrait être indicateur qu'un ajustement aux programmes et services offerts est nécessaire.</p> <p>Le personnel enseignant participe aux rencontres de l'équipe-école et du comité IPR. Ils ont ainsi l'occasion de partager leurs commentaires et de faire des requêtes quant aux programmes et services mis en place.</p> <p>Le personnel enseignant d'une même année d'études a l'occasion de se rencontrer en réseau pendant l'année scolaire. La mise en œuvre des plans d'enseignement individualisés en salle de classe fait partie des discussions lors de ces rencontres. Tout besoin signalé par le personnel est pris en considération lors de la planification des réseaux subséquents.</p> <p>Un sondage est complété annuellement afin de recueillir les besoins du personnel à l'égard du perfectionnement professionnel.</p>

Groupes consultés	Moyens utilisés pour la consultation
Personnel enseignant en EED	<p>L'accompagnement offert au personnel enseignant en EED par le personnel des Services à l'élève permet de réviser et de mettre à jour les pratiques et de recueillir leurs commentaires.</p> <p>Les directions d'école discutent des programmes et services offerts dans leur école lors des réunions du personnel. Les suggestions et commentaires recueillis sont partagés avec la direction des Services à l'élève.</p> <p>Le personnel enseignant en EED participe aux rencontres de l'équipe-école et du comité IPR. Ils ont ainsi l'occasion de partager leurs commentaires et de faire des requêtes quant aux programmes et services mis en place.</p> <p>Un sondage est complété annuellement afin de recueillir les besoins du personnel à l'égard du perfectionnement professionnel.</p>
Personnel d'appui (TES)	<p>Les membres du personnel d'appui ont l'occasion de se regrouper et d'échanger sur les programmes et services offerts à la clientèle en difficulté dans le contexte des journées pédagogiques.</p> <p>Les directions d'école discutent des programmes et services offerts dans leur école lors des réunions du personnel. Les commentaires et suggestions recueillis sont partagés avec la direction des Services à l'élève.</p> <p>Le personnel d'appui peut être invité à participer aux rencontres de l'équipe-école.</p>
Personnel des Services aux élèves	<p>Les membres du personnel des Services à l'élève se rencontrent régulièrement pour étudier les différents dossiers, évaluer la qualité des services offerts et déterminer les priorités et l'orientation que prendra le secteur.</p> <p>Le surintendant de l'éducation de l'enfance en difficulté est informé par la direction des Services à l'élève et la gamme de services suggérés est présentée au CCED pour fin de consultation, de révision et de recommandations au Conseil.</p> <p>Le personnel des Services à l'élève est invité à participer aux rencontres des équipes-écoles et des comités IPR.</p>

Conseillères et conseillers scolaires	<p>La gamme de services suggérés est présentée au Conseil par le surintendant de l'éducation de l'enfance en difficulté ou par la présidence du CCED aux fins de consultation, de révision et de recommandations.</p> <p>Les conseillères/conseillers scolaires qui sont membres du CCED soumettent les rapports du CCED au Conseil aux fins de consultation, d'action et/ou d'approbation.</p> <p>Le Conseil reçoit le Plan et l'approuve avec ou sans modification.</p> <p>Selon les directives du Conseil, la continuation des programmes déjà existants se poursuit et les améliorations ainsi que les nouveaux programmes sont mis en place dans les plus brefs délais.</p>
--	--

En 2018-2019, un sondage évaluant la qualité des services a été acheminé à nouveau aux membres du personnel des écoles, ainsi qu'aux parents. Les données seront analysées sous peu. Elles permettront de déterminer les progrès réalisés par l'équipe des Services à l'élève selon les cibles d'amélioration fixées. Entre autres, des cibles ont été fixées dans les domaines de l'accès aux services, la collaboration et la communication. Les résultats alimenteront la planification du secteur pour l'année scolaire 2019-2020.

Disponibilité du Plan pour l'éducation de l'enfance en difficulté

Les faits saillants du plan sont disponibles sur le site web du Conseil au www.cspgno.ca

2.1 MODÈLE GÉNÉRAL DU CONSEIL SCOLAIRE POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Mission et vision du CSPGNO

Le plan stratégique 2018-2023 du Conseil comprend cinq axes d'intervention dont :

- apprentissage et enseignement
- espace francophone et développement communautaire
- engagement des parents et des familles
- vitalité institutionnelle
- gestion et gouvernance efficaces

Le secteur des Services à l'élève a établi un plan d'action dans le but d'opérationnaliser les objectifs stratégiques du Conseil.

Le Conseil s'est donné comme mission et vision les énoncés suivants :

Notre mission **Que faisons-nous?**

Le CSPGNO, conscient de la nécessité d'un environnement sain, en collaboration avec ses communautés, fournit une éducation publique de langue française de la plus grande qualité afin de développer chez chaque élève les compétences et les valeurs qui lui permettront de réaliser son plein potentiel et d'assumer sa place comme citoyen ou citoyenne du monde.

Notre vision **Que voulons-nous devenir ensemble?**

Notre Conseil est reconnu pour :

- L'excellence de l'éducation et des services aux élèves ;
- L'amour des enfants et des jeunes ;
- L'accueil des familles et des membres de la communauté ;
- La qualité et l'épanouissement de la langue française ;
- Le dynamisme de son milieu et l'ouverture sur le monde ;
- Le soutien à la créativité et l'innovation;
- Le souci de l'écologie

Le CSPGNO, est un milieu de vie accueillant et sécuritaire qui valorise le dépassement de soi, la résilience et l'autonomie. Ensemble, le personnel scolaire, les familles et les communautés sont engagés à la réussite globale de chaque élève pour le progrès de la société !

Philosophie des programmes et services en Enfance en difficulté

L'orientation que se donne le CSPGNO en matière d'éducation se reflète dans tous ses programmes et services, incluant ceux offerts aux élèves ayant des besoins particuliers. Ensemble, le personnel scolaire, les familles et les communautés s'engagent à la réussite globale de chaque élève.

Le personnel veille à placer chaque enfant dans des situations d'apprentissage qui le valorisent et qui lui permettent de réaliser son plein potentiel et de s'épanouir sur le plan moral, intellectuel, affectif, social et physique.

L'équipe de professionnels et paraprofessionnels des Services à l'élève s'est ainsi donné la mission suivante :

MISSION DES SERVICES À L'ÉLÈVE

Appuyer chaque élève dans l'actualisation de son plein potentiel par l'entremise de services multidisciplinaires innovateurs, en collaboration étroite avec le personnel scolaire, sa famille et la communauté.



Les principes directeurs suivants servent de fondement à la planification et à la prestation des programmes et services :

- 1 – Chaque élève apprend à son propre rythme et peut réussir avec l'appui et le temps nécessaires.
- 2 – Le dépistage et l'intervention précoces et continus favorisent la réussite de chaque élève.
- 3 – La planification pour un élève s'articule autour de ses points forts et ses intérêts (personnalisation).
- 4 – Des attentes élevées et atteignables tenant compte du profil complet de l'élève sont établies pour chaque élève.
- 5 – Toute une communauté est nécessaire dans l'actualisation du potentiel d'un élève. Une approche multidisciplinaire coordonnée en partenariat avec les parents et la communauté est privilégiée.
- 6 – Une gamme de programmes et services basés sur la recherche est offerte afin de répondre aux besoins de chaque élève (précision).
- 7 – Le perfectionnement professionnel du personnel assure un accompagnement de qualité chez l'élève dans un environnement sain et sécuritaire. L'accompagnement, les enquêtes collaboratives et les CAP sont les modèles de perfectionnement privilégiés (apprentissage professionnel).

LOGO des Services à l'élève

L'étoile représente l'élève, chaque élève étant une étoile, au cœur des décisions.

Les courbes représentent les trois réseaux, soit l'école, la famille et la communauté, qui travaillent ensemble pour assurer le développement global de l'élève (son rendement et son bien-être).



Modèle actuel de prestation des programmes et services

Le personnel scolaire du CSPGNO suit les étapes du processus de soutien à l'élève dans sa démarche d'enseignement et de soutien à l'élève, (voir figure 1 et section 2.5 du plan). Le processus reflète davantage une démarche d'enseignement efficace dans une philosophie d'apprentissage pour tous et décrit l'étayage nécessaire pour appuyer chaque élève.

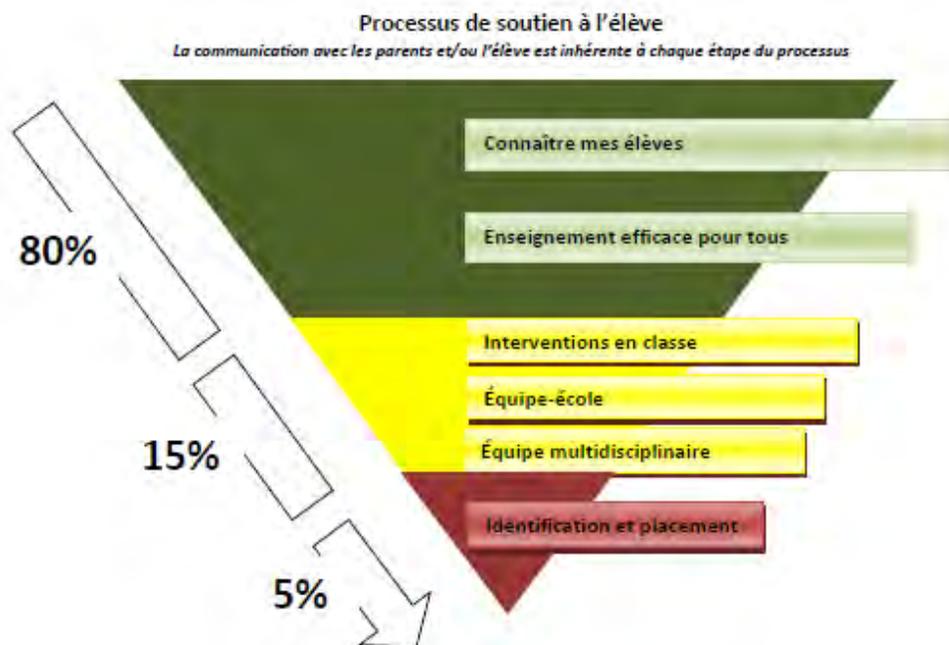


Figure 1 – Processus de soutien à l'élève

Selon la recherche, 80% des élèves dans une salle de classe profiteront d'un enseignement efficace et rigoureux alors que 15% auront besoin d'un soutien particulier et peu d'élèves (5%) auront besoin d'un soutien plus intensif. (Fuchs et Fuchs, 2001)

Le CSPGNO a un programme de dépistage précoce et continu débutant dès l'entrée en maternelle. Divers outils sont proposés au personnel enseignant pour dépister les acquis des élèves, ainsi que les domaines soulevant des préoccupations.

Le personnel enseignant a accès à un profil de classe et des profils d'élèves, lesquels contiennent les données recueillies aux fins de dépistage et de pistage. L'analyse de ces données sert de tremplin à un enseignement ciblé et personnalisé et à l'élaboration de plans d'intervention ayant pour but de récupérer l'élève n'ayant pas atteint les seuils de réussite aux différentes évaluations ou outils de dépistage. Lorsque les stratégies d'intervention s'avèrent efficaces, le dossier est résolu. Sinon, les interventions ciblées se poursuivent. Lorsque cette mise en œuvre d'interventions répétées ne mène pas à des progrès dans le rendement de l'élève, le dossier de l'élève passe au prochain niveau de service qui pourrait par exemple comprendre une rencontre de l'équipe-école. Les parents sont toujours impliqués dans le processus d'intervention et de soutien. Suite à ces maintes interventions, l'équipe scolaire peut demander un appui du personnel des Services à l'élève, soit à titre de consultation ou d'évaluation plus formelle avec le consentement des parents. Lorsque nécessaire et avec la documentation pertinente à l'appui, l'équipe scolaire peut décider d'élaborer un plan d'enseignement individualisé (PEI) et/ou référer l'élève au comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) aux fins d'identification. Que l'élève soit identifié ou non, le Conseil, dans les limites de ses ressources humaines et financières, fournit les installations et les ressources, y compris le personnel de soutien et le matériel nécessaire à la réussite scolaire de chaque élève.

Lorsqu'un PEI est élaboré (que l'élève soit identifié ou non), le personnel tient compte des données recueillies aux fins d'évaluation, ainsi que des recommandations du comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), le cas échéant. Les parents et le personnel des services de soutien fournissent également de l'information sur les points forts et les besoins de l'élève. Dans la plupart des cas, le programme scolaire destiné aux élèves ayant des besoins particuliers est celui qui est exposé dans *Le curriculum de l'Ontario*, ou à tout le moins le prend comme base, en intégrant les adaptations et modifications nécessaires afin d'assurer à ces élèves une croissance, un développement et un succès continus. Le plan d'enseignement individualisé définit un programme approprié, personnalisé et efficace pour l'élève. Ce dernier est revu dans un processus d'évaluation continu afin de rendre compte des progrès réalisés à l'égard des attentes ciblées pour l'élève.

L'éducation est une responsabilité que se partagent la directrice ou le directeur de l'école, l'enseignante ou l'enseignant titulaire, les enseignantes ou les enseignants-ressources, le personnel des services de soutien, les parents et l'élève. Une communication continue entre ces personnes et l'équipe de services pédagogiques est particulièrement importante pour l'élève ayant des besoins particuliers. Au fur et à mesure que l'élève avance en âge, on s'attend à ce qu'elle ou il devienne de plus en plus responsable de son apprentissage. Cette communication et collaboration étroite entre tous les partenaires appuient l'élève dans le développement d'une plus grande autonomie face son apprentissage.

L'équipe de l'école travaille également de façon étroite avec les professionnels des Services à l'élève et des agences communautaires afin de planifier et d'offrir les programmes et les services à ses élèves. C'est grâce à cet esprit de collaboration que l'élève peut profiter d'une intervention multidisciplinaire qui répond à ses points forts ainsi qu'à ses besoins.

Parmi les services spécialisés du Conseil, on compte notamment :

- des services en orthophonie (orthophonistes et assistante en communication);
- des services psychopédagogiques;
- des services sociaux et en assiduité scolaire, incluant les services de la leader du bien-être des élèves;
- des services en interventions comportementales;
- des services d'appui de conseillers et conseillères pédagogiques;
- des services d'une conseillère en analyse comportementale appliquée (ACA) et d'une assistante en ACA;
- des services de deux enseignantes itinérantes en surdité et d'une assistante en LSQ;
- des services d'un enseignant itinérant en milieu hospitalier et probation;
- des services d'une enseignante en milieu correctionnel;
- des services d'un enseignant itinérant responsable de l'enseignement à domicile;
- des services d'une assistante en technologie d'aide.

Dans l'esprit du Règlement 181/98, le Conseil appuie la politique du ministère en matière d'inclusion. C'est ainsi que le placement privilégié pour tout élève est la classe ordinaire, dans la mesure où ce type de placement répond aux besoins de l'élève et au désir de ses parents. Diverses formules de placement sont prévues à l'intention des élèves dont les besoins ne peuvent être satisfaits dans le cadre d'une classe ordinaire. Certains enfants ayant des besoins particuliers - celles et ceux qui n'ont pas répondu aux attentes fixées pour leur année d'études de même que celles et ceux qui dépassent ces attentes - pourront avoir besoin d'occasions de participer à des programmes particuliers qui les aideront à atteindre le plus haut niveau de rendement possible.

Cadre référentiel du Conseil

Le CSPGNO dans sa quête de respecter la loi et d'offrir une éducation de qualité à sa population étudiante, s'inspire de tous les documents de lois, de règlements, de politiques et programmes, ci-inclus les normes des PEI et les normes des plans des conseils. Tous ces documents forment le cadre référentiel au niveau du Conseil. Tous les renseignements recueillis le sont conformément à la *Loi sur l'Accès à l'information et à la protection de la vie privée*.

Le plan est conçu de façon à respecter la *Charte canadienne des droits et libertés*, le *Code ontarien des droits de la personne*, la *Loi sur l'Éducation et ses règlements d'application*, ainsi que toute autre loi pertinente.

Questions de réflexion

Processus de soutien à l'élève

Outils et processus

La communication avec les parents et/ou l'élève est inhérente à chaque étape du processus

Connaître mes élèves

<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les forces des élèves / du groupe? - Ou'est-ce qui aide mes élèves à apprendre? - Quelles sont les particularités de mes élèves? - Comment puis-je assurer le développement du plein potentiel de mes élèves? 	Portail (profil de classe, profil d'élève, plan d'interventions, PEI, formulaires des Services à l'élève) DSO Transfert de dossier (enseignant.es de l'année antérieure) Préférences en matière d'apprentissage « styles d'apprentissage » / Intérêts
---	--

Enseignement efficace pour tous

<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que je veux que chaque élève sache et sache faire? (Résultats d'apprentissage et critères élaborés avec les élèves) - Comment puis-je vérifier si l'apprentissage a eu lieu? - Quel est mon rôle dans l'apprentissage des élèves? - Ai-je différencié les contenus, les processus et les productions pour tenter de répondre aux besoins de mes élèves? - Existe-t-il des stratégies efficaces pour certains élèves que je puisse généraliser à tout le groupe classe? - Ai-je créé un climat sécuritaire et propice à l'apprentissage dans ma classe? - Ai-je pris le temps de créer une relation avec chacun de mes élèves? - Est-ce que je poursuis mon perfectionnement professionnel en participant activement à une CAP, aux réseaux ou aux formations? - Est-ce que je place mes élèves dans une situation de réussite dans toutes les facettes de leur développement? 	Conception universelle de l'apprentissage Planification de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation (quoi? Attentes et contenus d'apprentissage du programme et/ou des curriculums) Gestion des apprentissages (comment? p.ex., l'utilisation des approches pédagogiques des Guides d'enseignement efficace en littératie et en numératie) Évaluation au service de l'apprentissage, en tant qu'apprentissage et de l'apprentissage Analyse de données, rendement de l'élève	Différenciation pédagogique / mise en œuvre du PEI Communautés d'apprentissage professionnelles Gestion de classe * Accueil / pédagogie culturelle * Code de vie * Attentes en matière de comportement enseignées à l'avance * Valorisation des comportements positifs * Développement du caractère et du leadership * Prévention de l'intimidation
---	---	---

Interventions en classe

<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que j'utilise les données recueillies dans mon profil de classe et lors des évaluations au service de l'apprentissage pour adapter mon enseignement? - Quel appui supplémentaire puis-je offrir de façon précoce, en salle de classe, à certains de mes élèves qui ont des besoins particuliers? - Existe-t-il des stratégies efficaces que je peux emprunter de mes collègues afin de mieux répondre aux besoins particuliers de certains de mes élèves? 	Inquiétudes dans le profil de classe (SAÉ-1A) Interventions ciblées en classe, notées au plan d'interventions (ou SAÉ-1B) Discipline progressive Consultation direction/enseignant.e-ressource/autres enseignant.es/ERÉ/orientation/conseiller.ère pédagogique/accompagnatrice/parents (SAÉ-1C)
--	--

Interventions – école

<ul style="list-style-type: none"> - Ai-je toute la documentation pertinente requise pour pouvoir bien présenter le dossier à l'équipe-école/l'équipe de la réussite? - Est-ce qu'il y a d'autres ressources disponibles au sein de l'école pour m'appuyer dans le soutien de mon élève? - Y a-t-il lieu d'élaborer un PEI pour l'élève? 	Cellules d'intervention (élémentaire) Équipe-école interne à l'école (avec parent le cas échéant) (SAÉ-4B) Ressources additionnelles possibles pouvant m'appuyer et/ou appuyer l'élève : * Tuteurs/tutrices ou moniteurs/monitrices de langue * Enseignant.e-ressource en classe * Enseignant.e ERÉ / équipe de la réussite / orientation (secondaire) * Sauvetage/récupération de crédits (secondaire)
---	---

Service d'appui - Conseil

<ul style="list-style-type: none"> - Ai-je toute la documentation pertinente requise pour pouvoir bien présenter le dossier à l'équipe-école/ équipe-multidisciplinaire du conseil? - Est-ce qu'il y a d'autres ressources disponibles au sein du Conseil ou de la communauté pour m'appuyer dans le soutien de mon élève? 	Équipe-école avec consultation auprès de l'équipe multidisciplinaire du Conseil (SAÉ-4B) Élaboration d'un PEI, le cas échéant Renvoi à un service professionnel pour consultation/intervention/évaluation, le cas échéant (conseiller.ère pédagogique en EED, conseiller en assiduité et comportement, travailleuse sociale, orthophoniste, psychométricienne, conseillère en analyse comportementale appliquée (ACA), audiologiste)
--	--

Psychométrie, Difficulté d'apprentissage	Orthophonie	Travail social	Assiduité	Comportement	Handicap de développement / Trouble du spectre autistique
↓	↓	↓	↓	↓	
équipe-école SAÉ 4B *ou plan d'intervention	équipe-école SAÉ 4B et un consentement éclairé	équipe-école / direction SAÉ 4B CANS-EI *ou plan d'intervention	équipe-école / direction SAÉ 4B *ou plan d'intervention	équipe-école SAÉ 4B	équipe-école / SAÉ 4B accompagnement des parents pour obtenir une évaluation Service communautaire/pédiatre
CIPR, le cas échéant					
- Est-ce que j'ai fait le bilan des points forts et des besoins de l'élève pour la rencontre du CIPR?			Identification, placement Élaboration d'un PEI		

ALF
↓
courriel à Joanne Leclair après avoir suivi les étapes préalables et faire signer la permission parentale GNO-ALF

2.2 RÔLES ET RESPONSABILITÉS (selon l'annexe A des normes)

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO) a défini les rôles et responsabilités touchant l'éducation élémentaire et secondaire. Il est important que toutes les personnes oeuvrant en enfance en difficulté comprennent bien leurs rôles et leurs responsabilités.

Les rôles et les fonctions qui suivent sont ceux proposés par le MÉO.

Le ministère de l'Éducation

- *définit, dans la Loi sur l'éducation, les règlements et les Notes Politiques/ Programmes, les obligations légales des conseils scolaires touchant la prestation des programmes et services à l'enfance en difficulté, et prescrit les catégories et définitions des anomalies.*
- *s'assure que les conseils scolaires fournissent les programmes et les services à l'enfance en difficulté appropriés pour leurs élèves en difficulté.*
- *établit le financement de l'éducation de l'enfance en difficulté selon le modèle de financement, qui comprend la subvention de base, la subvention à l'éducation de l'enfance en difficulté et d'autres subventions à des fins particulières.*
- *exige que les conseils scolaires fassent rapport sur leurs dépenses pour l'éducation de l'enfance en difficulté.*
- *établit des normes provinciales pour le curriculum et la communication du rendement.*
- *exige des conseils scolaires qu'ils maintiennent des plans de l'enfance en difficulté, les révisent chaque année et soumettent au ministère les modifications apportées.*
- *exige que les conseils scolaires mettent sur pied un comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED).*
- *établit des tribunaux de l'enfance en difficulté pour entendre les différends entre les parents et les conseils scolaires touchant l'identification et le placement des élèves en difficulté.*
- *établit à l'échelon provincial un Conseil consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté, chargé de conseiller la ministre de l'Éducation sur les questions relatives aux programmes et services à l'enfance en difficulté.*
- *administre des écoles provinciales et des écoles d'application pour les élèves sourds, aveugles ou sourds et aveugles, ou qui ont de graves difficultés d'apprentissage.*

Le conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

- *établit des politiques et pratiques à l'échelon du conseil conformes à la Loi sur l'éducation, aux règlements et aux Notes Politiques/Programmes.*
- *vérifie le respect par les écoles de la Loi sur l'éducation, des règlements et des Notes Politiques/Programmes.*
- *exige que le personnel respecte la Loi sur l'éducation, les règlements et les Notes Politiques/Programmes.*

- fournit un personnel dûment qualifié pour la prestation des programmes et services pour les élèves en difficulté du conseil.
- obtient le financement approprié et fait rapport sur les dépenses au titre de l'éducation de l'enfance en difficulté.
- élabore et maintient un plan de l'enfance en difficulté, qu'il modifie périodiquement afin de répondre aux besoins actuels des élèves en difficulté du conseil.
- révisé chaque année ce plan et soumet à la ministre de l'Éducation les modifications apportées.
- fournit sur demande au ministère les rapports statistiques exigés.
- prépare un guide des parents en vue de les renseigner sur les programmes, les services et les processus de l'éducation de l'enfance en difficulté.
- établit un ou plusieurs CIPR pour l'identification des élèves en difficulté et la détermination des placements appropriés pour ces élèves.
- met sur pied un comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED).
- assure le perfectionnement professionnel dans le domaine de l'enfance en difficulté pour son personnel.

Le comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du Conseil

- présente des recommandations au conseil sur toute question ayant des incidences sur l'instauration, l'élaboration et la prestation des programmes et services à l'enfance en difficulté destinés aux élèves en difficulté du conseil.
- participe à la révision annuelle du plan de l'enfance en difficulté du conseil.
- participe au processus annuel de planification du budget du conseil en ce qui a trait à l'éducation de l'enfance en difficulté.
- examine les états financiers du conseil en ce qui a trait à l'éducation de l'enfance en difficulté.
- renseigne les parents, sur demande.

La direction de l'école

- exécute les fonctions indiquées dans la Loi sur l'éducation, les règlements et les Notes Politiques/Programmes, et dans les politiques du conseil.
- communique au personnel les attentes du ministère de l'Éducation et du conseil scolaire.
- veille à ce qu'un personnel dûment qualifié soit affecté à l'enseignement dans les classes pour l'enfance en difficulté.
- communique au personnel, aux élèves et aux parents les politiques et processus du conseil concernant l'éducation de l'enfance en difficulté.

- veille à ce que l'identification et le placement des élèves en difficulté, par le biais d'un CIPR, soient faits conformément aux processus indiqués dans la *Loi sur l'éducation*, les règlements et les politiques du conseil.
- consulte les parents et le personnel du conseil scolaire afin de déterminer le programme le plus approprié pour les élèves en difficulté.
- assure l'élaboration, la mise en œuvre et la révision du plan d'enseignement individualisé (PEI), y compris d'un plan de transition, selon les normes provinciales.
- s'assure que les parents sont consultés sur l'élaboration du PEI de leur enfant et reçoivent une copie du PEI.
- s'assure que le programme est dispensé conformément au PEI.
- veille à ce que les évaluations soient demandées si elles sont nécessaires et que le consentement des parents soit obtenu.

L'enseignante ou l'enseignant

- *s'acquitte des fonctions définies dans la Loi sur l'Éducation*, les règlements et les Notes Politiques/Programmes.
- suit les politiques et processus du conseil concernant l'éducation de l'enfance en difficulté.
- met à jour ses connaissances sur les pratiques en enfance en difficulté.
- travaille, au besoin, avec le personnel de l'enfance en difficulté et les parents à l'élaboration du PEI des élèves en difficulté.
- dispense le programme prévu dans le PEI pour l'élève en difficulté en classe ordinaire.
- communique aux parents les progrès de l'élève.
- travaille avec les autres membres du personnel du conseil scolaire à la révision et à la mise à jour du PEI de l'élève.

L'enseignante ou l'enseignant de l'enfance en difficulté, en plus des responsabilités indiquées ci-dessus à la rubrique « L'enseignante ou l'enseignant »

- possède les qualifications nécessaires, conformément au Règlement 298, pour enseigner à l'enfance en difficulté.
 - assure le suivi des progrès des élèves par rapport au PEI et modifie le programme, au besoin.
 - collabore aux évaluations éducationnelles des élèves en difficulté. **Le personnel de soutien à l'élève** (selon la politique d'embauche du Conseil)
- i) les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée (TES)
- possèdent les qualifications nécessaires.
 - en collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant-titulaire ou l'enseignante ou l'enseignant-ressource, aident à élaborer, mettre au point, appliquer et suivre les programmes d'enseignement individualisés des élèves.

- collaborent aux modifications et adaptations appropriées décrites dans le PEI.
- aident l'élève dans ses activités d'apprentissage, sous la supervision de l'enseignante ou l'enseignant.
- aident aux élèves à acquérir les compétences nécessaires à la vie quotidienne et à leurs soins personnels.
- contrôlent et notent les réalisations et les progrès de l'élève en regard des attentes décrites dans le PEI, sous la direction de l'enseignante ou de l'enseignant.
- maintiennent une communication suivie avec les enseignantes ou les enseignants de l'élève.

Le père ou la mère/la tutrice ou le tuteur

- se tient au courant des politiques et processus du conseil dans les secteurs qui concernent l'enfant.
- participe aux réunions du CIPR, aux conférences entre parents et personnel enseignant et aux autres activités scolaires pertinentes.
- participe à l'élaboration du PEI.
- connaît le personnel scolaire qui travaille avec l'élève.
- aide l'élève à la maison.
- collabore avec la direction de l'école et le personnel enseignant afin de résoudre les problèmes.
- est responsable de l'assiduité de l'élève à l'école.

L'élève

- *respecte les obligations décrites dans la Loi sur l'éducation, les règlements et les Notes Politiques/Programmes.*
- respecte les politiques et processus du conseil.
- participe aux rencontres du CIPR, aux conférences entre parents et personnel enseignant et aux autres activités, au besoin.

2.3 MÉTHODES DE DÉPISTAGE PRÉCOCE ET STRATÉGIES D'INTERVENTION

PHILOSOPHIE

Le ministère de l'Éducation, de par sa Note Politique/Programmes n°11 datée du 30 novembre 1981, demande à chaque conseil scolaire d'établir une méthode de dépistage précoce et continu afin de déterminer, de façon plus systématique, les besoins de chaque enfant sur le plan de l'apprentissage afin d'intervenir tôt à chacune de ses années d'étude, particulièrement à la maternelle et au jardin. La prévention demeure donc la préoccupation centrale du dépistage précoce. Dans cet esprit préventif, il est recommandé que le dépistage précoce commence dès l'inscription à la maternelle afin que des efforts réels pour stimuler et promouvoir le développement de l'enfant, en bas âge, soient déployés. Bien que le dépistage précoce s'adresse de façon formelle et obligatoire à chaque enfant de la maternelle, du jardin et de la première année, l'objectif à long terme est qu'il s'étende pendant toute la scolarité de l'enfant lorsque les besoins le justifient.

La réussite du dépistage est assurée dans la mesure où il existe une étroite collaboration entre les enseignantes et les enseignants, la direction de l'école, l'enseignante ou l'enseignant-ressource d'une même école ainsi que les parents. En tout temps, s'il y a lieu, la participation du personnel des Services à l'élève ainsi que celle des spécialistes de la santé, est également préconisée lors du processus de dépistage précoce et d'interventions continues. Les intervenantes et intervenants scolaires doivent renseigner les parents sur le profil de l'élève ainsi que sur les modalités d'interventions à utiliser auprès de leur enfant. Ceci doit se faire dès les premières années à l'école et tout au long de la scolarité de l'enfant, afin d'impliquer les parents tout au long du processus de dépistage précoce et d'interventions continues.

PRATIQUE / OUTILS UTILISÉS

Les directions d'école recueillent des renseignements auprès des parents dès l'inscription, et ce peu importe l'année d'études dans laquelle l'élève sera inscrit. Outre le formulaire d'inscription, un formulaire de renseignements additionnels (GNO-AAA-2) permet aux parents de partager les détails qui peuvent avoir un impact sur la réussite scolaire de l'élève (p.ex. renseignements médicaux, acquisitions sur le plan développemental, habiletés de communication, services communautaires utilisés, etc.).

En maternelle (et au jardin pour les nouvelles inscriptions), une entrevue d'accueil (GNO-AAA-1) est complétée par le personnel enseignant en consultation avec les parents afin de recueillir d'autres renseignements pour établir le profil de l'élève. Lorsque des préoccupations sont soulevées, la direction consulte le personnel approprié des Services à l'élève afin de mettre en place les programmes et services requis pour bien répondre aux besoins de l'élève.

Tôt à l'automne, les orthophonistes du Conseil se déplacent dans les écoles élémentaires (à l'exception des écoles rurales des régions de l'Algoma et de Superior-Greenstone) pour effectuer un dépistage orthophonique chez les élèves de la maternelle (ainsi que chez les nouveaux inscrits au jardin). Ce dépistage permet de déterminer quels élèves auront besoin

d'intervention, soit sur le plan orthophonique, soit sur le plan de l'acquisition de la langue française (actualisation linguistique en français, ALF).

De plus, les enseignants et les enseignantes de la maternelle et du jardin complètent par le biais d'observation de chacun de ses élèves, une fois au mois de novembre et une autre fois au mois de mai, l'inventaire des préalables à l'apprentissage (IPAS) qui tient compte du développement affectif, cognitif et psychomoteur de l'enfant, et utilisent des outils de dépistage prédictifs validés en conscience phonologique et en mathématiques afin de planifier des interventions, de les réviser et de les adapter pour répondre adéquatement aux besoins de chaque enfant. Ces outils de dépistage sont utilisés à nouveau en 1^{ère} année pour les élèves qui n'ont pas atteint les seuils de réussite à la fin du jardin. Les données recueillies sont entrées dans le profil informatisé de la salle de classe, ce qui génère également un profil pour chaque élève.

Les élèves identifiés comme étant à surveiller suite à ce dépistage ne recevront pas nécessairement une identification de troubles d'apprentissage ou autre anomalie. L'objectif du dépistage est d'assurer que les élèves qui ont simplement besoin d'un support additionnel ou différent le reçoivent et que ceux qui ont des difficultés persistantes (p.ex. troubles d'apprentissage) reçoivent une évaluation formelle et le support nécessaire le plus tôt possible.

Une banque d'interventions selon des domaines ciblés est fournie aux enseignantes et aux enseignants afin qu'ils puissent intervenir efficacement pour répondre aux besoins particuliers de leurs élèves. Les interventions sont documentées dans un plan d'intervention qui alimente également le profil de l'élève.

Tout au long du processus d'enseignement et d'apprentissage, des grilles d'observation correspondant au programme d'études permettent aux enseignantes et aux enseignants de mesurer le rendement des élèves et leur réaction aux interventions, de développer davantage leur profil d'apprentissage et de mieux cibler leurs forces et leurs besoins spécifiques. Ceci résulte en un processus dynamique dans lequel l'élève reçoit un support continu afin de répondre aux besoins ciblés par les outils de dépistage ainsi qu'aux inquiétudes soulevées par le personnel.

Cette année, la conseillère pédagogique de la petite enfance a accompagné les enseignantes et enseignants par le biais des activités suivantes :

- formation initiale et formation d'appoint
- accompagnement dans l'administration des outils de dépistage
- accompagnement dans l'analyse des résultats
- accompagnement dans la formation des sous-groupes pour les interventions
- accompagnement lors des CAP
- enquêtes collaboratives en communication orale et en mathématiques
- monitoring et évaluation de la mise en oeuvre

2.4 PROCESSUS DU COMITÉ D'IDENTIFICATION, DE PLACEMENT ET DE RÉVISION (CIPR) ET DU COMITÉ D'APPEL

Toutes les écoles du CSPGNO mettent sur pied une équipe-école qui joue un rôle important dans la détermination de stratégies susceptibles d'accroître le succès de l'élève pour lequel elle se soucie de son apprentissage (voir "Étapes du processus de soutien", section 2.5). Un renvoi à un CIPR n'est fait que lorsque les mesures convenues lors des réunions de l'équipe-école ont été appliquées et jugées insuffisantes, à moins qu'on se rende compte dès le début que les besoins de l'enfant seront mieux satisfaits en recourant à un CIPR. Le renvoi à un CIPR est fait par la direction d'école et/ou à la demande écrite du parent.

Le CSPGNO maintient dans chacune de ses écoles, conformément au Règlement 181/98, un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR).

Le **CIPR** a comme mandat d'examiner le dossier de l'élève qui a des besoins spéciaux et dont le programme exige des modifications ou des services spécialisés. Ce dernier voit aussi à l'identification, au placement et à la révision du progrès des élèves qui sont identifiés au niveau de l'école.

Membriété du CIPR

- direction de l'école
- personne désignée du Conseil
- enseignante ou enseignant et/ou enseignante/enseignant-ressource

Les parents et/ou l'élève, ainsi que d'autres intervenantes et intervenants concernés, le cas échéant, sont invités à participer au CIPR.

Le CSPGNO publie un **Guide aux parents** qui vise à leur donner des renseignements sur les programmes et services destinés à l'enfance en difficulté, sur le processus du comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), sur les procédures en cas de désaccord avec le comité IPR et sur le plan d'enseignement individualisé. Ce guide est distribué aux parents avec l'avis de convocation (GNO-SAE-5A) avant la réunion du CIPR et est également disponible sur le site web du Conseil.

https://cspgno.ca/sites/default/files/2018-219_guide_parents.pdf

La **gérance d'un CIPR** est un mandat que l'on attribue aux directions d'école et le Conseil les mandate d'agir à titre de présidente ou de président.

1. La présidente ou le président invite les participantes et les participants et annonce les intentions du CIPR.
2. La direction présente un sommaire du dossier de l'élève :
 - A. les évaluations réalisées
 - C. les points forts et les besoins
 - D. les interventions réalisées
3. La direction invite le rapport du parent.
4. La direction invite le rapport de l'enseignante ou de l'enseignant, et/ou de l'enseignante ou l'enseignant-ressource ou autres intervenantes et intervenants.
5. L'équipe détermine l'identification à partir des renseignements disponibles et fait la recommandation du placement.
6. Les parents sont consultés en ce qui a trait aux programmes et services qui seront documentés au PEI de l'élève.

La direction s'assure que le formulaire du CIPR (GNO-SAE-5B) soit signé et placé dans le dossier de documentation dans le DSO.

Suite à la rencontre, la direction s'assure qu'un PEI soit préparé dans les trente (30) jours qui suivent la date du CIPR et qu'il soit remis au parent.

Un système informatisé permet au Conseil de gérer les données des élèves en enfance en difficulté. Voici les statistiques sur le nombre d'élèves identifiés par école, par catégorie d'anomalie, pour l'année scolaire 2018-2019.

Élèves identifiés par anomalie par école au CSPGNO en date du 31 mai 2019																																
École	N-01		N-02		N-03		N-04		N-05		N-06		N-07		N-08		N-09		N-10		Total		Total élèves identifiés	aucune anomalie		Total élèves non-Id.	Nombre total de PEI	% élèves ayant un PEI (école)	% élèves ayant un PEI (conseil)	Effectifs		
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F		G	F						G	F
É.p. Camille-Perron	1	0	1	0	0	0	5	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	8	2	10	1	1	2	12	17,14	0,48	70	
É.p. de la Découverte	3	3	0	0	0	1	3	1	2	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	1	12	8	20	16	8	24	44	15,94	1,76	276	
É.p. l'Escalade	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	2	3	30,00	0,12	10	
É.p. Écho-des-Rapides	3	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	10	2	12	6	2	8	20	20,41	0,80	98	
É.p. Foyer-Jeunesse	4	5	2	1	0	0	5	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	4	16	12	28	3	3	6	34	17,89	1,36	190	
É.p. Franco-Manitou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	2	1	3	4	0	4	7	13,73	0,28	51	
É.p. Franco-Nord	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	1	3	5	2	7	10	13,70	0,40	73		
É.p. Hanmer	2	3	1	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	8	5	13	3	1	4	17	24,29	0,68	70		
É.p. Hélène-Gravel	3	3	2	0	2	1	2	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3	1	12	8	20	8	8	16	36	12,41	1,44	290		
É.p. Jean-Éthier-Blais	12	1	7	1	0	0	4	4	1	1	0	0	2	0	0	0	2	0	13	3	41	10	51	16	9	25	76	23,17	3,04	328		
É.p. Jeanne-Sauvé	0	0	1	0	0	0	5	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	1	8	5	3	8	16	17,58	0,64	91		
É.p. Macdonald-Cartier	5	4	1	1	1	0	3	6	4	1	0	0	0	0	0	0	2	0	9	4	25	16	41	9	7	16	57	31,84	2,28	179		
É.p. Pavillon-de-l'Avenir	7	1	2	1	0	0	2	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	3	0	16	4	20	10	6	16	36	22,93	1,44	157			
É.p. de la Rivière-des-Français	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00	0,00	15	
É.p. Villa Français des Jeunes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	33,33	0,04	3	
É.s. Cap sur l'Avenir	3	5	1	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	9	7	16	4	2	6	22	122,22	0,88	18		
É.s. Château-Jeunesse	1	0	1	0	0	0	6	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	3	11	1	0	1	12	28,57	0,48	42		
É.s. Cité-Supérieure	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	5,00	0,04	20	
É.s. Hanmer	4	5	0	1	0	0	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	2	16	11	27	11	4	15	42	44,68	1,68	94		
É.s. Macdonald-Cartier	16	9	5	1	0	1	12	4	2	0	1	1	2	1	0	0	1	1	16	5	55	23	78	18	12	30	108	32,63	4,32	331		
É.s. l'Orée des Bois	1	0	0	0	0	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	8	5	13	2	0	2	15	62,50	0,60	24		
É.s. de la Rivière-des-Français	0	0	1	0	0	0	8	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	13	1	14	5	2	7	21	58,33	0,84	36		
É.s. Villa Française des Jeunes	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	5	2	7	3	2	5	12	36,36	0,48	33		
Total	68	40	27	6	3	3	68	39	13	5	2	1	5	1	1	2	9	1	78	25	274	123	397	131	74	205	602		24,09	2499		
pourcentage systémique de l'anomalie	17,13	10,08	6,80	1,51	0,76	0,76	17,13	9,82	3,27	1,26	0,50	0,25	1,26	0,25	0,25	0,50	2,27	0,25	19,65	6,30												
pourcentage systémique des élèves ayant un PEI	11,30	6,54	4,49	1,00	0,50	0,50	11,30	6,48	2,16	0,83	0,33	0,17	0,83	0,17	0,17	0,33	1,50	0,17	12,96	4,15				21,76	12,29							
pourcentage systémique selon l'effectif	4,32	1,32	0,24	0,24	0,24	0,24	4,28	0,72	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,40	0,40	4,12	15,89							8,20	24,09					
N-01	Comportement								N-06		Élèves surdoués																					
N-02	Autisme								N-07		Déficience légère ou handicap de développement																					
N-03	Surdité et surdité partielle								N-08		Cécité et basse-vision																					
N-04	Difficultés d'apprentissage								N-09		Handicap physique																					
N-05	Trouble de langage et trouble de parole								N-10		Anomalies multiples																					

2.5 ÉVALUATIONS ÉDUCATIONNELLES ET AUTRES ÉVALUATIONS

Le personnel enseignant de chacune des écoles du CSPGNO se préoccupe des élèves qui éprouvent des difficultés à réussir le curriculum ontarien. Le Conseil s'est donné un cadre d'évaluation systémique qui lui permette de repérer les élèves qui progressent peu ou qui ne progressent pas. Des plans d'interventions sont mis en place par le personnel enseignant et les rencontres en communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) offrent une plage pour discuter du rendement des élèves et des interventions nécessaires pour que ces derniers progressent. Ceci définit la première étape du processus de soutien à l'élève suivi par le personnel enseignant dans un effort de dépistage et d'interventions précoces (voir "Processus de soutien à l'élève" à l'article 2.1). Dans toute situation où l'élève ne parvient pas à acquérir les compétences prescrites, il importe d'en informer les parents, de tenir des conférences de cas et de travailler avec le milieu familial afin de mieux cerner les besoins de l'élève et de tenter d'y remédier le plus tôt possible.

Dans la mesure où les premières tentatives ne donnent pas de résultats favorables, le personnel enseignant peut avoir recours au soutien de l'équipe-école qui, après avoir étudié le cas, définira la problématique et lui proposera; soit de nouvelles interventions, soit une demande de service ou soit l'élaboration d'un PEI.

DEMANDE DE SERVICE - ÉCOLES URBAINES

SERVICES DU CSPGNO

Si l'équipe-école décide qu'une demande de service est nécessaire, le Conseil met à la disposition des écoles urbaines les services de cinq orthophonistes et d'une psychométricienne. Les services de supervision clinique pour la psychométricienne sont offerts par un psychologue, dans une entente contractuelle.

Les services offerts se présentent généralement sous modalités différentes, soit par consultation professionnelle, soit par évaluation formelle des besoins de l'élève.

Un processus de référence est suivi par le personnel scolaire. Les demandes de services (GNO-SAÉ-4B) sont acheminées au secteur des Services à l'élève par la direction d'école suite aux rencontres équipes-écoles et/ou aux consultations avec les professionnels.

Le nom de l'élève est placé sur la liste d'attente du service respectif.

Bien que les élèves soient placés sur la liste d'attente selon la date de référence, certains facteurs peuvent affecter les délais d'attente:

- la disponibilité des professionnels pour effectuer des évaluations ;
- l'âge de l'élève ;

- les échéances imposées par certains processus administratifs (p.ex., admissibilité des services externes, accès à un programme spécialisé) ;
- l'urgence de la situation (p.ex., problème grave d'adaptation scolaire) ;
- la nature et la sévérité des défis.

Consentement des parents

Dans les semaines qui précèdent l'évaluation, la professionnelle ou le professionnel communique avec les parents pour documenter l'historique et obtenir leur consentement verbal à l'évaluation et communique avec l'école afin de déterminer les dates auxquelles l'évaluation sera complétée. La direction d'école obtient alors le consentement écrit des parents et l'achemine à la professionnelle ou au professionnel. Le consentement est versé au dossier clinique et au DSO.

Communication des résultats

Une fois l'évaluation terminée, une rencontre entre la professionnelle ou le professionnel ayant effectué l'évaluation et le parent est organisée afin que leur soient transmis les résultats. Avec le consentement des parents, le personnel scolaire participe à la rencontre. Une copie du rapport d'évaluation est remise aux parents.

Une copie du rapport est également déposée dans le dossier de documentation du dossier scolaire du l'Ontario (DSO), avec le consentement des parents, en vertu du Règlement 271 sur les dossiers scolaires.

Les données brutes, soit le dossier de travail, ainsi qu'une copie originale du rapport sont conservées sous clés dans un classeur dont l'accès est réservé aux professionnels respectifs.

Décisions découlant des résultats d'évaluations

Suite à la remise du rapport, les interventions se poursuivent. Il est possible que l'équipe scolaire décide d'élaborer un PEI ou de renvoyer le cas à un CIPR s'il est justifiable que l'élève soit identifié selon l'une des catégories d'anomalies du ministère.

Partage de l'information/Protection de la confidentialité

Le partage avec les organismes externes peut se faire une fois que le parent a signé le formulaire GNO-SAÉ-8, conformément à la Note Politique/Programmes No.59. Ce processus permet d'assurer le ***caractère confidentiel de l'information***.

SERVICES EXTERNES

Des services d'orthophonie (parole), de physiothérapie et d'ergothérapie sont disponibles par l'entremise des Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS). L'orthophoniste complète les formulaires de demande de service pour les besoins en orthophonie (parole) et la direction d'école complète les formulaires de demande de service pour les services de

physiothérapie et d'ergothérapie. Les services de réadaptation sont présentement sous révision dans le contexte de la Stratégie en matière de besoins particuliers. Nous verrons des changements dans l'offre de services débutant à l'automne 2018, notamment à l'égard des services d'orthophonie qui seront unifiés (réadaptation en parole et langage offerte par une seule orthophoniste). La Note Politique/Programmes 81 sera révisée afin de refléter la vision du ministère dans le cadre de cette stratégie.

Tous les formulaires des Services à l'élève sont conformes à la Loi municipale de 1989 sur l'accès à l'information et le respect de la vie privée.

La création du Consortium des élèves du Nord de l'Ontario (CÉNO) en novembre 2018 assure une plus grande variété de services en français dans les régions du Nord de l'Ontario pour les 6 conseils francophones. Le CÉNO offre des services en orthophonie, en ergothérapie, en ACA, en travail social, en psychométrie, en psychologie et en psychiatrie.

DEMANDE DE SERVICE - ÉCOLES RURALES

SERVICES DU CSPGNO

Les écoles rurales de la région de Sudbury bénéficient des services d'évaluations orthophoniques du Conseil et du CÉNO.

Au terme de l'évaluation psychopédagogique, les écoles rurales de la région de Sudbury/Manitoulin et de l'Algoma sont desservies par une psychométricienne pouvant compléter à la fois l'évaluation éducationnelle et l'évaluation psychologique. La psychométricienne reçoit la supervision clinique d'un psychologue dont les services sont retenus à la pige. Ces services étaient disponibles grâce au financement du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère des Services sociaux et communautaires jusqu'au printemps 2017. Depuis, le financement est versé au Conseil par le ministère de l'Éducation.

Le processus de référence pour ces deux types d'évaluations est le même que pour les écoles urbaines.

SERVICES EXTERNES

Les écoles rurales de la région de l'Algoma et de Superior-Greenstone accèdent aux services d'évaluations orthophoniques par l'entremise des services ruraux (anciennement nommés les Services intégrés pour les enfants du Nord, SIEN). Les demandes doivent être adressées par les parents à la gérante de cas des services centralisés (Single Point of Acces, Algoma et Partenariat de Services pour les enfants en milieu rural, Thunder Bay). Les élèves dans la région d'Algoma sont desservis jusqu'au Jardin.

Les écoles de la région Superior-Greenstone suivent encore le même processus que précédemment pour les évaluations psychopédagogiques, c'est-à-dire qu'elles doivent aiguiller les parents vers le Partenariat de Services pour les enfants en milieu rural qui déploie les professionnels des agences respectives pour compléter les évaluations.

Les demandes de services du CÉNO sont acheminées à la direction des services à l'élève.

Les évaluations suivantes ont été complétées au cours de l'année 2018-2019 :

Orthophonie (langage): 32 évaluations

Orthophonie (dépistage des élèves de la maternelle et nouveaux élèves au jardin) : 218 élèves

Psychométrie (écoles urbaines) : 23 élèves

Psychométrie (écoles rurales) : 25 élèves entre mai 2018 et avril 2019 (CSPGNO et CSCNO)

Types d'outils d'évaluation/Qualifications du personnel/ Délais d'attente moyenne

Les instruments utilisés par le personnel qualifié, les qualifications du personnel qui font les évaluations et les délais d'attente moyenne sont présentés dans le tableau qui suit.

Type d'évaluation	Aspects évalués	Qualifications	Loi applicable	Instruments d'évaluation utilisés	Délai d'attente moyenne CSPGNO	Délai d'attente moyenne Services ruraux
Psychométrique	Fonctionnement intellectuel et cognitif Fonctionnement adaptatif Comportement Personnalité Coordination visuomotrice Perception et mémoire visuelle Perception et mémoire auditive Motricité	Psychométricienne, Maîtrise en psychologie	<i>Loi sur l'éducation</i>	WISC-IV WAIS-III WAIS-IV Connors BRIEF CPT3 VMI Test of visual perceptual skills ABAS	9 mois	6 mois
Éducationnelle	Lecture Communication orale Communication écrite Mathématiques	Psychométricienne, Maîtrise en psychologie		WIAT-II ÉVIP PPVT-IV		
Orthophonique	Communication sociale et cognitive Langage réceptif et expressif Parole Déglutition Habilités prélinguistiques	Orthophoniste, membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes de l'Ontario	<i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i>	E.O.W.P.V.T-R ÉVIP CELF-PRESCHOOL CELF-4 CELF-CDN-F CELF-5 PLS-4 TACL-3	7-9 mois	10 mois
En ergothérapie	Motricité fine	Ergothérapeute agréé RLISS/SIEN	<i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i>	Developmental Test of Visual Motor Integration - Beery VMI	36 mois	9 mois
En physiothérapie	Motricité globale	Physiothérapeute agréé RLISS/SIEN	<i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i>		36 mois	9 mois

2.6 SERVICES AUXILIAIRES DE SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Selon la note Politique/Programmes n°81, la prestation des services auxiliaires de santé pendant les heures de classe est une responsabilité que se partagent les Conseils scolaires, les Centres d'accès aux soins communautaires (RLISS) du ministère de la Santé et les organismes qui relèvent du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse.

Le **conseil scolaire** s'occupe de l'administration de médicaments par voie buccale lorsqu'il est prescrit qu'ils doivent être pris pendant les heures de classe. Pour ce qui est des élèves ayant un handicap physique, le conseil fournit des services d'ordre général (par exemple, les soulever et les mettre en position, les aider à se mouvoir, à manger, à aller aux toilettes et à faire des exercices courants). Des techniciens et techniciennes d'éducation spécialisée offrent présentement de tels services lorsqu'ils sont requis.

Les orthophonistes du Conseil voient à l'évaluation et au traitement des élèves ayant un trouble du langage et/ou un trouble de la communication orale et écrite et élabore des plans d'intervention qui sont généralement appliqués dans un service à retrait, parfois avec l'appui d'une assistante de communication. Elles offrent également des services de consultation au personnel oeuvrant auprès des élèves nécessitant un traitement.

Bien que le CSPGNO n'emploie pas d'ergothérapeute, de physiothérapeute, d'infirmière ou de nutritionniste, ce sont généralement les TES qui assurent la mise en oeuvre des programmes qui sont élaborés par les divers professionnels des Réseaux locaux d'intégrations des services de santé (RLISS) ou d'autres agences communautaires offrant un traitement aux enfants.

Les **RLISS** fournissent des services de santé professionnels, en milieu scolaire, aux élèves qui y sont admissibles. Le ministère de la Santé finance des services d'ergothérapie, d'orthophonie, de physiothérapie, de soins infirmiers et de nutrition. Dans le cadre de la Stratégie provinciale pour la santé mentale, chaque conseil scolaire bénéficie maintenant des services d'une infirmière en santé mentale et en toxicomanie.

L'ergothérapeute intervient principalement au niveau des difficultés de motricité fine et/ou globale, de fonctionnement au niveau visuo-moteur ou au plan perceptivo-moteur. Elle ou il vise à maximiser le fonctionnement des membres supérieurs et développer l'autonomie au niveau des soins personnels et l'hygiène. Elle ou il fait également des recommandations quant à l'accessibilité de l'école (modification environnementale, équipement, aides techniques et technologiques).

L'orthophoniste du RLISS traite les désordres de la parole, c'est-à-dire les mécanismes purement physiques de la communication d'un message (articulation, débit, timbre, qualité vocale et résonance, fluidité).

Le physiothérapeute s'assure que l'école puisse être accessible et puisse répondre aux besoins de mobilité des élèves ayant des difficultés d'ordre physique afin d'améliorer ou de maintenir leur capacité fonctionnelle et leur autonomie. Les services peuvent s'inscrire dans la consultation aussi bien que dans la réadaptation. L'éducation et la formation du personnel du Conseil en matière d'utilisation d'équipement, de soulèvement, de transfert, de positionnement,

de mobilité, d'activités motrices globales et de techniques de prévention rendent possible la réadaptation et le confort, ainsi que l'accès et la participation des élèves aux activités scolaires.

La note Politique/Programmes n°81 sera révisée dans le contexte de la Stratégie en matière de besoins particuliers. Les services d'orthophonie seront unifiés et offerts par une seule orthophoniste pour les élèves qui nécessitent de la thérapie au niveau du langage et de la parole. Chacune des 34 régions de la province doit définir quels fournisseurs offriront quels services de réadaptation (orthophonie, ergothérapie, physiothérapie) aux enfants et à leurs parents à compter de l'automne 2018 afin de faciliter la navigation dans le système et d'optimiser les ressources disponibles.

En 2019-2020, les services de réadaptation dans la région du Grand Sudbury continueront à être offerts par le Centre de traitement pour enfant. Cette initiative est pour une durée d'un an afin de faciliter la transition vers la prestation des services telle qu'attendue par la Stratégie en matière de besoins particuliers. Dans la région d'Algoma et de Superior Greenstone, les services sont aussi offerts par les centres de traitement pour enfants respectifs.

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse assume la responsabilité de la prestation des services auxiliaires de santé dans les établissements de soins et de traitement pour enfants (STGC). Les demandes d'admission aux programmes STGC sont acheminées par l'école à la direction des Services à l'élève qui, elle, les achemine au Centre de l'enfant et de la famille. Les élèves et leurs familles peuvent également avoir accès aux services communautaires de cette agence partenaire. L'école aiguille les parents vers le service Esprit ouvert du Centre de l'enfant et de la famille.

Les enfants de 6 ans ou moins nécessitant plus de deux services de santé peuvent également être admissibles aux services du Centre de traitement pour enfants (CTE), un programme de soins et de traitement en milieu hospitalier (STGC) dans lequel est offerte une composante éducative.

Une collaboration entre le ministère de la Santé et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse assure la disponibilité de ces services par l'entremise des **Services ruraux** dans les écoles rurales de la région de l'Algoma et de la région de Superior-Greenstone. Les professionnels évaluent les besoins des élèves et leur offrent des services de thérapie en plus de fournir des services de consultation au personnel du conseil chargé d'assurer le suivi.

Généralement, lorsqu'il y a désaccord à propos de la prestation des services auxiliaires de santé, une conférence de cas où chaque parti peut faire entendre ses préférences à l'égard des services suffit pour régler les différends.

Lorsque la prestation des services auxiliaires de santé est déterminée au moment d'une rencontre du comité IPR, les parents ont 15 jours suivant la réception de la décision pour demander, par écrit à la direction de l'école, une rencontre afin de réviser cette décision. Si les deux parties ne s'entendent toujours pas sur la décision (admission au service, nature/fréquence du service, fin du service), les parents ont 15 jours pour déposer un avis d'appel auprès du secrétaire du Conseil. Suite à la rencontre de la commission d'appel, les recommandations du comité sont communiquées aux partis impliqués et une décision est prise.

Ces mesures sont décrites dans le Guide destinés aux parents sur le site web du conseil, https://cspgno.ca/sites/default/files/2018-219_guide_parents.pdf.

Les services auxiliaires de santé en milieu scolaire et les liens avec les initiatives gouvernementales et communautaires sont présentés dans le diagramme et les tableaux qui suivent.

SERVICES AUXILIAIRES DE SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE – RESPONSABILITÉS

Ministère de l'Éducation de l'Ontario	← Conseils scolaires	← <ul style="list-style-type: none"> • Administration de médicaments par voie buccale • Soulèvement et mise en position • Aide pour se mouvoir • Aide pour manger • Aide aux toilettes • Cathétérisme • Orthophonie : communication sociale et cognitive, prélinguistique, correction du langage et récupération, parole de gravité légère • Physiothérapie et ergothérapie : exercices généraux de maintien
Ministère de la Santé	← Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS)	← <ul style="list-style-type: none"> • Soins infirmiers / infirmière en santé mentale et toxicomanie • Orthophonie : parole de gravité modérée • Physiothérapie et ergothérapie
	← Bureau de santé	← <ul style="list-style-type: none"> • Nutrition
Ministère de la Santé		← <ul style="list-style-type: none"> • Santé
Ministère des Services l'enfance et la jeunesse	← Établissements de soins et de traitement pour enfants (STCG)	← <ul style="list-style-type: none"> • Santé mentale
Écoles rurales		
Ministère de la Santé		
Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse	← Services ruraux	← <ul style="list-style-type: none"> • Orthophonie : parole et langage • Physiothérapie et ergothérapie • Counselling (santé mentale)
Ministère de l'Éducation		

SERVICES AUXILIAIRES DE SANTÉ

(selon l'Annexe C des normes)

Organisme ou personne qui dispense le service (p. ex. RLISS, personnel du conseil, père ou mère, élève)	Critères d'admissibilité permettant aux élèves de recevoir le service	Poste de la personne qui détermine l'admissibilité au service et le niveau d'aide	Critères permettant de déterminer à quel moment le service n'est plus requis	Processus pour régler les différends sur l'admissibilité et le niveau d'aide (le cas échéant)
Soins infirmiers				
RLISS mère/père/tuteur/tutrice	Recommandations médicales	Médecin Gestionnaire de soins RLISS	Recommandation médicale Recommandation du gestionnaire de soins RLISS Parents ne désirent plus les services Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève
RLISS – infirmière en toxicomanie et santé mentale	Référence scolaire – toxicomanie, dépendances	Gestionnaire de cas, RLISS	Recommandation du gestionnaire de soins RLISS Parents ne désirent plus les services Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique	
Ergothérapie / physiothérapie				
RLISS mère/père/tuteur/tutrice	Recommandations du médecin, de l'ergothérapeute ou du physiothérapeute	Médecin Ergothérapeute Physiothérapeute Gestionnaire de soins RLISS	Recommandation du spécialiste Recommandation du gestionnaire de soins RLISS Parents ne désirent plus les services Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique Participation de l'élève est irrégulière ou inexistante	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève
Orthophonie: Parole / langage				
parole : RLISS gravité modérée ou incidence moyenne Correction du langage et récupération : personnel du conseil	Rapport/évaluation de l'orthophoniste	Orthophoniste	Recommandation de l'orthophoniste Recommandation du gestionnaire de soins RLISS Parents ne désirent plus les services Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique Recommandation de l'orthophoniste Parents ne désirent plus les services Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève
Nutrition				
Bureau de santé	Recommandations médicales	Médecin Diététiste	Recommandation du médecin/de la diététiste Parent(s) estiment que le traitement n'est plus nécessaire Élève ou parents ne coopèrent plus au processus thérapeutique	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève
Administration des médicaments prescrits / Cathétérisme / Succion /				
L'élève, sur autorisation mère/père/tuteur/tutrice personnel de soutien, sur autorisation	Recommandations médicales Autorisation écrite des parents	Médecin	Recommandation du médecin Parent(s) estiment que le traitement n'est plus nécessaire	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève
Soulèvement et mise en position / Aide pour se mouvoir / Alimentation / Aide aux toilettes				
Personnel de soutien	Recommandations du médecin, de l'ergothérapeute ou du physiothérapeute	Médecin Ergothérapeute Physiothérapeute	Recommandation du spécialiste Parent(s) estiment que le service n'est plus nécessaire	Conférence de cas parents/école/spécialiste pour obtenir un consensus Appel à la direction des Services à l'élève

LIENS AVEC LES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES ET COMMUNAUTAIRES		
Programmes	Agences	Représentant/e
Enfants en santé	Ville du Grand Sudbury	Barbara Breault
Comité de travail pour la prévention du suicide "Suicide Task Force Prevention" / NESPN	Communauté / Réseau Nord	Jacqueline Richer-Dutrisac
Écoles en santé / Enfants en santé	Service de santé publique	Marc Gauthier
Programmes de Soins, traitement, garde et correction (STGC)	Centre de l'enfant et de la famille Ressource sur la garde d'enfants Horizon Santé Nord	Carole Paquette
Programme éducationnel au sein des centres correctionnels	Ministry of Youth and Justice Northern Youth Services	Carole Paquette
Programme éducationnel pour les élèves en probation	Ministry of Youth and Justice	Carole Paquette
Triple P	Bureau de santé publique	Diane Zannier
Santé mentale dans les écoles	Centre de l'enfant et de la famille	Diane Zannier
Table de planification pour les élèves à besoins spéciaux, sous-comité du réseau Meilleurs Départs <ul style="list-style-type: none"> - Dépistage et intervention précoce - Transition à l'école 	Multi-agences, multi-ministères / Ressource pour l'enfance et la communauté	Carole Paquette Sylvie Grenier
Réseau Meilleurs Départs	Multi-agences, multi-ministères	Carole Brouillard-Landry
Comité consultatif pour le programme de Technicien.nes en éducation spécialisée	Collège Boréal	Carole Paquette
Évaluation du risque de violence et de la menace	Services policiers du Grand Sudbury, multi-agences	Carole Paquette Marc Gauthier
Partenaires pour les enfants et les jeunes	Multi-agences	Marc Gauthier, Diane Zannier
Pupilles de la Couronne	Aide à l'enfance	Carole Paquette
Mobilisation communautaire	Services policiers du Grand Sudbury	Diane Zannier
Stratégie pour les besoins particuliers	Multi-agences	Diane Zannier Nicole Keating
Prestations de services en français	Consortium des élèves du Nord de l'Ontario (CÉNO)	Carole Paquette Diane Zannier

2.7 CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DES ANOMALIES (selon l'annexe D des normes)

En Ontario, la *Loi sur l'éducation* définit l'élève en difficulté comme un élève atteint d'anomalies de comportement ou de communication, d'anomalies d'ordre intellectuel ou physique ou encore d'anomalies associées qui appellent un placement approprié (...) dans un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté offert par le Conseil. Voici la ligne de conduite découlant de la note de service du 15 janvier 1999.

Ligne de conduite pour les anomalies

Entendu que la Loi sur l'éducation - paragraphe 8(3) exige que le ministère de l'Éducation et de la Formation définisse les anomalies des élèves et établisse les catégories d'élèves en difficulté;

Entendu que les conseils scolaires se servent de ces définitions;

Entendu que le Comité d'identification, de placement et de révision (**CIPR**) **d'un conseil scolaire utilise ces catégories et définitions pour identifier les besoins particuliers d'un élève afin qu'un placement approprié soit déterminé et qu'un plan d'enseignement individualisé efficace puisse être élaboré;**

Entendu que le règlement 181/98 qui régit le processus CIPR exige que ce dernier mentionne dans son énoncé de décision, la catégorie et la définition de toute anomalie identifiée pour l'élève;

Il est résolu que le Conseil scolaire du district du Grand Nord de l'Ontario exigera que les CIPR de chaque école appliquent à la lettre les intentions de la note de service du 15 janvier 1999 en ce qui a trait à la mise à jour des **catégories d'anomalies et définitions**, ainsi que la NPP 8 révisée en ce qui a trait à la définition des Troubles d'apprentissage (datée le 26 août 2014).

Le CIPR étudie toute documentation qui peut appuyer sa décision d'identification et de placement. Les évaluations complétées par des professionnels (p.ex. médecins, psychologues, orthophonistes, audiologistes, optométristes, ergothérapeutes, physiothérapeutes), les évaluations éducationnelles, les observations documentées dans un dossier anecdotique, les bulletins scolaires et tout autre document valable permettent de prendre une décision éclairée en consultation avec les parents. Certaines identifications nécessitent un diagnostic formel alors que d'autres non.

Dans la mesure où les renseignements corroborent les critères d'identification tels que décrits dans les définitions, le CIPR se prononce sur l'identification qui sera donnée à un élève et choisit un placement approprié aux besoins et aux points forts de l'élève. La première option de placement envisagée est le placement en classe ordinaire.

CATÉGORIES D'ANOMALIES

1. Anomalies de comportement
2. Anomalies de communication
3. Anomalies d'ordre intellectuel
4. Anomalies d'ordre physique
5. Anomalies associées

Anomalies de comportement

Difficulté d'apprentissage caractérisée par divers problèmes de comportement dont l'importance, la nature et la durée sont telles qu'elles entravent l'apprentissage scolaire. Peut s'accompagner des difficultés suivantes :

- a) inaptitude à créer et à entretenir des relations interpersonnelles;
- b) crainte ou anxiété excessive;
- c) tendance des réactions impulsives; ou
- d) inaptitude à apprendre qui ne peut être attribuée à un facteur d'ordre intellectuel, sensoriel ou physique, ni à un ensemble de ces facteurs.

Anomalies de communication

Autisme

Grave difficulté d'apprentissage caractérisée par :

- a) des problèmes graves :
 - de développement éducatif;
 - de relations avec l'environnement;
 - de motilité;
 - de perception, de parole et de langage.
- b) une incapacité de représentation symbolique antérieurement à l'acquisition du langage.

Surdité et surdité partielle

Anomalie caractérisée par un manque de développement de la parole ou du langage en raison d'une perception auditive réduite ou inexistante.

Troubles du langage

Difficulté d'apprentissage caractérisée par une compréhension ou une production déficiente de la communication verbale, écrite ou autre, qui peut s'expliquer par des facteurs neurologiques, psychologiques, physiques ou sensoriels, et qui peut :

- a) s'accompagner d'une perturbation dans la forme, le contenu et la fonction du langage et
- b) comprendre :
 - des retards de langage;
 - des défauts d'élocution;
 - des troubles de la phonation, qu'ils soient ou non organiques ou fonctionnels.

Troubles de la parole

Difficulté éprouvée dans la formation du langage, qui peut s'expliquer par des raisons d'ordre neurologique, psychologique, physique ou sensoriel, qui porte sur les moyens perceptivo-moteurs de transmission orale et qui peut se caractériser par des troubles d'articulation et d'émission des sons au niveau du rythme ou de l'accent tonique.

Trouble d'apprentissage

Un « trouble d'apprentissage » compte parmi les troubles neurologiques du développement qui ont un effet constant et très important sur la capacité d'acquérir et d'utiliser des habiletés dans un contexte scolaire et d'autres, et qui :

- a un impact sur l'habileté à percevoir ou à interpréter efficacement et avec exactitude les informations verbales ou non-verbales chez les élèves qui ont des aptitudes intellectuelles évaluées au moins dans la moyenne;
- entraîne
 - a) des résultats de sous-performance scolaire qui ne correspondent pas aux aptitudes intellectuelles de l'élève (qui sont évaluées au moins dans la moyenne), ou
 - b) des résultats scolaires qui ne peuvent être maintenus par l'élève qu'avec des efforts extrêmement élevés ou qu'avec de l'aide supplémentaire;
- entraîne des difficultés dans l'acquisition et l'utilisation des compétences dans au moins un des domaines suivants : lecture, écriture, mathématiques, habitudes de travail et habiletés d'apprentissage;
- peut être généralement associé à des difficultés liées à au moins un processus cognitif, comme le traitement phonologique, la mémoire et l'attention, la vitesse de traitement, le traitement perceptivo-moteur, le traitement visuo-spatial et les fonctions exécutives (p. ex., autorégulation du comportement et des émotions, planification, organisation de la pensée et des activités, priorisation, prise de décision);

- peut être associé à des difficultés d'interaction sociale (p. ex., difficulté à comprendre les normes sociales ou le point de vue d'autrui), à d'autres conditions ou troubles, diagnostiqués ou non, ou à d'autres anomalies;
- ne résulte pas d'un problème d'acuité auditive ou visuelle qui n'a pas été corrigé, de déficiences intellectuelles, de facteurs socioéconomiques, de différences culturelles, d'un manque de maîtrise de la langue d'enseignement, d'un manque de motivation ou d'effort, de retards scolaires dus à l'absentéisme ou d'occasions inadéquates pour bénéficier de l'enseignement.

Anomalies d'ordre intellectuel

Élève surdoué(e)

Enfant d'un niveau mental très supérieur à la moyenne, qui a besoin de programmes d'apprentissage beaucoup plus élaborés que les programmes réguliers et mieux adaptés à ses facultés intellectuelles.

Déficience intellectuelle légère

Difficulté d'apprentissage caractérisée par :

- a) la capacité de suivre une classe ordinaire moyennant une modification considérable du programme d'études et une aide particulière;
- b) l'inaptitude de l'élève à suivre une classe ordinaire en raison de la lenteur de son développement intellectuel;
- c) une aptitude à réussir un apprentissage scolaire, à réaliser une certaine adaptation sociale et à subvenir à ses besoins.

Handicap de développement

Grave difficulté d'apprentissage caractérisée par :

1. l'inaptitude à suivre le programme d'enseignement destiné aux déficients léger en raison d'un développement intellectuel lent;
2. l'aptitude à suivre le programme d'enseignement destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle légère;
3. une aptitude limitée à l'apprentissage scolaire, à l'adaptation sociale et à subvenir à ses besoins.

Anomalies d'ordre physique

Handicap physique

Déficiences physiques graves nécessitant une aide particulière en matière d'apprentissage pour réussir aussi bien que l'élève sans anomalie du même âge ou du même degré de développement.

Cécité et basse vision

Incapacité visuelle partielle ou complète qui, même après correction, entrave le rendement scolaire.

Anomalies associées

Anomalies multiples

Ensemble de difficultés d'apprentissage, de troubles ou de handicaps physiques nécessitant, sur le plan scolaire, les services d'enseignants qualifiés pour l'éducation de l'enfance en difficulté ainsi que des services d'appoint appropriés.

Correspondance entre les codes utilisés par le Conseil et les catégories d'anomalies du Ministère

N-01	Anomalies de comportement
N-02	Autisme
N-03	Surdit� et surdit� partielle
N-04	Difficult� d'apprentissage
N-05	Trouble du langage et Trouble de la parole
N-06	�l�ve surdou�(e)
N-07	D�ficiences intellectuelles l�g�res et handicap de d�veloppement
N-08	C�cit� et basse vision
N-09	Handicap physique
N-10	Anomalies multiples

2.8 GAMME DES PLACEMENTS POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ OFFERTS PAR LE CONSEIL

Le placement des élèves dans des classes ordinaires, que ce soit au palier élémentaire ou au palier secondaire, constitue la première option envisagée par le CIPR lorsque ce type de placement correspond aux besoins de l'élève et répond aux préférences des parents.

Le Conseil maintient qu'il est primordial que les élèves puissent bénéficier d'un programme d'enseignement adapté à leurs besoins tout en étant intégrés à leurs groupe-pairs. Le niveau d'aide offert est déterminé suite à une étude des besoins de l'élève tels qu'identifiés par le CIPR et tels qu'indiqués dans le PEI de l'élève. Les besoins de chaque école sont analysés globalement de façon régulière et des ajustements sont faits quand le niveau d'aide ne peut y répondre. Voici une liste de certains services facilitant l'intégration, offerts dans les écoles du CSPGNO :

- appui d'une équipe multidisciplinaire (psychométriciennes, leader en orthophonie, orthophonistes, leader du bien-être des élèves, travailleuses sociales, conseiller en assiduité et comportement, conseiller et conseillère pédagogique, enseignante itinérante en surdit , enseignant itinérant en milieu hospitalier et probation, enseignante en milieu correctionnel, conseill re en analyse comportementale appliqu e (ACA), assistante en ACA, assistant et assistante en intervention comportementale, assistante en communication, assistante en LSQ, assistante en technologie d'aide)
- techniciens et techniciennes en  ducation sp cialis e
- personnel sp cialis  des R seaux locaux d'int gration des services de sant 
- th rapeutes du Centre de traitement pour enfants
- cliniciennes du Centre de l'enfant et de la famille

Afin de r pondre aux besoins particuliers des  l ves, le conseil, en **consultation avec le CCED**, offre aux  l ves ayant des besoins particuliers, en collaboration avec les parents, une gamme de strat gies d'int gration et de types de placements. Les placements possibles au sein du Conseil font l'objet d'une discussion entre les membres du CCED lors des rencontres mensuelles. Les membres s'entendent sur le fait que les placements pr conis s devraient  tre inclusifs.

Types de placement	Stratégies d'intégration
Classe ordinaire avec services indirects	L'élève est placé dans une classe ordinaire pendant toute la journée. Le programme est modifié et/ou adapté par l'enseignante ou l'enseignant, en consultation avec la personne-ressource. L'élève peut recevoir l'appui d'une technicienne ou d'un technicien d'aide spécialisée ou du personnel de soutien.
Classe ordinaire avec enseignante-ressource ou enseignant-ressource	L'élève est placé dans une classe ordinaire pendant presque toute la journée ou toute la journée et reçoit un enseignement spécialisé, sur une base individuelle ou en petit groupe, dispensé dans la classe ordinaire par une enseignante ou un enseignant qualifié de l'enfance en difficulté. L'élève peut recevoir l'appui d'une technicienne ou d'un technicien d'aide spécialisée ou du personnel de soutien.
Classe ordinaire avec retrait partiel	L'élève est placé dans une classe ordinaire et profite d'un enseignement en dehors de la classe pendant moins de 50 pour 100 du jour de classe, dispensé par une enseignante ou un enseignant qualifié de l'enfance en difficulté. L'élève peut recevoir l'appui d'une technicienne ou d'un technicien d'aide spécialisée ou du personnel de soutien.
Classe distincte avec intégration partielle	L'élève est placé par le CIPR dans une classe pour l'enfance en difficulté, où le rapport élèves-enseignant respecte l'article 31 du Règlement 298, pendant au moins 50 pour 100 du jour de classe, mais est intégré à une classe ordinaire pendant au moins une période d'enseignement par jour. L'élève peut recevoir l'appui d'une technicienne ou d'un technicien d'aide spécialisée ou du personnel de soutien.
Classe distincte à plein temps	L'élève est placé par le CIPR dans une classe pour l'enfance en difficulté où le rapport élèves-enseignant est conforme à l'article 31 du Règlement 298, pendant toute la durée du jour de classe.

Programmes spécialisés

Le Conseil reconnaît qu'il est parfois nécessaire de regrouper des élèves dans certaines écoles afin d'offrir des programmes spécialisés. Les parents sont alors consultés dans l'exploration d'options possibles afin de déterminer le placement le plus approprié pour leur enfant. Cette consultation se fait habituellement dans le contexte de la rencontre du comité IPR. Les parents sont renseignés au sujet des options offertes par le Conseil.

Programme d'éducation au sein d'un établissement de soins et de traitement pour enfants (STGC)

- service pour les élèves ayant des problèmes sociaux-affectifs dans une entente conclue entre le CSPGNO et le Centre de l'enfant et de la famille (ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse)

Endroits : École secondaire Macdonald-Cartier
École secondaire Hanmer
École publique Jean-Éthier-Blais
École publique Foyer-Jeunesse
École publique Macdonald-Cartier
École publique Hanmer

- service pour les élèves ayant un trouble du spectre autistique (TSA) dans une entente conclue entre le CSPGNO et la Ressource pour l'enfance et la communauté (ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse)

Endroit : École secondaire Macdonald-Cartier

- service pour les élèves de 6 ans ou moins ayant besoin de plus de 2 services de thérapie (orthophonie, ergothérapie, physiothérapie) / l'entente est conclue entre le CSCNO et le Centre de traitement pour enfants

Endroit : Centre de traitement pour enfants, Horizon Santé-Nord

- service pour les élèves hospitalisés en raison de problèmes sérieux de santé mentale dans une entente conclue avec Horizon Santé-Nord

Endroit : Programme de santé mentale pour enfants et adolescents, Horizon Santé Nord

Programme d'éducation dans un milieu de garde et correction (STGC)

- service pour les élèves dans un milieu de garde ou de correction dans une entente conclue entre le CSPGNO et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

Endroits : École Cap sur l'Avenir
au centre pour les jeunes Cecil Facer

École Cap sur l'Avenir
au centre Frank Flowers

- service pour les élèves suivis par un agent de probation dans une entente conclue entre le CSPGNO et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

Endroits : École Cap sur l'Avenir

Programme de surdit 

- service offert par une enseignante itin rante en consultation avec le Centre Jules-L ger

Endroit :  cole secondaire Macdonald-Cartier,  cole publique H l ne-Gravel

Principaux services de consultation du Centre Jules-L�ger

- consultations   domicile et   l' cole
- consultations psychosociales
- consultations en mati re d'interpr tation scolaire
- perfectionnement en cours d'emploi
- initiation   la langue des signes

Programme d' tudes d'Apprentissage   la vie et int gration sociale (AVIS)

- programme destin  aux  l ves pr sentant un trouble de d veloppement

Endroits :  cole publique Jean- thier-Blais
 cole publique Foyer-Jeunesse
 cole publique Pavillon-de-l'Avenir
 cole secondaire Macdonald-Cartier

Programme d'adaptation sociale

- programme destiné aux élèves présentant une difficulté au niveau du comportement ou du domaine socio-affectif

Endroits : École publique Pavillon-de-l'Avenir

La nécessité de modifier le placement d'un élève est déterminée par l'équipe-école, le CIPR et les parents au moment de l'examen des besoins de l'élève.

Les critères d'admission à ces divers placements au sein du Conseil reposent sur les définitions des anomalies énoncées dans l'article 2.7 (Catégories et définitions des anomalies) ainsi que sur les besoins tels qu'identifiés par le CIPR. Dans le cas des programmes de soins, de traitement, de garde et de correction (STGC), les critères d'admission sont déterminés par l'agence.

Le processus d'admission est déterminé par le CIPR, l'équipe-école et les parents. Dans le cas des élèves admis au Centre de traitement de jour, une entente mutuelle est conclue entre les parents et le Centre de l'enfant et de la famille.

Afin d'assurer un soutien intensif aux élèves qui en ont besoin, le Conseil achemine des demandes de subventions au titre de la somme liée à l'incidence spéciale (SIS) au MÉO. Le processus de financement SIS a permis au Conseil d'ajouter des fonds au financement de base en enfance en difficulté et aux fonds pour les besoins élevés. Vingt-deux (22) demandes de Somme liée à l'incidence spéciale ont été soumises et approuvées. Ce processus assure le financement du personnel de soutien qui travaille avec les élèves ayant besoin d'appui de plus de deux personnes à temps plein (ETP) pour réussir leur programme d'études.

Le Conseil envisage acheter les services d'un autre conseil là où il ne peut répondre aux besoins d'un élève. Dans la mesure où les besoins d'un élève ne peuvent pas être répondus par l'entremise des placements offerts, le Conseil peut référer l'élève à une école provinciale.

Centre Jules-Léger

- placement dans l'école d'application ou dans l'école provinciale qui offre des services en français au niveau des difficultés d'apprentissage graves, de la surdit , de la c cit  et de la surdic cit 

Les  l ves fr quentant le Centre Jules-L ger doivent  galement r pondre aux crit res du comit  provincial d'admission du Centre.

Les divers placements offerts, au sein du Conseil, par cat gorie d'anomalies sont pr sent s au tableau suivant. Le palier ( l mentaire/secondaire) de m me que le nombre maximal d' l ves par placement y sont repr sent s.

Anomalies	Placements/Services	Palier	Nombre maximal
Anomalies de comportement			
Anomalies de comportement	Programme de traitement/Programme modifié et/ou adapté/Classe d'adaptation sociale Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté	E/S	8 de 20 à 25
Anomalies de communication			
Autisme	Programme de traitement/Programme différent, modifié et/ou adapté Classe ordinaire/Retrait partiel/Programme modifié et/ou adapté/Programme AVIS Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté	E/S	6 de 2 à 10 de 20 à 25
Surdité et surdité partielle	Classe distincte/Intégration partielle/Programme différent, modifié et/ou adapté/Consultation avec le Centre Jules-Léger Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté/Consultation avec le Centre Jules-Léger	E/S	de 1 à 2 de 20 à 25
Troubles de langage	Programme en orthophonie Classe ordinaire/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 1 à 5 de 20 à 25
Trouble de la parole	Programme en orthophonie Classe ordinaire/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 1 à 5 de 20 à 25
Difficulté d'apprentissage	Classe ordinaire/Retrait partiel/Programme modifié et/ou adapté Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 2 à 15 de 20 à 25
Anomalies d'ordre intellectuel			
Élève surdoué(e)	Classe ordinaire/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 20 à 25
Déficiência intellectuelle légère	Classe distincte/Intégration partielle/Programme modifié ou différent/Programme AVIS Classe ordinaire/Retrait partiel/Programme modifié et/ou adapté/Programme AVIS Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté/Programme AVIS	E/S	de 2 à 10 de 2 à 15 de 20 à 25
Handicap de développement	Classe en EED/Intégration partielle en classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté Classe ordinaire/Retrait partiel/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 2 à 7 de 20 à 25
Anomalies d'ordre physique			
Handicap physique	Classe ordinaire/Retrait partiel/Programme modifié et/ou adapté Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté	E/S	de 2 à 10 de 20 à 25
Cécité et basse vision	Classe ordinaire/Retrait partiel/Programme modifié et/ou adapté/Consultation avec le Centre Jules-Léger Classe ordinaire/Service d'appui/Programme modifié et/ou adapté/Consultation avec le Centre Jules-Léger	E/S	de 1 à 2 de 20 à 25
Anomalies associées			
Anomalies multiples	Placement selon les catégories d'anomalies de l'élève	E/S	Selon l'anomalie dominante

2.9 PLAN D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Responsabilité du PEI

En vertu du Règlement 181/98, la direction de l'école doit s'assurer qu'un plan d'enseignement individualisé (PEI) soit élaboré pour tout élève identifié ainsi que pour tout élève non-identifié qui bénéficie de programmes et services destinés à l'enfance en difficulté. Le PEI d'un élève identifié doit être élaboré dans les trente (30) jours qui suivent son identification et la détermination de son placement par le Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR).

Constitution du PEI

Ce plan :

- décrit les programmes et les services offerts à l'élève en vue de répondre à ses points forts et à ses besoins afin d'assurer sa réussite scolaire ;
- décrit les adaptations nécessaires pour que l'élève puisse répondre aux attentes qui sont fixées pour lui ;
- identifie les attentes du curriculum qui doivent être modifiées pour répondre aux besoins et points forts de l'élève ;
- identifie les attentes différentes, attentes qui ne se retrouvent pas dans le curriculum, qui doivent être adressées ;
- sert d'outil de communication du rendement pour les parents et toute personne impliquée dans le programme de l'élève.

Le PEI n'est pas :

- une description de tout ce qui sera enseigné à l'élève ;
- une liste de toutes les stratégies utilisées de façon universelle en salle de classe pour tous les élèves ;
- un document qui énonce toutes les attentes du curriculum qui ne sont pas modifiées pour l'élève ;
- une planification journalière.

Dans le PEI, on retrouve :

- les points forts et les besoins de l'élève en lien avec l'apprentissage ;
- les données d'évaluations pertinentes qui servent à informer la planification ;
- les services offerts à l'élève ;
- les programmes tels qu'adaptés, les attentes modifiées, ainsi que les attentes différentes;

- le niveau actuel de rendement de l'élève qui sert de point de départ afin de pouvoir mesurer les progrès ;
- les buts annuels fixés pour l'élève, ainsi que les attentes observables qui seront évaluées dans une période donnée pour tout programme modifié ou différent ;
- les méthodes d'évaluation qui seront utilisées pour mesurer le rendement de l'élève ;
- les consultations menées auprès des parents quant à la planification et la révision du programme de l'élève ;
- un plan de transition (NPP 156)

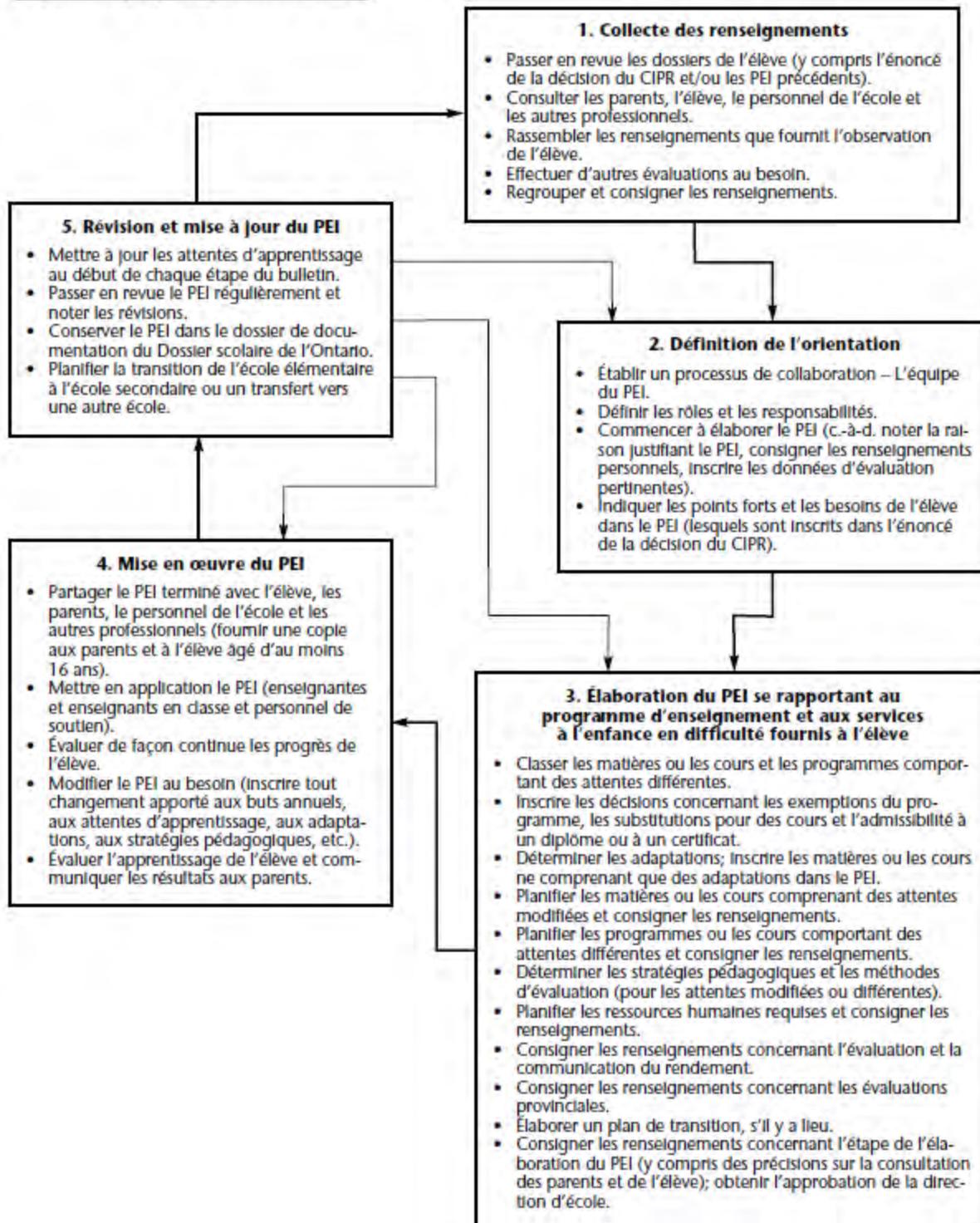
Un plan de transition est élaboré pour tout élève ayant un PEI. Si un élève ne nécessite pas de soutien particulier pour appuyer ses transitions, cela est noté sur le gabarit de plan de transition au PEI. Le plan de transition doit comporter les éléments suivants :

- les buts particuliers pour chaque transition que peut vivre l'élève;
- les mesures nécessaires, dès maintenant et plus tard, pour permettre l'atteinte des buts indiqués;
- la personne ou l'organisme responsable en tout ou en partie de fournir une aide pour l'accomplissement de chacune des mesures identifiées;
- l'échéancier pour la mise en œuvre de chacune des mesures identifiées;
- les résultats et les commentaires face aux mesures réalisées.

Élaboration, révision et mise à jour du PEI

Voici les étapes pertinentes à l'élaboration, la révision et la mise à jour des PEI :

Figure 2 : Aperçu du processus du PEI



La direction doit s'assurer que les parents et l'élève, si l'élève a au moins 16 ans, soient consultés lors de l'élaboration et de la révision du PEI de l'élève. La révision du PEI se fait au minimum trois fois par année, soit à chaque étape du bulletin.

Résolution des différends

Lorsqu'il y a conflit entre les parents et le personnel du conseil quant à l'élaboration ou la révision du PEI, les parents peuvent faire appel à la direction. Celle-ci organise alors une rencontre entre les parents et l'équipe-école ou le CIPR afin de résoudre le désaccord. Il est possible que les professionnels du conseil (p.ex. psychométricienne, orthophoniste) soient convoqués à cette réunion afin d'aider à élucider le problème et/ou afin d'apporter des recommandations à la lumière des résultats d'évaluation. S'il y a toujours impasse, une réunion avec la surintendance peut être organisée afin que celle-ci aide à la direction et aux parents à trouver une solution qui leur est mutuellement satisfaisante ou qu'elle tranche le litige.

Formation du personnel

Des activités de perfectionnement professionnel ont lieu annuellement afin d'assurer que le personnel de l'éducation de l'enfance en difficulté du Conseil s'approprie des normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre des plans d'enseignement individualisé et des plans de transition.

- Formation initiale pour le nouveau personnel enseignant en enfance en difficulté
- Formation en cours d'emploi (accompagnement) sur demande, en particulier en début d'année scolaire et à chaque étape du bulletin.
- Réseau d'enseignants-ressource se rencontrant afin de mettre au point certaines pratiques

Amélioration continue des PEI

Une équipe des Services à l'élève révise un échantillon de PEI afin de tirer des constats sur les points forts et les pratiques à améliorer dans l'élaboration des PEI. Ces constats guident l'équipe dans la planification des interventions à faire auprès du personnel, soit au niveau d'accompagnement individualisé, soit en grand groupe.

Certaines pratiques et certains documents d'appui ont émergé à la suite de la révision des PEI. Parmi nos pratiques réussies nous comptons entre autres :

- une ligne directrice pour l'élaboration et la révision de PEI ;
- une ligne de temps pour le personnel enseignant et pour les directions d'école ;
- un guide pour l'élaboration efficace et pertinente de PEI (liste de vérification, questions guidant l'élaboration et critères de PEI modèles) ;
- une application web sécurisée du PEI facilitant l'accès aux PEI aux enseignantes et aux enseignants ;
- un profil de classe et d'élèves avec liens au PEI pour les élèves bénéficiant de programmes et services en EED afin de faciliter l'accès aux données des élèves au personnel enseignant et aux directions ;
- l'établissement de réseaux d'enseignantes et enseignants-ressource et de directions d'école pour faciliter le partage de pratiques réussies dans la mise en œuvre des PEI ;
- l'intégration d'un volet EED aux réseaux d'enseignants par année d'études ;
- des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans les écoles qui revoient les PEI des élèves afin d'en assurer une mise en œuvre réussie.

L'équipe de conseillers et conseillères pédagogiques en EED accompagne également la direction et le personnel responsable de l'élaboration des PEI dans un exercice de révision interne au sein de l'école. Cette pratique réflexive permet d'apporter les correctifs nécessaires en vue d'améliorer la qualité des PEI de façon continue.

En 2018-2019, 602 élèves avaient un PEI représentant ainsi 24% de la population étudiante.

2.10 ÉCOLES PROVINCIALES ET ÉCOLES D'APPLICATION

(selon l'annexe E des normes)

Le CSPGNO peut offrir à certains élèves ayant des besoins particuliers, un placement dans une des écoles d'application ou une des écoles provinciales gérées par le MÉO.

Nombre d'élèves (résidents du Conseil) fréquentant le Centre Jules-Léger

Programme	Nombre d'élèves
Surdit�	0
C�civit�	0
Surdic�civit�	0
Difficult� d'apprentissage	0

« Le 14 d cembre 2017, les modifications   la Loi sur l' ducation concernant le transfert de la gouvernance du Centre Jules-L ger au nouveau Consortium du Centre Jules- L ger (Consortium CJL) ont re u la sanction royale. Le minist re de l' ducation et le Consortium CJL annoncent que cette nouvelle loi sera promulgu e le 20 ao t 2018. C'est   cette date que la gouvernance du CJL sera officiellement transf r e au Consortium CJL. Le CJL, comme toutes les autres  coles de langue fran aise de l'Ontario financ es par les fonds publics, sera donc gouvern  « par et pour les francophones » au d but de l'ann e scolaire 2018-2019. » (note de service du M O dat e du 28 mars 2018)

Les  coles provinciales et les  coles d'application :

- sont g r es par le minist re de l' ducation;
- assurent l'enseignement aux  l ves sourds ou aveugles, ou qui ont de graves difficult s d'apprentissage;
- offrent un programme d'enseignement adapt ;
- servent de centres r gionaux de ressources pour les  l ves sourds, aveugles ou sourds et aveugles;
- offrent des services pr scolaires de visites   domicile pour les  l ves qui sont sourds ou sourds et aveugles;
-  laborent et fournissent du mat riel et des m dias d'apprentissage pour les  l ves sourds, aveugles ou sourds et aveugles;
- offrent aux enseignantes et enseignants des conseils scolaires des services de ressources;
- jouent un r le pr cieux dans la formation du personnel enseignant.

W. Ross Macdonald School (école pour aveugles et pour les sourds et aveugles)

La W. Ross Macdonald School est située à Brantford et offre un enseignement aux élèves aveugles, déficients visuels ou sourds et aveugles. L'école fournit :

- un centre provincial de ressources pour les personnes déficientes visuelles et sourdes et aveugles;
- une aide aux conseils scolaires locaux sous forme de consultations et de matériel d'apprentissage tel que du matériel en braille, des enregistrements sonores et des manuels à gros caractères;
- des services professionnels et une orientation aux ministères de l'Éducation sur une base coopérative interprovinciale.

Les programmes sont adaptés aux besoins de chaque élève :

- ils sont conçus pour aider les élèves à faire l'apprentissage d'une vie autonome dans un milieu non protégé;
- ils sont dispensés par des enseignantes et enseignants spécialement formés;
- ils suivent le curriculum de l'Ontario élaboré pour tous les élèves de la province;
- ils offrent une gamme complète de cours au palier secondaire;
- ils offrent des cours dans des matières telles que la musique, les technologies de portée générale, les sciences familiales, l'éducation physique et la formation à la mobilité;
- ils sont individualisés en vue d'offrir un programme complet d'acquisition des aptitudes à la vie quotidienne;
- ils assurent des visites à domicile aux parents et aux familles des enfants sourds et aveugles d'âge préscolaire en vue d'aider à préparer ces enfants à l'école.

Écoles provinciales pour sourds

Les écoles provinciales ci-dessous offrent des services aux élèves sourds et malentendants :

- le Centre Jules-Léger à Ottawa (qui dessert les élèves et les familles francophones partout en Ontario);
- la Sir James Whitney School à Belleville (qui dessert la région Est de l'Ontario);
- la Ernest C. Drury School à Milton (qui dessert les régions Centre et Nord de l'Ontario);
- la Robarts School à London (qui dessert la région Ouest de l'Ontario).

(Pour connaître les coordonnées de ces écoles, voir le tableau 2.10.)

L'admission dans une école provinciale est déterminée par le comité d'admission des écoles provinciales, conformément aux dispositions du Règlement 296.

Ces écoles dispensent des programmes d'enseignement élémentaire et secondaire aux élèves sourds dès l'âge préscolaire jusqu'à la fin des études secondaires. Le personnel suit le curriculum de l'Ontario qui correspond aux cours et programmes dispensés dans les conseils scolaires. Il répond aux besoins particuliers de chaque élève énoncés dans son plan d'enseignement individualisé (PEI). Les écoles pour sourds :

- offrent des milieux scolaires bilingues et biculturels riches qui facilitent l'acquisition du langage par les élèves, leur apprentissage et leur développement social par le biais du langage gestuel américain (ASL) ou de la langue des signes québécois (LSQ) et du français ou de l'anglais;
- sont principalement des écoles de jour;
- offrent des services d'internat cinq jours par semaine aux élèves qui ne résident pas dans une proximité raisonnable de l'établissement.

Le transport des élèves vers les écoles provinciales est assuré par l'école provinciale ou d'application.

Chaque école a un service des ressources qui assure :

- des services de consultation et d'orientation scolaire aux parents des enfants sourds et malentendants et au personnel des conseils scolaires;
- des brochures d'information;
- une gamme variée d'ateliers pour les parents, les conseils scolaires et les autres organismes;
- un important programme de visites à domicile aux parents d'enfants d'âge préscolaire sourds et malentendants, assurées par des enseignantes et enseignants spécialisés dans l'éducation préscolaire et l'éducation des sourds.

Services de consultation

Les consultantes et consultants du Centre Jules-Léger offrent également un appui au personnel des écoles oeuvrant auprès d'élèves ayant des anomalies de surdit , c cit  et surdic cit .

Cette ann e au CSPGNO, trois (3)  l ves ayant une anomalie de surdit  et un (1)  l ve ayant une anomalie de surdic cit  ont pu b n ficier des services consultatifs du Centre Jules-L ger.

Noms et adresses des écoles provinciales

Les enseignantes et enseignants peuvent se procurer un complément d'information auprès du service des ressources des écoles provinciales et des groupes indiqués ci-dessous.

Tableau 2.10

DIRECTION DES ÉCOLES PROVINCIALES, ministère de l'Éducation 255, rue Ontario Sud, Milton ON L9T 2M5 Tél. (905) 878-2851; Téléc. (905) 878-5405		
ÉCOLE POUR SOURDS, AVEUGLES ET SOURDS ET AVEUGLES		
École	Adresse	Tél/ Téléc
Centre Jules-Léger	281, rue Lanark Ottawa ON K1Z 6R8	(613) 761-9300 (613) 761-9301
ÉCOLES POUR SOURDS		
Ernest C. Drury School for the Deaf	255, rue Ontario Sud, Milton ON L9T 2M5	(905) 878-2851 (905) 878-1354
Robarts School for the Deaf	1515, rue Cheapside, London ON N5V 2H6	(519) 453-4400 (519) 453-2160
Sir James Whitney School for the Deaf	350, rue Dundas Ouest, Belleville ON K8P 1B2	(613) 967-2823 (613) 967-2857
ÉCOLE POUR AVEUGLES ET SOURDS ET AVEUGLES		
W. Ross Macdonald School	350, avenue Brant, Brantford ON N3T 3J9	(519) 759-0730 (519) 759-4741
ÉCOLES D'APPLICATION		
Le ministère de l'Éducation offre les services de quatre écoles d'application pour les enfants qui présentent de graves difficultés d'apprentissage.		
Centre Jules-Léger	281, rue Lanark, Ottawa ON K1Z 6R8	(613) 761-9300 (613) 761-9301
Amethyst School	1515, rue Cheapside, London ON N5V 3N9	(519) 453-4400 (519) 453-2160
Sagonaska School	350, rue Dundas Ouest, Belleville ON K8P 1B2	(613) 967-2830 (613) 967-2482
Trillium School	347, rue Ontario Sud, Milton ON L9T 3X9	(905) 878-8428 (905) 878-7540

Chaque école d'application a un effectif de 40 élèves. Les écoles Amethyst, Sagonaska et Trillium dispensent l'enseignement en anglais, et le Centre Jules-Léger en français.

Les demandes d'admission à une école d'application sont présentées au nom des élèves par le conseil scolaire, avec l'autorisation des parents. Le Comité provincial sur les difficultés d'apprentissage (CPDA) détermine l'admissibilité des élèves.

La responsabilité principale de dispenser des programmes d'enseignement appropriés aux élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage relève des conseils scolaires, mais le ministère reconnaît que certains élèves ont besoin pendant un certain temps d'un milieu scolaire en internat.

Les écoles d'application ont été mises sur pied aux fins suivantes :

- dispenser des programmes d'enseignement spéciaux en internat aux élèves âgés de 5 à 21 ans;
- favoriser le développement des compétences scolaires et sociales de chaque élève;
- développer les aptitudes des élèves inscrits afin de leur permettre de réintégrer dans les deux ans les programmes gérés par les conseils scolaires.

En plus de dispenser des programmes scolaires en internat aux élèves ayant des difficultés graves d'apprentissage, les écoles d'application offrent des programmes spéciaux pour les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage graves en association avec des troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité. Ce sont là des programmes très intensifs d'une durée d'un an.

L'école Trillium dispense aussi un programme spécial, le programme LEAD (Learning for Emotional and Academic Development), aux élèves ayant des difficultés graves d'apprentissage qui ont besoin d'une aide sociale ou affective particulière.

Des renseignements complémentaires sur les programmes scolaires, en internat, LEAD et les programmes pour élèves ayant des difficultés d'apprentissage en association avec des troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité sont offerts par les écoles d'application par le biais du site Web « Special Needs Opportunity Window (SNOW) ».

Un programme de formation en cours d'emploi pour le personnel enseignant est dispensé dans chaque école d'application. Ce programme est conçu pour favoriser la mise en commun des méthodologies et du matériel par le personnel enseignant des conseils scolaires de l'Ontario. On peut se renseigner sur les programmes offerts auprès des écoles elles-mêmes.

2.11 PERSONNEL DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ (2018-2019)

Palier élémentaire et secondaire				
Personnel de l'enfance en difficulté		ETP		Qualifications du personnel
		2017-2018	2018-2019	
1. Enseignantes et enseignants de l'enfance en difficulté				
1.1	Enseignantes et enseignants des classes à retrait partiel	12,45	12,95	B.Ed; Q.A Enfance en difficulté; Spécialiste en EED;
1.2	Enseignantes et enseignants de programmes spéciaux	14	14	B.Ed.; Q.A Enfance en difficulté; Spécialiste en EED
2. Autres enseignantes et enseignants de l'enfance en difficulté				
2.1	Enseignantes et enseignants itinérants	2,0	2,0	B.Ed.; Spécialiste en EED - surdité
2.2	Directrice des services	1,0	1,0	B.A.; qualification à la direction; Spécialiste en EED
2.3	Conseillères et conseillers en pédagogie et EED	2,0	9,0	B.A.; Spécialiste en EED
3. Aides-enseignants de l'enfance en difficulté				
3.1	Aide-enseignantes et aides-enseignants	45	45	Collégial 3 ans; Technique d'éducation spécialisée (TES)
3.2	Personnel de soutien	7	5	Collégial 3 ans : intervention comportementale (3) / communication (0) / technologie d'aide (1) / LSQ (1)
4. Autres personnes-ressources professionnelles				
4.1	Psychologues	0,2 pige	0,2 pige	Psychologue attirée selon l'Ordre des psychologues
4.2	Psychométriciennes et psychométriciens	2,0	2,0	Maîtrise en psychologie
4.3	Psychiatre	0	0	
4.4	Orthophonistes	2 1,0	5 1,0	Maîtrise / membre de l'Ordre des orthophonistes Leader en orthophonie – Maîtrise / membre de l'Ordre des orthophonistes
4.5	Audiologistes	pige	pige	Audiologiste qualifiée
4.6	Ergothérapeutes	RLISS	RLISS	Ergothérapeute qualifiée

4.7	Physiothérapeutes	RLISS	RLISS	Physiothérapeute qualifiée
4.8	Travailleuses et travailleurs sociaux	2,0	3,0	Maîtrise / membre de l'Ordre des travailleurs sociaux
		0,0	1,0	BA / membre de l'Ordre des travailleurs sociaux
		1,0	1,0	Leader du bien-être des élèves – Maîtrise / membre de l'Ordre des travailleurs sociaux
		1,0	1,0	Conseillère en ACA, BCaBA
		1,0	1,0	Agent en assiduité et gestion de crise
		3,2	2	Cliniciennes - Centre de l'enfant et de la famille
5. Personnel-ressource paraprofessionnel				
5.1	Personnel pour l'orientation et la mobilité	√		INCA
5.2	Interprètes oraux (pour élèves sourds)			
5.3	Interprètes gestuels (pour élèves sourds)	Pige	Pige	Interprète qualifiée ; SCO
5.4	Transcripteurs (pour élèves aveugles)			
5.5	Intervenantes et intervenants (pour élèves sourds et aveugles)			
5.6	Thérapeutes pour la thérapie auditive verbale			

2.12 PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Le CSPGNO tient à coeur que son personnel soit mieux outillé pour rencontrer les besoins des élèves ayant des besoins particuliers en les informant sur les pratiques relatives à l'éducation de l'enfance en difficulté. L'objectif général du plan de perfectionnement professionnel du personnel du CSPGNO est de répondre aux priorités et aux besoins de formation déterminés lors de la consultation auprès de la direction d'école, du personnel, des professionnels et des para-professionnels de l'enfance en difficulté. Les membres du CCED sont aussi impliqués lors de la consultation sur les besoins et les priorités et participent à la formation et aux délibérations budgétaires en faisant des recommandations au Conseil quant au budget alloué pour le plan de perfectionnement. Cette année, **près de 38 000 \$** ont été alloués à la formation du personnel oeuvrant en enfance en difficulté. Ces dépenses incluent les honoraires, de déplacement, d'hébergement et de repas sans les frais de suppléance.

Les coûts sont répartis comme suit :

- 37 734 \$, budget EED du Conseil
- 866 \$, subventions reçues dans le cadre de projets spéciaux ou coûts remboursables par le ministère de l'Éducation ou autres groupes externes

Les priorités sont établies d'après les objectifs des plans stratégique et d'amélioration du Conseil, du plan opérationnel des Services à l'élève et des nouveautés et priorités en éducation de l'enfance en difficulté (p.ex. analyse comportementale appliquée, transitions, gestion du comportement, sécurité dans les écoles, évaluation du risque et de la menace, santé mentale et dépistage des problèmes de santé mentale, prévention du suicide, résilience, prévention de l'intimidation, troubles d'apprentissage, fonctions exécutives, stratégie renouvelée en mathématiques).

Une formation continue est assurée afin de fournir un appui constant au personnel en EED (p.ex. stratégies d'intervention selon les catégories d'anomalies, élaboration de PEI, lois et politiques ministérielles qui s'appliquent à l'EED, rôles et responsabilités). L'équipe multidisciplinaire des Services à l'élève est en contact continu avec le personnel scolaire et offre un accompagnement à plusieurs niveaux (p.ex. recommandations au niveau des interventions, utilisation de l'équipement spécialisé, mise en œuvre de pratiques relatives au bien-être, gestion de classe positive, mise en œuvre des méthodes de l'ACA).

Au mois de septembre, la direction s'assure que son personnel enseignant, y compris les nouveaux membres, soit formé à propos des lois et politiques ministérielles qui s'appliquent à l'EED. Tout nouveau document ministériel et tout nouveau programme fait l'objet de formation auprès du personnel qui aura à mettre son contenu en application. Sur demande, le personnel des Services à l'élève peut offrir des sessions de formation particulières ainsi que de l'accompagnement additionnel, en particulier au nouveau personnel oeuvrant en enfance en difficulté.

Il se peut également que le personnel fasse une requête par l'entremise de la direction quant à la formation nécessaire. Des sondages aident aussi à déterminer la formation

désirée au sein du Conseil. Ils sont généralement faits par le biais des objectivations complétées à la suite d'ateliers donnés. Les participantes et participants ont l'occasion de noter les besoins non-répondus qui peuvent faire l'objet des priorités du secteur en matière de formation. Cette année encore, un sondage en ligne a été complété par le personnel enseignant de la maternelle à la 12^e année, les techniciennes et les techniciens en éducation spécialisée et par les directions d'école. Les priorités qui ressortent de cette consultation font l'objet de la planification pour l'année 2019-2020. Parmi les thèmes qui reviennent, on compte la santé mentale, la gestion du comportement et les difficultés d'apprentissage.

Une fois que le plan est établi, il est partagé avec tout le personnel au niveau du Conseil et les membres sont invités à prendre part à la formation qui leur est pertinente. La présence des gens concernés est de plus convoquée par l'entremise du courrier électronique avant la date de formation.

Les frais d'inscription, de déplacements, d'hébergement et d'allocation alimentaire sont dès lors défrayés par le Conseil ou par un des multiples partenaires du Conseil en matière de formation.

La formation prend de plus en plus la forme d'accompagnement en cours d'emploi en raison de la recherche qui appuie cette stratégie à haut rendement. Elle assure la consolidation des connaissances et des compétences. De plus, elle évite de retirer le personnel de la salle de classe permettant ainsi de réduire de façon considérable les coûts associés à la suppléance et les interruptions à l'enseignement.

Les communautés d'apprentissage professionnelles et les rencontres de parcours et d'enquêtes collaboratives sont d'autres moyens de perfectionnement privilégiés. Des enseignants et enseignantes d'une même année d'études ainsi que des enseignants et enseignantes-ressource se rencontrent quelques fois par année dans le but de perfectionner leurs pratiques pédagogiques en lien avec les résultats de leurs élèves, d'approfondir leur compréhension du curriculum et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage et d'harmoniser leurs pratiques. Ces échanges entre enseignants et enseignantes-titulaires et enseignants et enseignantes-ressource favorisent un travail collaboratif au service des élèves.

Les **coûts associés au perfectionnement professionnel sont parfois partagés** avec d'autres organismes, partenaires communautaires ou ministères.

p.ex.

- Centre de l'enfant et de la famille (CPI – APT pour le personnel des CTJ)
- Services policiers de la ville du Grand Sudbury (formation ERVM)
- Bureau de santé publique (atelier sur l'état d'esprit de développement)
- Autisme Ontario (atelier portant sur l'ACA)
- Ministère de l'éducation (GIARE – recherche en éducation)
- Université Laurentienne (La pédagogie de l'orthographe)
- TA@L'école

Les domaines suivants font l'objet d'une formation et/ou d'un suivi annuel :

- dépistage précoce et continu
- plans d'enseignement individualisé
- stratégies en littératie et numératie
- technologie d'aide (Read and Write)
- méthodes d'analyse comportementale appliquée (ACA)
- sécurité et discipline, prévention des agressions et de l'intimidation
- prévention du suicide
- intervention non-violente en situation de crise (CPI)

Les domaines suivants ont fait l'objet de formation approfondie et continue pendant l'année 2018-2019 :

- autisme / ACA
- numératie
- anxiété
- habiletés sociales
- évaluation du risque de violence et de la menace
- le bien-être / le climat scolaire (SCP)
- troubles d'apprentissage et fonctions exécutives
- PECS pour orthophonistes
- évaluations des élèves bilingues
- modèle BRISC pour équipe en santé mentale
- technologie d'aide (Read & Write, Equatio)
- pleine conscience
- CPI
- Autorégulation

Les priorités pour l'année scolaire 2018-2019 sont les suivantes

- gestion du comportement / ACA
- évaluation au service de l'apprentissage, adaptations, différenciation pédagogique / conception universelle de l'apprentissage
- mise en œuvre du PEI / plans de transition
- troubles d'apprentissage et fonctions exécutives
- numératie
- approche axée sur les forces (résilience et pleine conscience)
- compétences globales
- technopédagogie
- autorégulation
- communauté LGBTQ+
- l'intégration des services communautaires vers la salle de classe

2.13 ÉQUIPEMENT

Au moment où le CIPR ou un spécialiste recommande qu'un élève ait accès à un équipement spécialisé, le personnel du Conseil vérifie son inventaire qui est mis à jour de façon régulière afin de déterminer si l'équipement est présentement disponible dans le Conseil et l'achemine à l'école de l'élève qui en a besoin.

La liste ci-dessous énumère les membres du personnel des services professionnels qualifiés qui, reconnus par leurs collègues respectifs d'accréditation, sont désignés pour effectuer les évaluations dans le but de déterminer les besoins de l'élève et pour recommander les appuis appropriés en équipement :

- psychologue ou associée/associé en psychologie
- médecin
- travailleuse sociale ou travailleur social
- audiologiste
- orthophoniste
- thérapeute en suppléance à la communication
- optométriste / ophtalmologue
- ergothérapeute
- physiothérapeute
- orthopédagogue (accrédité.e au Québec)
- consultants des écoles provinciales pour les élèves atteints de cécité, de surdit   ou de surdic  c  t  

Dans la mesure o   l'  quipement requis ne fait pas partie de l'inventaire, le Conseil, dans le cadre de la Somme li  e    l'  quipement sp  cialis   (SEP), affecte une somme d'argent    l'achat de l'  quipement recommand  .

La Somme li  e    l'  quipement personnalis   comporte deux   l  ments : une allocation de la somme li  e    l'  quipement personnalis   fond  e sur l'effectif (soit environ 85% des fonds) et une allocation en fonction des demandes (soit environ 15% des fonds).

L'allocation de la SEP fond  e sur l'effectif couvre les c  t  s d'achat des ordinateurs, des logiciels, du mat  riel informatique connexe et du mat  riel de soutien jug  s n  cessaires pour les   l  ves ayant des besoins particuliers, de m  me que les c  t  s de formation et de main d'oeuvre technique en lien avec l'  quipement personnalis  . Les fonds non utilis  s doivent   tre plac  s dans un fonds de r  serve ou indiqu   comme un revenu report   en tant que Somme li  e    l'  quipement personnalis   fond  e sur l'effectif pour des achats ult  rieurs r  pondant exclusivement aux besoins pr  c  demment mentionn  s.

Chaque conseil scolaire reçoit un montant de base de 10 000 \$ plus un montant selon l'effectif quotidien moyen (EQM). **Le Conseil a reçu une somme de 99 061\$ (y compris la somme de 10 000 \$) à ces fins en 2018-2019.**

La portion restante du financement au titre de la SEP passe par un **processus de demandes**. Cette portion sert à l'achat de matériel autre qu'informatique qui est utilisé par les élèves ayant des besoins particuliers, notamment des appareils et accessoires d'aide sensorielle, d'aide auditive, d'aide visuelle, de soins personnels et d'aide à la mobilité. Lorsque le montant s'élève au-delà de 800 \$, le Conseil fait demande de subvention au MEO et débourse le premier 800 \$ par élève par année. **Cette année, le Conseil a soumis une demande de recouvrement de fonds s'élevant à 22 229.35 \$ dont 22 229.35 \$ étaient remboursables.**

Lorsque le total des achats pour un élève ne dépasse pas la somme de 800 \$, le Conseil en défraie les coûts. **Cette année, les demandes non-remboursables se sont élevées à 0 \$.**

Le secteur des Services à l'élève coordonne les demandes et les achats afin de respecter un contrôle de la qualité et de la sécurité.

Toute demande de recouvrement de fonds acheminée au MEO doit être justifiée par les documents suivants:

- l'évaluation d'un professionnel dûment qualifié qui recommande l'achat ;
- une copie des factures ou la preuve du coût de l'équipement à acheter ;
- une copie à jour du PEI de l'élève.

Dépenses non admissibles pour les deux volets de l'allocation de la SEP

- *Dépenses d'immobilisations*
- *Matériel lié au curriculum*
- *TPS/TVH*
- *Évaluations*
- *Matériel informatique pour la salle de classe*
- *Tout logiciel faisant déjà l'objet d'une licence de distribution par l'entremise du Service de didacticiels de l'Ontario (SDO)*

Lignes directrices

Le conseil a élaboré des lignes directrices portant sur :

- sécurité dans les écoles
- les devoirs
- les ateliers
- affections médicales
- obligation de signaler le mauvais traitement

Formation et accompagnement

Une formation annuelle animée par un conseiller pédagogique et l'assistante en technologie d'aide permet de maintenir le personnel à jour quant à l'utilisation des logiciels et applications spécialisés.

L'accompagnement offert au personnel et aux élèves dans l'utilisation efficace de la technologie et de l'équipement spécialisé est assuré par une assistante en technologie d'aide. Chaque élève reçoit de l'appui selon un horaire établi en fonction de ses connaissances et de ses compétences. Une approche sur mesure est développée afin de répondre aux besoins variés des utilisateurs de la technologie. Un appui additionnel au personnel enseignant est offert sur demande.

Pour ce qui en est de tout autre équipement à l'exception de l'équipement technique, les professionnels qui recommandent l'achat d'équipement se rendent à l'école pour offrir l'appui nécessaire au personnel afin d'assurer une utilisation efficace du matériel (p.ex. audiologiste, ergothérapeute, physiothérapeute, etc...).

Voici quelques exemples d'équipement spécialisé disponible au Conseil :

ÉQUIPEMENT DESTINÉ À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

- Systèmes d'amplification MF
- Logiciels (p.ex. Kurzweil, Word Q, Antidote, Zoom Text)
- Portables et imprimantes portatives
- Sacs à dos, clé USB, écouteurs
- Ordinateurs avec clavier adapté
- Balayeurs
- Tables/pupitres adaptés aux besoins particuliers
- Commodes
- Chaises avec attaches
- Tables de rechange
- Banc ajustable
- iPads et applications
- Marchette
- C-Pen
- Calculatrice parlante
- Table thérapeutique adaptable
- Siège Wombat
- Garde-boue
- Ciseaux adaptés
- Ouvre-boîte adapté
- Amortisseurs de son pour chaises
- Versaframe
- Appareil d'amaigrissement de siège de toilette
- Bicyclette stationnaire
- Traîneau adapté
- Télégrandisseur (Prodigy, Zoomax)
- Siège ajustable avec support
- Cadre support vertical, appareil pour lever et banc sur roues

2.14 ACCESSIBILITÉ DES INSTALLATIONS SCOLAIRES

Plans pluriannuels

Le niveau d'accessibilité des écoles et des édifices est évalué par le personnel du Conseil, sous le leadership du responsable des installations scolaires. Le Conseil doit s'assurer que tous les élèves et invités ayant une incapacité physique aient un accès aux installations scolaires. Les locaux administratifs et les écoles construites plus récemment comprennent déjà les installations requises telles que des ouvre-portes électriques, des pentes et des rampes ainsi que des toilettes adaptées pour les élèves et le personnel. Les écoles qui sont non-accessibles font partie d'un plan à long terme de réaménagement. Les besoins sont déterminés à l'aide d'inspections annuelles des édifices et de recommandations de la direction d'école et/ou d'organismes communautaires locaux (p.ex. L'institut national canadien pour les aveugles, la Société canadienne de l'ouïe, les physiothérapeutes du Centre de traitement pour enfants). Le Conseil reconnaît l'importance de ces améliorations et met tout en oeuvre afin de réaliser ces travaux dans les plus brefs délais. Le bilan des priorités et un plan de réaménagement à court et à long terme sont dressés et présentés au Conseil.

Mise en oeuvre du plan

Le niveau d'accessibilité des écoles du CSPGNO paraît au tableau retrouvé dans le présent article.

Disponibilité des plans

Un plan quinquennal portant sur l'accessibilité des écoles et des locaux du Conseil est disponible aux bureaux des installations scolaires.

Les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements peuvent s'adresser directement au Service des immobilisations qui est situé au siège social du Conseil au 296, rue Van Horne, à Sudbury.

Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

Le 24 février 2010, le conseil a approuvé sa ligne de conduite sur l'accessibilité pour les services à la clientèle, personnes souffrant d'un handicap. Lors de la journée pédagogique du mois de janvier 2010, les grandes lignes de l'ébauche de la ligne de conduite ont été présentées à tous les membres du personnel (membres du personnel du siège social et des écoles, incluant les membres du personnel d'appui) et tous les membres ont visionné les modules en lignes préparés par la Corporation des services éducatifs en Ontario (CSÉO) et signé une déclaration attestant avoir visionné lesdits vidéos. Un fascicule a par la suite été distribué dans toutes les écoles du conseil pour fins de référence. Les modules en ligne doivent être visionnés par tout nouvel employé au moment de l'embauche et le formulaire d'attestation doit être signé.

Édifice	Palier	Adresse	Ville	Accès de l'extérieur adaptés				Accès intérieurs adaptés					
				Opérateur de porte adapté avec boutons	Pente et rampe	Nombre d'accès	Stationnement pour handicapé	Toilettes pour les élèves	Toilettes pour le personnel	Pentes et rampes	Accès à la scène	Montes personnes	Ascenseurs
É.p. Foyer-Jeunesse	Élém.	4752, rue Notre Dame	Hammer	oui	oui	3 (1)	oui	oui	non	n/a	non	oui	oui
É.p. Franco-Nord	Élém.	178, ave Junction	Azilda	oui	oui	4 (1)	oui	oui	non	n/a	non	n/a	n/a
É.p. Franco-Manitou	Élém.	21, promenade Wenonah	Manitouwadge	oui	oui	5 (1)	oui	oui	oui	non	non	oui	n/a
É.p. Hélène-Gravel	Élém.	1412, rue Stephen	Sudbury	oui	oui	6 (2)	oui	oui	oui	n/a	non	n/a	n/a
É.p. Jean-Éthier-Blais	Élém.	2190, boul Lasalle	Sudbury	oui	oui	6 (1)	oui	oui	oui	n/a	non	n/a	n/a
É.p. Jeanne-Sauvé	Élém.	300, rue Van Home	Sudbury	oui	n/a	3 (1)	oui	non	non	n/a	non	non	oui
É.p. Pavillon-de-l'Avenir	Élém.	370 avenue Côté	Chelmsford	oui	oui	4 (1)	oui	oui	oui	n/a	non	n/a	n/a
É.p. Camille-Perron	Élém.	13, rue Church	Markstay	oui	oui	5 (2)	oui	oui	oui	n/a	non	non	non
É.p. de la Découverte	Élém.	1450, rue Main	Val Caron	oui	oui	6 (1)	oui	oui	oui	n/a	non	n/a	n/a
É.p. l'Écho des rapides	Élém.	145, rue Hugill	Sault Ste Marie	oui	oui	4 (1)	oui	oui	oui	oui	non	n/a	n/a
É.p. l'Escalade	Élém.	52, chemin Winston	Wawa	oui	n/a	3 (1)	oui	oui	oui	n/a	non	n/a	n/a
Le Centre Pédagogique	Adm	190, Rue Larch	Sudbury	oui	oui	2(1)	oui	non	non	oui	n/a	non	non
É.s. Orée des Bois	Secon.	159, avenue du Parc	Dubreuilville	oui	n/a	4 (1)	oui	oui	oui	n/a	non	non	oui
É.s. Château-Jeunesse	Secon.	167, prom Centennial	Longlac	oui	oui	5 (1)	oui	oui	non	n/a	non	n/a	n/a
É.s. Cité-Supérieure	Secon.	14, promenade Hemlo	Marathon	oui	n/a	1 (1)	oui	oui	oui	n/a	n/a	non	non
É.s. Rivière-des-Français	Secon.	11, rue Lahale	Noelville	non	oui	5 (1)	oui	oui	non	n/a	non	oui	non
É.s. Hammer	Secon.	4800 ave Notre Dame	Hammer	non	oui	6 (1)	oui	oui	non	n/a	non	oui	oui
É.s. Macdonald-Cartier	Secon.	37, boul Lasalle	Sudbury	non	oui	7 (1)	oui	oui	non	n/a	non	non	oui
É.s. Villa Française des Jeunes	Secon.	11, chemin Edinburg	Elliot Lake	oui	oui	2 (1)	oui	oui	non	oui	oui	oui	non

2.15 TRANSPORT

Conformément à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, le CSPGNO satisfait les besoins d'adaptation pour le transport des élèves ayant des besoins particuliers.

La première option envisagée est l'intégration des élèves ayant des besoins particuliers dans les circuits d'autobus réguliers, si possible et lorsque cela est à l'avantage des élèves. L'accompagnement de moniteurs à bord des autobus peut également être considéré. Le partage du transport est préconisé mais un transport individuel est offert aux élèves qui le nécessitent.

Des dispositions pour le transport des élèves ayant des besoins particuliers sont considérées dans les cas suivants :

1. l'élève a un handicap physique permanent qui l'empêche d'embarquer dans un autobus régulier et de marcher jusqu'à son siège;
2. l'élève a une condition médicale qui exige un transport spécial (dans ce cas, la demande doit être jointe à une note du médecin qui précise les limites de l'élève);
3. l'élève fréquente un centre de traitement local ; ou
4. la direction des Services à l'élève a indiqué que l'élève a besoin d'un transport spécial.

Lorsque la décision d'offrir du transport spécialisé découle d'une décision de l'équipe-école, la direction de l'école achemine une demande de transport spécialisé (GNO-SAÉ-13) à la direction des Services à l'élève pour approbation.

Lorsque le parent fait une demande de transport pour élève ayant des besoins particuliers, le Consortium de transport renvoie le parent, la tutrice ou le tuteur à la direction d'école. La direction d'école examine la demande et communique avec la direction des Services à l'élève pour obtenir son approbation. Si la demande est approuvée, la direction des Services à l'élève envoie un courriel à cet effet au Consortium de transport et à la direction d'école.

Le Consortium doit maintenir un plan d'accessibilité personnalisé pour chaque élève ayant des besoins de transport spéciaux, ainsi que pour chaque élève ayant une affection médicale (p.ex. anaphylaxie, diabète, épilepsie, asthme). Le plan de transport scolaire individualisé réunit les conditions suivantes :

- a) Il précise de façon détaillée les besoins de l'élève en matière d'aide pour le transport à destination et en provenance de l'école.
- b) Il inclut des plans relativement à l'embarquement, à la sécurité et au débarquement de l'élève.

La direction des Services à l'élève et la directrice générale du transport scolaire déterminent les rôles et responsabilités des personnes suivantes concernant la mise en œuvre du plan de transport scolaire individualisé et les communiquent aux parties intéressées :

- a) le fournisseur de services de transport;
- b) les parents ou les tuteurs de l'élève ayant un handicap;
- c) la conductrice ou le conducteur du véhicule de transport scolaire;
- d) les membres appropriés du personnel scolaire (p. ex., la direction d'école, les enseignantes ou enseignants et les éducatrices ou éducateurs spécialisés);
- e) l'élève ayant un handicap.

Le Conseil défraye les coûts rattachés au transport de tous les élèves qui doivent prendre l'autobus scolaire (partage de coût au sein des Consortium), ainsi que ceux qui doivent emprunter un véhicule mobilisé pour fauteuils roulants, une fourgonnette ou un taxi.

Les fournisseurs de transport doivent démontrer qu'ils répondent aux exigences du Code de la route, de la *Loi sur les véhicules de transport* en commun et de toute autre loi pertinente. Ils doivent fournir une preuve d'assurance et un permis d'opération pour offrir un tel service. Les chauffeurs doivent également démontrer que leur dossier de conduite est sans reproche. De plus, la vérification des casiers judiciaires des chauffeurs, selon les politiques du Consortium, assure la sécurité des élèves à leur charge.

Le Consortium offre de la formation aux chauffeurs en matière de besoins particuliers.

Cette année, trente-neuf (39) élèves ont bénéficié d'une modalité particulière de transport ou d'un arrêt à la porte.

Un transport spécialisé au cours de la journée scolaire est offert aux élèves qui ont comme objectif dans leur plan de transition une visite à l'école qui les accueillera en septembre.

Le transport est également offert aux élèves inscrits dans les programmes d'été du secteur des Services à l'élève. Cette année, six groupes d'élèves profiteront de la programmation estivale, soit six groupes des programmes STGC. Les frais de transport sont partagés avec les Services pédagogiques qui animent eux aussi des programmes d'été en actualisation linguistique.

Catégorie d'élèves	Service de transport
Élèves identifiés intégrés en classe ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Transport régulier par autobus • Transport spécialisé* (comportement/ handicap physique/ handicap de développement / autisme)
Élèves inscrits à des programmes d'enseignement dispensés dans des établissements de soins et de traitement ou dans des centres correctionnels (STGC)	<ul style="list-style-type: none"> • Transport régulier par autobus • Transport spécialisé*
Élèves qui fréquentent une école provinciale ou une école d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Avion • Transport entre la maison et l'aérogare en taxi ou assuré par les parents
Élèves qui ont besoin d'un service de transport afin de suivre un cours ou un programme d'été	<ul style="list-style-type: none"> • Transport régulier par autobus • Transport spécialisé*
Élèves qui ont un horaire mitigé	<ul style="list-style-type: none"> • Transport spécialisé*

* Transport spécialisé signifie transport par mini-bus, fourgonnette, taxi ou véhicule mobilisé pour fauteuils roulants (selon les besoins). Certains élèves ne nécessitent pas de mode de transport alternatif, mais plutôt un arrêt à la porte. Une demande particulière doit également être adressée à ces fins.

3.0 COMITE CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTE

Tel que mentionné, le CCED se compose de membres représentant l'ensemble du territoire du Conseil et de trois conseillers et conseillères scolaires. De plus, les responsables des Services à l'élève agissent à titre de personnes-ressources auprès du CCED et peuvent fournir des renseignements supplémentaires, s'il y a lieu.

Voici les membres du CCED en date de juin 2019 :

Nom	Poste ou agence représentée
Francine Vaillancourt, président	Conseillère scolaire
Lynn Despatie	Conseillère scolaire
Louise Primeau	Conseillère scolaire
Micale Prévost	Collège Boréal, Services d'appui à l'apprentissage
Julie Moore	Société de l'aide à l'enfance
Julie Rainville	Centre de l'Enfant et de la Famille (santé mentale et comportement)
Lucie Gélinas	Université Laurentienne
Julie Moulton	S.E.I.Z.E

Personne-ressource du Conseil	Poste
Marc Gauthier	Directeur de l'éducation
Carole Paquette	Direction, Services à l'élève
Rachelle Cooke	Secrétaire exécutive

Réunions du CCED

- Dix réunions par année sont prévues et elles sont ouvertes au grand public.
- L'ordre du jour de chaque réunion est préparé par la personne ressource responsable du CCED, en consultation avec la personne à la présidence. Il est adopté, après révision, par les membres du CCED au début de chaque réunion.
- Les réunions sont structurées et se déroulent selon les Règlements de procédures qui ont été élaborés et adoptés pour régir les réunions du Conseil et de ses comités.
- La participation à distance est disponible.
- Une secrétaire de séance consigne les délibérations au compte rendu de la réunion.

Méthodes de sélection

- Les méthodes de sélection sont conformes à la ligne de conduite du Conseil et de par la diversité du Conseil, la représentativité est assurée dans plusieurs des communautés desservies par le Conseil.
- *Associations locales*
Une lettre est envoyée à toutes les associations communautaires afin de permettre aux associations de nommer un représentant. Le Conseil approuve la nomination des membres. Douze associations peuvent être représentées au CCED.
 - *Membres de la communauté*
Suite à un appel à la communauté par l'entremise des directions des écoles et des conseils d'école, un membre est nommé pour représenter la communauté.

Représentation

- La représentation des élèves autochtones est sans objet en ce moment; cependant, la ligne de conduite prévoit une mise en candidature par un conseil de bande.

Communication avec le public

- Le Conseil travaille en étroite collaboration avec le CCED et est à l'écoute de la communauté par l'entremise des conseils d'école, des rencontres formelles et informelles avec les parents, des directions d'école et des membres du personnel enseignant et de soutien.
- De plus, les parents sont invités aux réunions des conseils d'école et aux rencontres lors des remises de bulletin. Les commentaires partagés avec le personnel enseignant ou avec la direction d'école à l'égard des programmes et services en EED sont transmis à la direction des Services à l'élève ou au surintendant par l'entremise des directions d'école.
- Les guides élaborés à l'intention des parents sont distribués selon la ligne de conduite du Conseil avant les réunions du CIPR. Des exemplaires du guide de parents sont disponibles au bureau de chacune des écoles et du conseil scolaire ainsi que sur le site web du Conseil.
- S'il y a lieu, le CCED, par l'entremise de la personne à la présidence, peut inviter d'autres personnes à lui faire des présentations sur des sujets reliés à l'enfance en difficulté.

Rôles et responsabilités

- Les membres du CCED sont gardés à la fine pointe de tous les renseignements pertinents reliés à la prestation des programmes et services en enfance en difficulté, au niveau du Conseil, et le cas échéant au niveau de la province. Le personnel cadre et les personnes ressources en EED gardent les membres au courant des programmes et des services destinés aux élèves ayant des besoins particuliers dans les écoles élémentaires et secondaires sous la compétence du Conseil. Le CCED donne suite en faisant des recommandations au Conseil qui auront un impact sur le budget, le financement, la programmation et l'embauche du personnel.
- Les membres représentent bien leurs associations locales et témoignent des partenariats et des ententes de services qui existent entre les agences et le Conseil. Ils informent le Comité des programmes et services offerts par leur association respective qui peuvent bénéficier aux élèves en enfance en difficulté du Conseil. Ils se rendent disponibles aux parents dans la communauté, aux enseignantes et enseignants dans nos écoles et aux élèves en service direct ou indirect afin de renseigner ceux-ci sur des sujets de l'heure.

Documentation fournie aux membres du CCED pour leur permettre de s'acquitter de leurs rôles et responsabilités

- politiques du MEO et du Conseil en EED
- NPP et Règlements en EED (p.ex. NPP 8, NPP 156, NPP 159)
- nouvelles publications du MEO et mises à jour du MEO
- cadre de l'efficacité pour la réussite de chaque élève et plan d'amélioration du Conseil
- dotation du personnel en EED - dans les écoles et au sein de l'équipe des Services à l'élève
- rapport annuel en EED du Conseil
- budget en EED du Conseil
- compte rendu des projets spéciaux en EED, subventionnés par le MEO ainsi que les organismes partenaires
- lettres provenant d'autres CCED en province
- procès-verbal du Conseil consultatif de la ministre sur l'éducation de l'enfance en difficulté
- tout autre renseignement concernant l'EED

Au cours de l'année 2018-2019, le CCED a été tenu au courant des nouvelles initiatives du Conseil et du ministère de l'Éducation en ce qui concerne l'enfance en difficulté.

Voici un aperçu des principaux sujets qui ont été présentés à titre d'information au CCED :

- Rôle et mandat du CCED, sondage pour les CCED
- Budget EED 2018-2019 et 2019-2020
- Rapport annuel en EED
- Plan d'amélioration du Conseil
- Données variées (santé mentale, orthophonie, demande de services)
- Résultats de l'OQRE
- Personnel des Services à l'élève
- Nombre d'élèves identifiés au CSPGNO par catégorie d'anomalies
- Plan de perfectionnement professionnel
- Programmes d'été offerts en 2018
- Stratégie ontarienne pour les services en matières de besoins particuliers
- Consortium des élèves du Nord de l'Ontario (CÉNO)
- Guide à l'intention des parents
- Conscience phonologique
- Présentation sur l'Institut du Pacifique
- Présentation d'une orthophoniste – bienfait de la nouvelle structure multidisciplinaire
- Transitions des élèves ayant des besoins particuliers
- Triple P – modules en-ligne

Recommandations présentées au Conseil

Une recommandation a été présentée au Conseil, soit celle visant à approuver le rapport annuel en EED.

Participation à la révision annuelle du plan

Le CCED participe au processus de révision annuelle du plan, conformément au Règlement 306 et tel que mentionné à la partie 1 du plan. Cette année, le plan a été examiné au courant de toute l'année et a été adopté lors de la réunion du mois de juin 2019. Une recommandation d'approbation du plan a été acheminée au Conseil, lequel a été approuvé lors de la réunion de juin 2019.

Ligne de conduite

Conformément au Règlement 464/97, le Conseil a mis sur pied une ligne de conduite relative à l'établissement et au bon fonctionnement d'un comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

Composition du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

- un maximum de 12 personnes représentant les associations locales et 12 membres suppléants, nommés par celles-ci;
- 3 membres du conseil scolaire et 3 membres suppléants;
- une ou deux personnes représentant les intérêts des élèves autochtones mises en candidature par les conseils de bandes.

Conditions à remplir pour devenir membre d'un CCED

- en général : il ne faut pas être membre du personnel du Conseil;
- pour toute personne non-autochtone :
être habiletée/habilité à voter lors de l'élection des membres du Conseil
résider dans le territoire de compétence du Conseil;
- pour toute personne autochtone :
être mise/mis en candidature par un conseil de bande et nommé(e) par le conseil.

Durée du mandat

- les membres du CCED demeurent en fonction pendant la durée du mandat des membres du Conseil.

Poste vacant au sein du comité

Il y a un poste vacant au sein du CCED si un membre ou son suppléant :

- est déclaré coupable d'un acte criminel;
- n'assiste pas à trois réunions ordinaires consécutives du comité, sans y avoir été autorisé;

- cesse de posséder les qualités requises pour être nommé au comité.

Le suppléant peut agir au nom du membre jusqu'à ce que le poste vacant soit comblé.

Réunions

- au moins 10 réunions par année scolaire;
- peuvent se dérouler par voie électronique.

Droit de vote

- les membres suppléants ont droit à une voix lorsqu'ils remplacent un membre du CCED.

Présidence et vice-présidence

- élues lors de la première réunion du CCED.

Mandat

- le CCED joue un rôle de contrôle et de responsabilisation locale se rapportant à toute question qui relève de l'élaboration de programmes ou de la prestation de services touchant l'éducation de l'enfance en difficulté;
- le CCED d'un Conseil peut lui faire des recommandations touchant ses programmes d'enseignement et ses services à l'intention des élèves en difficulté;
- le Conseil donne au CCED les renseignements et l'orientation nécessaires à l'exécution de son rôle et la possibilité :
 - d'être entendu par lui et par tout autre comité du Conseil auquel une recommandation est soumise;
 - de participer à l'examen de son plan pour l'enfance en difficulté;
 - d'examiner ses états financiers et de participer à son processus budgétaire annuel en ce qui a trait à l'enfance en difficulté.

Il incombe au CCED de revoir :

- les programmes d'éducation de l'enfance en difficulté existants;

- les plans de conseils existants;
- l'organisation actuelle;
- le perfectionnement professionnel actuel et proposé;
- les besoins actuels et variés des élèves.

Il incombe au CCED de discuter :

- des nouveaux programmes et services;
- des propositions en ce qui concerne les révisions apportées au plan;
- les questions du jour se rapportant à l'éducation de l'enfance en difficulté;
- la meilleure façon de répondre aux besoins des élèves.

Le CCED a la responsabilité de recommander et d'aviser le Conseil en ce qui concerne :

- les ajouts aux programmes et aux services en enfance en difficulté;
- les changements aux programmes et aux services en éducation de l'enfance en difficulté;
- l'annulation des programmes et services en éducation de l'enfance en difficulté.

Autorité

- Il incombe au conseil scolaire de prendre les décisions et les mesures finales en fonction des recommandations proposées par le CCED.

Proposition du Comité consultatif

Lors de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 10 juin 2019, les membres ont approuvé la proposition suivante :

Proposition 2018-2019 CCED – 018 – Louise Primeau et Julie Moore

Que le rapport annuel EED 2018-2019 soit reçu le 10 juin 2019 par les membres du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté qui sont présents.

ADOPTÉE

Proposition 2018-2019 CCED – 019 – Louise Primeau et Julie Moore

Que le rapport annuel EED 2018-2019 soit présenté à la réunion du Conseil le 19 juin 2019 prochain.

ADOPTÉE

Proposition du Conseil

Lors de la réunion régulière du Conseil du 19 juin 2019, les membres ont approuvé la motion suivante :

Proposition 18-R105 –

Que le Rapport annuel de l'éducation de l'enfance en difficulté 2018-2019 en date du 19 juin 2018 soit reçu.

REÇUE

Proposition 18-R106 –

Que le Rapport annuel EED soit approuvé en vue d'être soumis au ministère de l'Éducation.

ADOPTÉE

4.0 COORDINATION DES SERVICES AVEC LES AUTRES MINISTÈRES OU ORGANISMES CI-INCLUS LES AUTRES CONSEILS SCOLAIRES

Le CSPGNO assure une transition harmonieuse, par l'entremise de stratégies variées, aux élèves ayant des besoins particuliers provenant ou se dirigeant vers d'autres programmes et services tels que:

- Programmes préscolaires de garderies ;
- Programme 'Meilleur départ' ;
- Programme Jeux de mots (services d'orthophonie préscolaire) ;
- Programme de soins à domicile ;
- Centre de traitement pour enfants ;
- Centres de traitement de jour ;
- Centres correctionnels ;
- Programmes dispensés dans des écoles provinciales, tel qu'au Centre Jules-Léger ;
- Services offerts par les Centres d'accès aux soins communautaires (RLISS), tels que l'orthophonie, l'ergothérapie, la physiothérapie, les soins infirmiers ;
- Programmes dispensés par la Ressource pour l'enfance et la communauté (pour les enfants atteints d'autisme) ;
- Services offerts par des professionnels travaillant en privé ;
- Institutions post-secondaires ;
- Services d'intégration communautaire ;
- Marché du travail ;
- Milieu hospitalier ;
- Enseignement à domicile ;
- Autres conseils scolaires.

Les professionnels des services à l'élève du Conseil siègent au sein des comités des agences, des organismes ou des autres ministères et sont par le fait même informés des besoins des enfants qui sont transférés ainsi que des services disponibles, ce qui facilite grandement la transition entre programmes. De plus, ils sont membres soit de l'équipe-école ou du CIPR, ce qui les implique directement dans la **planification** et la transition des élèves qui ont des besoins particuliers.

Les **évaluations** et les recommandations provenant des professionnels des divers conseils scolaires, organismes ou pratiques privées sont généralement acceptées par le Conseil en autant qu'elles soient récentes (deux ans). Le personnel qualifié du conseil étudie tous les documents soumis et décide de la pertinence de chacun. Considérant le fait que les attentes et ressources du milieu scolaire peuvent être différentes de celles d'autres milieux, les professionnels du Conseil sont parfois amenés à compléter une évaluation lorsque certaines informations sont absentes.

Lorsqu'elles datent de plus de deux ans, il est possible qu'une réévaluation soit faite par le personnel qualifié du Conseil selon le tableau offert à l'article 2,5. Les évaluations psychométriques sont faites par une psychométricienne supervisée par un psychologue, membre de l'Ordre des psychologues et les évaluations orthophoniques sont faites par une orthophoniste, membre de l'Ordre des orthophonistes. Les travailleuses sociales peuvent compléter des évaluations psychosociales. Les délais d'attente sont les mêmes que ceux présentés à la section 2,5 du plan et tiennent compte des facteurs déterminant la priorité.

Les données sont étudiées lors d'une rencontre du CIPR et les recommandations font l'objet de planification du programme de l'enfant (PEI). Le ministère de l'Éducation a publié sa Note Politique/Programmes 156 – APPUYER LES TRANSITIONS POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION au printemps 2013. Cette note demande que chaque élève ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) ait également un plan de transition décrivant les soutiens nécessaires pour appuyer les diverses transitions dans la vie de l'élève.

Pour le transfert des dossiers d'élèves, le CSPGNO procède selon sa politique de **transfert de DSO** et s'assure que la loi d'accès à l'information soit respectée.

Les parents et l'élève, si l'élève a au moins 16 ans, sont consultés et participent au processus de transition. Leur collaboration est fortement encouragée et leur autorisation écrite est requise pour tout échange d'information. Le PEI examiné de près et le plan de transition servent de fondement aux discussions et à la planification des programmes et services en enfance en difficulté.

Au CSPGNO, la personne ayant la responsabilité d'assurer l'admission ou le transfert entre différents programmes est la direction d'école en consultation avec le conseiller ou la conseillère pédagogique assigné à son école. Cette personne a la responsabilité:

- d'orchestrer les échanges d'information ;
- de voir à l'établissement de liens avec les parents ;
- de faciliter l'intégration des enfants en milieu scolaire et communautaire ;
- d'organiser les services thérapeutiques ou médicaux nécessaires ;
- d'assurer un programme et un placement scolaires adéquats.

Les autres professionnels du Conseil (p.ex. orthophoniste, psychométricienne, travailleuse sociale, conseiller en assiduité et comportement, conseillère en ACA) sont invités aux rencontres de planification de la transition lorsque les besoins de l'élève peuvent être adressés par leur service.

Entre autres, une conseillère en analyse comportementale appliquée (ACA) appuie, selon la note politique/programme 140, la planification de la transition de tous les élèves ayant un TSA. Des rencontres régulières auxquelles les parents sont invités ont lieu tout au long de l'année afin de revoir les défis et les progrès de l'élève ainsi que les stratégies de l'ACA pouvant appuyer l'apprentissage et les transitions. Dans le contexte de la transition vers le programme

ontarien en matière d'autisme, une assistante en ACA a été embauchée afin d'appuyer la transition des élèves passant du programme d'intervention comportementale intensive (ICI) à l'école.

Divers gabarits servent à documenter le plan de transition de l'élève. Ces documents peuvent être propres à l'agence, peuvent avoir été élaborés de façon conjointe entre le Conseil et l'agence (p.ex. plan de transition pour l'élève qui entre ou qui sort du Programme d'intervention en autisme) ou peuvent être propres au Conseil (p.ex. plan de transition dans le gabarit du PEI). De plus en plus, la planification se fait de façon coordonnée et le plan de transition dans le PEI devient l'outil privilégié pour documenter les mesures de soutien à la transition, ainsi que les personnes responsables, les échéanciers fixés et les résultats des mesures prises.

Le Conseil fait également partie d'un protocole régional portant sur la transition des élèves ayant un handicap de développement. Ce protocole décrit le processus détaillé des étapes à suivre en vue de planifier la transition de ces élèves à partir de l'âge de 14 ans. Le Conseil ou l'agence peut démarrer le processus de planification de transition coordonnée dans le but de développer un plan unique pour l'élève pour le préparer à sa transition à la vie adulte.

Initiatives interministérielles

Programmes de traitement (STGC) - (MSEJ/MSSLD)

Le CSPGNO compte six programmes de traitement en matière de santé mentale. Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère de l'Éducation subventionnent le programme de traitement et d'éducation offert aux élèves qui satisfont aux critères d'admission établis par l'agence partenaire, le Centre de l'enfant et de la famille. Une clinicienne à 0,5 ETP, un enseignant ou une enseignante et une technicienne ou un technicien en éducation spécialisée oeuvrent au sein de ces programmes.

Le Conseil a également un programme de traitement (STGC) en partenariat avec la Ressource sur la garde d'enfants pour les élèves ayant un Trouble du spectre autistique et un programme en milieu correctionnel aux centres suivants : Northern Youth Services et Cecil Facer.

En 2015-2016, deux nouveaux programmes ont été mis sur pied, soit un programme de traitement amélioré en collaboration avec les services de psychiatrie pour enfants et jeunes à Horizon Santé Nord et un programme communautaire de justice pour la jeunesse en collaboration avec les services de probation.

Transition des élèves ayant un TSA d'un programme d'intervention en autisme à l'école (Ressources pour l'enfance et la communauté – MSEJ)

Le Conseil assure la transition des élèves ayant un TSA qui passent d'un Programme d'intervention en autisme (PIA) à l'école, c'est-à-dire d'un programme d'intervention

comportementale intensive (ICI) à un programme d'analyse comportementale appliquée (ACA) en milieu scolaire.

Une équipe de transition multidisciplinaire est mise en place afin d'assurer une transition harmonieuse pour ces élèves (équipe Connexion). Le rôle de chaque membre de l'équipe est défini et le processus établi est suivi par l'ensemble de l'équipe qui se rencontre mensuellement pendant environ 12 mois, soit 6 mois avant la sortie de l'élève du programme ICI et 6 mois suivant l'entrée à l'école à temps plein.

Cette année, un élève a participé au Programme d'intervention en autisme (PIA). Un élève a fait sa transition à l'école en octobre 2018. Ces élèves reçoivent de l'appui d'une assistante en ACA lors de la réintégration en milieu scolaire.

Programme de soutien en milieu scolaire (Ressource pour l'enfance et la communauté - MSEJ)

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse est en transformation en ce qui a trait aux services qu'il offre aux enfants ayant un diagnostic d'autisme et leur famille.

Services ruraux

Les écoles rurales reçoivent des services de diverses agences communautaires qui sont financées par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Les demandes de services sont acheminées à une agence « parapluie » qui elle, les redirige aux agences respectives dans un effort de mieux coordonner les services requis par les élèves ayant des besoins élevés ou multiples. Des services de psychologie, d'orthophonie, de physiothérapie et d'ergothérapie peuvent être accédés par le biais du "Réseau communautaire pour enfants" (Sudbury/Manitoulin), le "Single Point of Access Network" (Algoma) et le Partenariat de services pour les enfants en milieu rural (Superior-Greenstone).

Les services d'évaluations psychopédagogiques sont offerts aux écoles rurales de chacune des régions par le conseil hôte qui reçoit un financement particulier à cet effet. Le CSPGNO est le Conseil responsable (banquier et gestionnaire) de la psychométricienne pouvant compléter des évaluations psychopédagogiques dans les écoles rurales des régions Sudbury/Manitoulin et Algoma. Dans la région de Superior-Greenstone, le CSD des Aurores-Boréales est le Conseil responsable des évaluations psychopédagogiques pour les élèves francophones de cette région.

Protocole de transition pour les élèves ayant une déficience intellectuelle – Services ontariens pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI)

Ce protocole décrit les rôles et responsabilités des agences communautaires et des écoles à l'égard de la planification de la transition des élèves ayant une déficience intellectuelle à la sortie de leurs études secondaires en vue de les intégrer dans la communauté, dans une institution post-secondaire ou sur le marché du travail. Le plan de transition est intégré au PEI de l'élève.

Services spécialisés – enfants au préscolaire

Un protocole communautaire de transition a été élaboré par les membres du comité de planification des services spécialisés (pour enfants ayant reçu des services spécialisés au préscolaire, en garderie ou non) afin d'assurer que les conseils scolaires aient, tôt au printemps, l'information nécessaire au sujet des élèves qui s'inscrivent à la maternelle en vue de planifier les services dont ils auront besoin en milieu scolaire. Toutes les rencontres de planification de la transition sont organisées de façon conjointe au mois de janvier, et ce pour tous les conseils de la région du Grand Sudbury. Cette année, treize (13) rencontres de planification de la transition ont été organisées pour des enfants qui feront leur entrée dans une école du CSPGNO en septembre 2018.

Pupilles de la Couronne (Société de l'aide à l'enfance - MSEJ)

Le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, le ministère de l'Éducation et le ministère de la Formation et des collèges et universités ont mis sur pied des équipes de collaboration formées de gens des trois secteurs afin de discuter de façons d'éliminer les obstacles qui se présentent aux enfants pupilles de la Couronne dans la poursuite de leurs études postsecondaires. Plusieurs activités de transition ont été organisées par les collèges et l'université locale, en collaboration avec les écoles secondaires et les travailleurs de la Société de l'aide à l'enfance. Des occasions de perfectionnement multi-secteurs ont été offertes au personnel de première ligne.

Un protocole pour la réussite des élèves pris en charge a été élaboré dans les régions de Sudbury et de l'Algoma. Des sessions de formation conjointe pour le personnel de l'Aide à l'enfance et des conseils scolaires ont eu lieu au cours de l'année scolaire.

Avancement de la santé mentale des enfants et des jeunes (Centre de l'enfant et de la famille – MSEJ)

Ce projet conjoint entre le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ), le ministère de santé et des soins de longue durée (MSLLD) et le ministère de l'Éducation (MÉO), vise à améliorer la capacité des professionnels de tous les secteurs de reconnaître les besoins des enfants et des jeunes en matière de santé mentale et d'y réagir en temps opportun et à examiner les outils d'évaluation en place pour dépister les problèmes de santé mentale et de dépendance chez les enfants et les jeunes. Tout le personnel administratif, enseignant et de

soutien a reçu une formation de littératie en santé mentale. Toutes les directions d'école du CSPGNO, ainsi que le personnel oeuvrant en orientation dans les écoles secondaires ont reçu une certification dans l'utilisation du CANS-EI. Le Conseil travaille de façon collaborative avec le Centre de l'enfant et de la famille (CEF), agence lead pour la région de Sudbury/Manitoulin au développement d'un répertoire de services en santé mentale pour la région, ainsi que de parcours d'accès aux services essentiels.

Triple P (Service de santé publique - MSSLD)

Le modèle communautaire de Pratiques parentales positives (*Triple P*) fut adopté par les trois (3) communautés formant le CSPGNO, soit le district de Sudbury/Manitoulin, la région de l'Algoma et de Thunder Bay. Ce modèle se veut un modèle d'éducation universelle, de prévention et d'intervention progressive en pratiques parentales positives. Les agences et les conseils scolaires ont formés des gens à divers niveaux d'intervention du *Triple P*. Entre autres, les travailleuses sociales du Conseil ont reçu la formation de niveau 4 destinée aux interventions familiales. Elles sont donc en mesure de fournir des informations précises aux parents sur des questions qui les préoccupent à l'égard de leur enfant. Le bureau de santé publique offre régulièrement, dans les écoles du CSPGNO de la région du Grand Sudbury, des ateliers de pratiques parentales positives aux parents d'enfants et d'adolescents. Outre la formation et l'intervention, le comité s'intéresse à recueillir les données nécessaires pour compléter une évaluation sur l'efficacité du modèle dans le développement d'une communauté saine et résiliente.

Santé mentale dans les écoles (Centre de l'enfant et de la famille – MSEJ)

Le Centre de l'enfant et de la famille, dans son souhait de faciliter l'accès aux services en santé mentale aux jeunes adolescents, a placé une clinicienne à l'École secondaire Macdonald-Cartier à raison de deux journées par semaine. Un protocole décrivant le processus d'accès et le modèle de prestation a été élaboré. Une composante d'évaluation en collaboration avec le Centre d'excellence en santé mentale du Centre hospitalier de l'est ontarien (CHEO) permettra d'évaluer l'efficacité du modèle de prestation auprès des adolescents et adolescentes.

Évaluation de la menace et du risque de violence (EMRV) (Services policiers du Grand Sudbury)

Les Services policiers de la ville du Grand Sudbury, en collaboration avec les quatre (4) conseils scolaires et plusieurs agences communautaires, poursuivent la mise en œuvre de l'initiative de l'évaluation du risque et de la menace au sein de la communauté. Une équipe conseil appuie la mise en œuvre du protocole d'entente communautaire dans les écoles. Toutes les directions d'école et les directions-adjointes, le personnel en orientation et le personnel oeuvrant dans les centres de traitement de jour ont reçu la formation de niveau 1. Les directions du secondaire ont également reçu la formation de niveau 2. Chaque école a donc du personnel en mesure de faire les suivis nécessaires pour prévenir que des actes violents se produisent dans leur école.

Une travailleuse sociale du CSPGNO a été formée à titre de formatrice de niveau 1. Elle offre des sessions de formation au personnel du Conseil et de la communauté.

Développement de la résilience chez les jeunes (Service de santé publique)

Les infirmières du Service de la santé publique travaillent en étroite collaboration avec toutes les écoles dans la région Sudbury/Manitoulin pour mettre en place un programme faisant la promotion de la santé et visant le développement de la résilience chez les jeunes.

Un plan de communication est élaboré pour soutenir les écoles dans le développement des acquis chez les jeunes.

De la formation a été offerte aux leaders du système, incluant les directions d'école, au sujet de l'état d'esprit de développement et du rôle des leaders dans la création de milieux favorisant le développement positif des jeunes et des adultes qui les guident.

Tous les élèves de la 4^e à la 12^e année complètent un questionnaire portant sur 31 facteurs de résilience. Les résultats du questionnaire permettent de dresser des profils au sein du Conseil et des écoles afin de permettre aux équipes du Conseil et des écoles de planifier des activités ou des projets visant à rehausser le profil de résilience des jeunes et de les insérer dans leur plan d'action pour des écoles sécuritaires, tolérantes, bienveillantes et inclusives, ainsi que dans leur Plan d'amélioration d'école (PAÉ).

Infirmières en santé mentale et en toxicomanie du Centre d'accès aux soins communautaires (RLISS)

Dans le cadre du déploiement de **la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances**, le CSPGNO reçoit les services d'une infirmière en santé mentale et toxicomanie. L'infirmière fait partie de l'équipe de service social du Conseil avec la Leader du bien-être des élèves, deux travailleuses sociales, un conseiller en assiduité et en comportement et quatre assistantes et assistants en intervention comportementale. Parmi son rôle, on compte à ce qu'elle :

- aide à reconnaître et à affronter les problèmes de santé mentale et de dépendance chez les élèves;
- mette à contribution son expertise dans le domaine de la santé mentale et des dépendances pour fournir au personnel enseignant des conseils et des services essentiels dans le domaine de la santé;
- développe des plans de soins en collaboration avec d'autres professionnels et offre du soutien et des services aux enfants et aux jeunes atteints d'un trouble de la santé mentale ou de dépendance et à leur famille;
- fasse un suivi avec l'élève après son congé soit de l'hôpital, de la salle d'urgence ou d'un autre établissement (p. ex., Article 23 du *Financement de l'éducation de l'enfance*)

en difficulté dans des établissements de soins, de traitements et de correction, Ministère de l'Éducation de l'Ontario);

- participe aux séances de debriefing suivant un incident critique.

Mobilisation communautaire Sudbury

Mobilisation communautaire Sudbury (MCS) est un partenariat communautaire représentant des secteurs clés du système de services à la personne, dont la santé, les services à l'enfance, les services policiers, l'éducation, la santé mentale et les dépendances, de même que les services municipaux. Cette collaboration est le fruit d'un besoin et d'un désir communs de créer des mécanismes multisectoriels et concertés pour intervenir dans les situations à risque extrêmement élevé.

Un risque extrêmement élevé renvoie à toute situation touchant un particulier, une famille, un groupe ou un lieu dont les circonstances indiquent de fortes probabilités d'un risque imminent et grave pour sa propre santé ou sécurité ou celles des autres (p. ex., commettre des infractions ou devenir victime, manquer un traitement, vivre une crise aigüe de la santé physique ou mentale, situations qui peuvent nuire au bien-être d'enfants ou de jeunes, risque d'être sans-abri). La gravité de ces situations est un indicateur que les circonstances, qui requièrent l'attention de services à la personne multiples, se sont accumulées jusqu'au point où une crise est imminente ou que de nouvelles circonstances ont contribué à accroître de manière significative les risques pour sa propre santé ou sécurité ou celles des autres. Le modèle de MCS est fondé sur un modèle bien établi, fondé sur des données probantes, ayant fait l'objet d'une évaluation.

MCS n'est pas un mécanisme de prestation des services. Ce partenariat offre plutôt un moyen d'exploiter et de mobiliser les ressources et les systèmes existants d'une manière coordonnée et concertée. Il est reconnu que le modèle de MCS est un investissement de ressources « en amont » dans la prévention coordonnée des dénouements négatifs, plutôt qu'une intervention « en aval » pour composer avec un incident malheureux une fois qu'il s'est produit. Les discussions et les collaborations de MCS aboutissent en des interventions coordonnées visant à réduire les risques extrêmement élevés. Ces interventions rapides ont prouvé leur potentiel à réduire le besoin d'interventions plus intensives et réactives, telles que l'hospitalisation, l'arrestation et l'appréhension. MCS a trois objectifs principaux :

- Mettre les particuliers et les familles à risque extrêmement élevé en contact avec des soutiens appropriés, en temps opportun.
- Accroître la capacité des organismes de services à la personne d'intervenir dans les situations à risque extrêmement élevé et de prévenir les dénouements négatifs pour les particuliers, les familles et les communautés.
- Avec l'aide des partenaires et des résultats de MCS, favoriser des changements positifs en vue d'améliorer les conditions, d'accroître la sécurité communautaire et d'améliorer le bien-être.

Table de mobilisation rapide (TMR)

Deux fois par semaine, des représentants des organismes partenaires se réunissent à la Table de mobilisation rapide (TMR). Ils y tiennent des discussions structurées et ciblées dans le cadre desquelles les participants identifient ensemble des situations à risque extrêmement élevé. Une fois qu'ils ont identifié une situation, tous les organismes partenaires appropriés participent à une intervention conjointe coordonnée en vue de garantir que toutes les personnes à risque sont mises en contact avec des soutiens efficaces, appropriés et bienveillants, en temps opportun. Afin de garantir le respect des exigences en matière de vie privée tout au long des discussions de la TMR, l'approche des « quatre filtres » a été élaborée. Ces filtres établissent la présence d'un risque extrêmement élevé, cernent les facteurs de risque pertinents liés à ce risque, identifient les organismes requis pour atténuer le risque et guident une intervention coordonnée et concertée.

Stratégie en matière de besoins particuliers

À l'automne 2014, les ministères des Services à l'enfance et la jeunesse, de l'Éducation, des Services de santé et soins de longue durée et des Services sociaux et communautaires ont rencontré les conseils scolaires et les fournisseurs de services (éducation et santé) aux enfants et aux jeunes des diverses régions de la province (34 régions dont 3 régions occupées par le CSPGNO – Sudbury, Algoma, Superior-Greenstone) afin de leur présenter les deux éléments de la Stratégie en matière de besoins particuliers : la planification coordonnée de services pour enfants et jeunes ayant des besoins multiples et/ou complexes et la prestation de services intégrés de réadaptation.

Cette stratégie vise l'amélioration des services destinés aux enfants et aux jeunes de l'Ontario qui ont des besoins particuliers. Elle s'appuie sur la vision suivante : « Un Ontario où les enfants et les jeunes ayant des besoins particuliers obtiennent en temps voulu les services efficaces dont ils ont besoin pour participer pleinement aux activités de leur famille, de leur école et de leur communauté, et pour se préparer à réaliser les objectifs de leur vie adulte ».

Chacun des trois régions a soumis un plan de mise en oeuvre de la planification coordonnée de services et de la prestation de services intégrés de réadaptation de sorte à bâtir sur la capacité actuelle du système et ses besoins, tout en répondant aux critères des lignes directrices provinciales à l'égard de ces deux éléments de la stratégie.

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario joue un rôle significatif dans le développement et la mise en oeuvre de la planification coordonnée de services et de la prestation intégrée des services de réadaptation.

Les tables régionales travaillent avec les gens des ministères dans les dernières étapes de planification envers une mise en oeuvre : planification coordonnée – janvier 2018 / services coordonnés de réadaptation – septembre 2018.

Initiatives interconseils

Centre de traitement pour enfants

Le Conseil catholique du Nouvel-Ontario gère un programme de traitement grâce au financement du ministère de la Santé. Un certain nombre de places sont réservées aux élèves du CSPGNO qui ont des besoins multiples au niveau de la santé (orthophonie, ergothérapie, physiothérapie). Ces élèves reçoivent des services en matière de santé au centre de traitement et des services en matière d'éducation dans leur école communautaire. Le service de transport est assuré entre les deux établissements afin de permettre la participation aux deux composantes du programme. Cette année, 4 élèves du CSPGNO ont reçu des services de la classe du centre de traitement pour enfants.

Les **stratégies** employées afin d'assurer une transition réussie dans divers programmes ainsi que les **personnes responsables** de la transition sont présentées dans le tableau suivant :

**PLANIFICATION D'UNE TRANSITION HARMONIEUSE
À L'INTENTION DES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS**

Programmes	Stratégies permettant de faciliter la transition	Personne responsable de l'admission ou du transfert
Programme préscolaire de garderies	Faire une étude de cas avec les intervenantes et les intervenants et les parents. Observer au préalable pour identifier les besoins. Organiser des visites à l'école. Revoir l'évaluation ou, le cas échéant, planifier une évaluation. Établir les programmes et services.	Direction d'école Éducatrices/Éducateurs du service de garderie Parent Conseiller ou conseillère pédagogique Professionnels des Services à l'élève, s'il y a lieu
Programme préscolaire destiné aux élèves sourds/aveugles/difficultés d'apprentissage/TDHA	Établir, avec l'école provinciale, le plan de transition. Établir les programmes et services.	Direction d'école Centre Jules-Léger Parent Conseiller ou conseillère pédagogique Professionnels des Services à l'élève, s'il y a lieu
Programme préscolaire concernant le langage et la parole	Faire un appel à l'orthophoniste du Conseil à la fin du dernier bloc d'intervention, suivi d'un rapport de fermeture. Établir les programmes et services.	Direction d'école Orthophoniste Parent Conseiller ou conseillère pédagogique

Programmes	Stratégies permettant de faciliter la transition	Personne responsable de l'admission ou du transfert
Programme intensif d'intervention précoce pour les enfants atteints d'autisme	<p>Transition du programme à l'école</p> <p>Rencontre de transition 3 mois avant l'entrée à l'école (équipe de transition multidisciplinaire) afin d'établir le plan de transition (rencontres mensuelles).</p> <p>Rencontres mensuelles pour suivre les progrès de l'élève (pendant les 6 mois suivant la transition).</p> <p>Appui du Programme de soutien en milieu scolaire après que la transition ait été complétée.</p>	<p>Direction d'école Représentant de la Ressource sur la garde d'enfants Instructeur thérapeute du PIA Parent Conseiller ou conseillère pédagogique Conseillère en ACA Orthophoniste Enseignant/Enseignante</p>
Programme dispensé dans des établissements de soins et de traitement ou dans des centres correctionnels	<p>Faire une étude de cas avec les intervenantes et les intervenants et les parents. Étudier les évaluations et les recommandations. Planifier la transition selon un PEI en suivant les modalités prévues selon le protocole d'entente avec les agences. Établir les programmes et services. Possibilité de période de transition à l'École Cap-Sur-l'Avenir pour l'élève sortant du programme scolaire en milieu correctionnel.</p>	<p>Direction d'école Direction des Services à l'élève Clinicien/ne Parent Enseignant/Enseignante Conseiller ou conseillère pédagogique Professionnels des Services à l'élève, s'il y a lieu</p>
Programmes offerts par d'autres conseils scolaires	<p>Faire une étude de cas avec les intervenantes et les intervenants et les parents. Revoir les services du conseil hôte. Planifier la transition selon un PEI. S'assurer du transfert du DSO.</p>	<p>Direction d'école Direction des Services à l'élève Personnel des autres conseils Parent Conseiller ou conseillère pédagogique Professionnels des Services à l'élève, s'il y a lieu Enseignant/Enseignante</p>

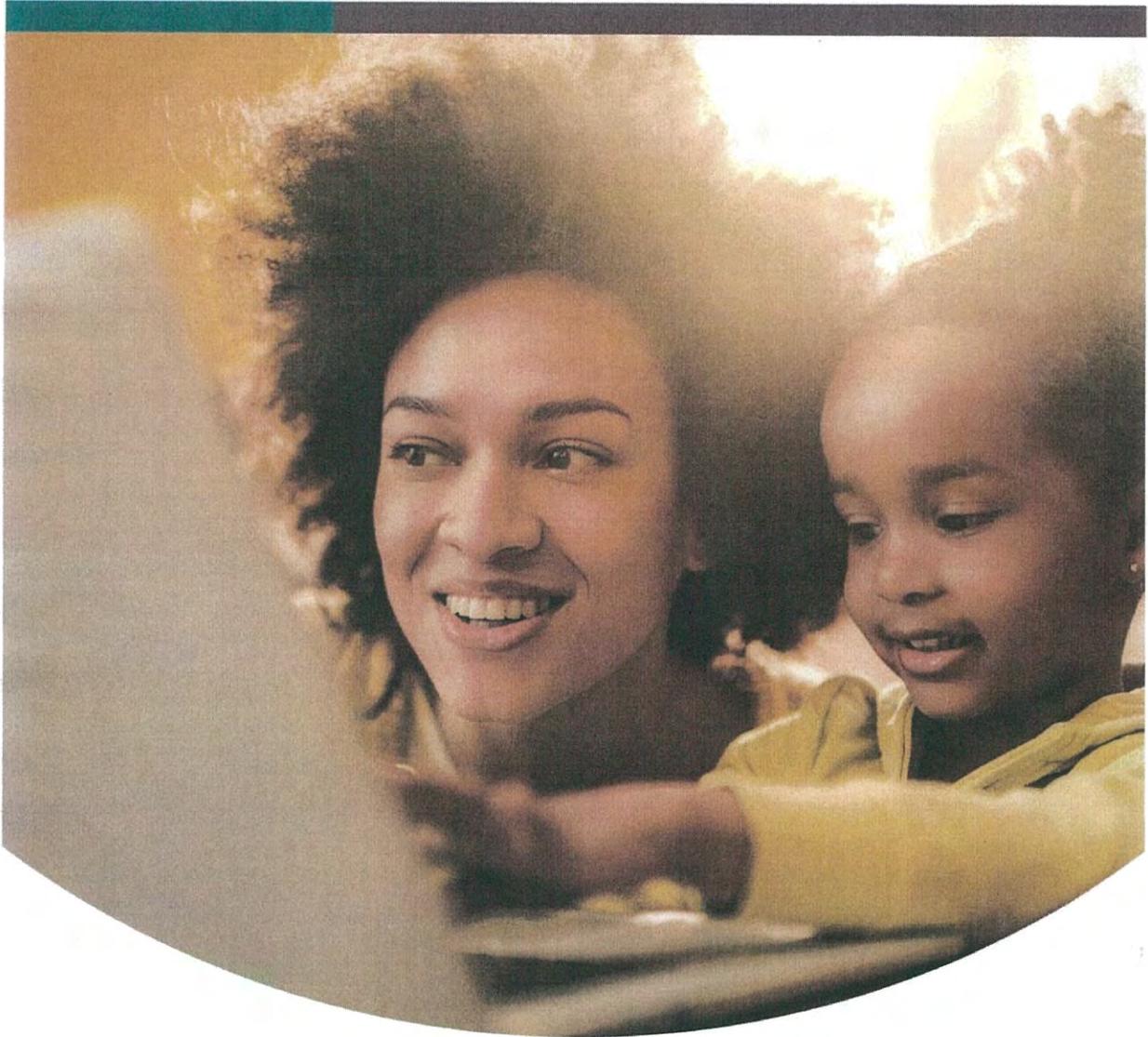
Programmes	Stratégies permettant de faciliter la transition	Personne responsable de l'admission ou du transfert
Toute autre transition vécue par un élève ayant des besoins particuliers, avec PEI	Faire une étude de cas avec les intervenantes et les intervenants et les parents. Planifier la transition selon un PEI. S'assurer de la mise en œuvre du plan de transition et en faciliter les activités.	Direction d'école Parent Conseiller ou conseillère pédagogique Professionnels des Services à l'élève, s'il y a lieu Enseignant/Enseignante
Les parents et l'élève, si l'élève a au moins 16 ans, sont consultés et participent au processus de transition.		

Plan opérationnel

2018-2019



Conseil scolaire public du
Grand Nord de l'Ontario



Plan stratégique 2018-2023



Ensemble, pour la réussite et le bien-être de chaque élève !



Notre mission

Que faisons-nous ?

Le CSPGNO, conscient de la nécessité d'un environnement sain, en collaboration avec ses communautés, fournit une éducation publique de langue française de la plus grande qualité afin de développer chez chaque élève les compétences et les valeurs qui lui permettront de réaliser son plein potentiel et d'assumer sa place comme citoyen ou citoyenne du monde.

Que voulons-nous devenir ensemble ?

Notre Conseil est reconnu pour :

- L'excellence de l'éducation et des services aux élèves;
- L'amour des enfants et des jeunes;
- L'accueil des familles et des membres de la communauté;
- La qualité et l'épanouissement de la langue française;
- Le dynamisme de son milieu et l'ouverture sur le monde;
- Le soutien à la créativité et à l'innovation;
- Le souci de l'écologie.

Le CSPGNO est un milieu de vie accueillant et sécuritaire qui valorise le dépassement de soi, la résilience et l'autonomie. Ensemble, le personnel scolaire, les familles et les communautés sont engagés à la réussite globale de chaque élève pour le progrès de la société!



Notre vision



Nos valeurs et motivations

Qu'est-ce qui nous inspire, qui nous motive

Respect et valorisation

- Notre travail est fondé sur la reconnaissance de la valeur et de l'unicité de chaque personne.
- Nous accueillons et valorisons la diversité.

Engagement et leadership

- Notre engagement se manifeste dans un appui soutenu et un encadrement individualisé où chaque élève est amené à évoluer vers son plein potentiel comme personne, comme membre actif de la communauté et comme citoyenne ou citoyen du monde.
- Notre Conseil est engagé au développement continu du leadership dans nos écoles et nos communautés.

Collaboration

- Nous cultivons la solidarité, l'entraide, le travail en équipe et la collaboration en réseau pour notre perfectionnement continu.
- Notre vision commune passe également par le souci intergénérationnel.

Langue et culture

- Nous assumons nos responsabilités de préserver et de promouvoir la langue et la culture des élèves et de la communauté.
- Nous préconisons la maîtrise et la valorisation de la langue française tant chez nos élèves que chez notre personnel.
- Nous croyons que l'école fait partie intégrante de la communauté de langue française et que la communauté fait partie intégrante de l'école.
- Nous mettons en valeur la culture franco-ontarienne.

Innovation

- Nous favorisons l'innovation, la recherche et l'évaluation en vue de l'amélioration de nos pratiques et de nos approches.

Intégrité

- Nos décisions et nos actions sont empreintes de transparence, d'équité et d'authenticité.
- Nous définissons le succès non seulement en fonction des résultats, mais aussi en fonction de la manière responsable d'atteindre cet objectif.

Nos axes prioritaires d'action

Que voulons-nous transformer, améliorer et renforcer d'ici 5 ans ?

Appuyer le rendement, le bien-être et la réussite globale de chaque élève

- en fournissant un accès équitable à des programmes et des services novateurs, pertinents et de qualité supérieure axés sur les besoins individuels et les forces de chaque élève;
- en entretenant un climat sain, inclusif et sécuritaire dans toutes nos écoles;
- en assurant l'utilisation efficace des technologies informatiques et de communication pour améliorer l'expérience d'apprentissage;
- en favorisant le maintien de réseaux interprofessionnels pour assurer le perfectionnement continu et l'échange de pratiques réussies;
- en facilitant une transition harmonieuse et efficace de nos élèves tout au long de leur parcours scolaire;
- en développant la pensée critique.

Apprentissage et enseignement

Espace francophone et développement communautaire

- Enrichir l'espace de vie en français dans nos communautés**
 - en fournissant aux élèves des occasions de participer à des activités scolaires et parascolaires qui leur permettent de vivre des expériences significatives favorisant leur croissance personnelle, scolaire et communautaire ainsi que le développement de leur leadership;
 - en établissant des partenariats avec les membres et les instances communautaires;
 - en faisant la promotion de la valeur ajoutée de l'éducation en langue française et de la dualité linguistique canadienne.

Engagement des parents et des familles

Encourager et soutenir activement la participation et l'engagement des parents et des familles

- en entretenant un climat d'accueil et de respect, notamment des parents comme partenaires dans l'apprentissage et l'épanouissement de leur enfant ;
- en fournissant un appui aux parents pour les aider dans l'accompagnement de leur enfant;
- en assurant une communication ouverte et soutenue avec les parents.

Assurer la vitalité du CSPGNO

Vitalité institutionnelle

- en mettant en œuvre une stratégie de rétention et d'augmentation des effectifs;
- en offrant des programmes et des services novateurs de manière à préparer nos élèves pour l'avenir;
- en appuyant un personnel engagé et compétent;
- en déployant une stratégie de développement du leadership;
- en reconnaissant la valeur et la contribution du personnel à la réussite de nos élèves et du Conseil;
- en faisant la promotion de nos services, de nos programmes et de nos succès.

Gestion et gouvernance efficaces

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente

- en maintenant des processus de gestion rigoureux;
- en gouvernant de façon éthique et efficace;
- en prenant des décisions éclairées fondées sur des données et des faits;
- en assurant la cohésion et l'harmonisation de tous les plans opérationnels;
- en maintenant une communication ouverte et transparente auprès du grand public.

Culture organisationnelle

Clan

- Personne
- Accueil
- Travail d'équipe

Adhocratie

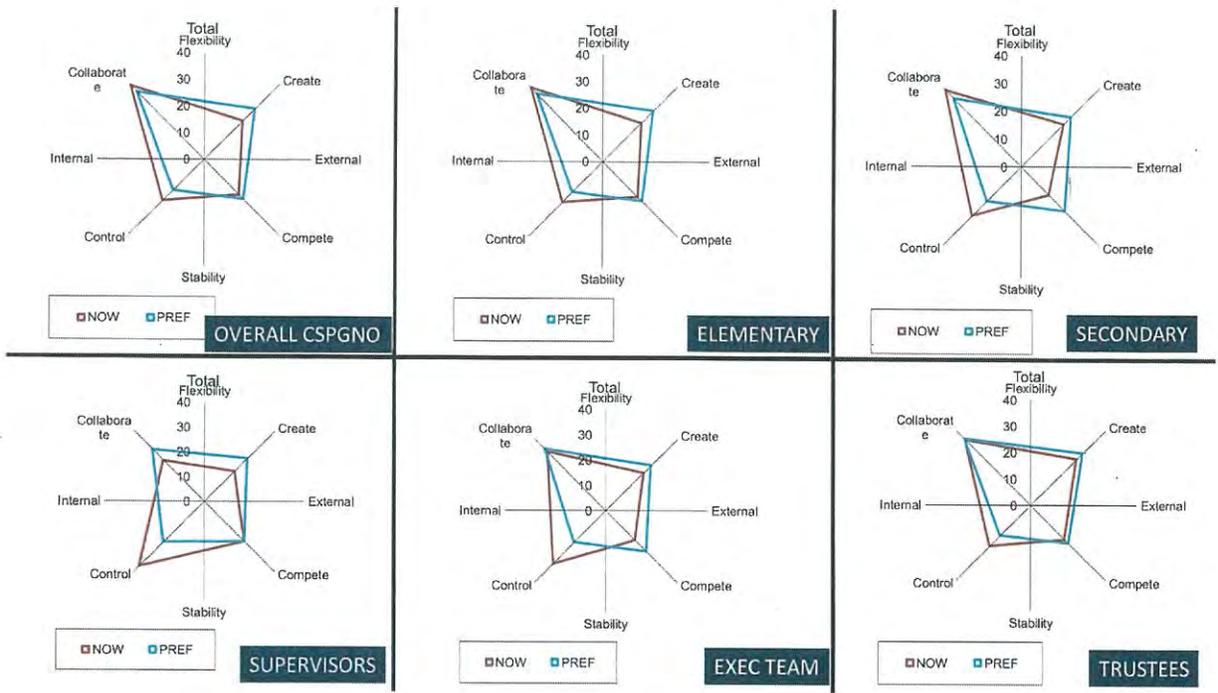
- Innovation
- Risques
- Croissance

Hierarchie

- Structure
- Processus
- Monitoring

Marché

- Compétition
- Buts et cibles
- Données



Secteurs

Affaires - p. 8	Animation culturelle - p. 12
Bien-être - p. 20	Communications - p. 28
Direction de l'éducation - p. 34	Éducation autochtone - p. 40
Immobilisations - p. 45	Informatique - p. 50
Ressources humaines - p. 57	Services à l'élève - p. 63
Services pédagogiques - p. 70	Surintendance de l'éducation - p. 80

Affaires

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Équipe avec les compétences en finance Bon travail d'équipe Bon sens analytique Le Conseil a une bonne situation financière Une équipe ouverte au changement L'équipe a le Conseil à cœur L'équipe a un bon sens d'éthique</p>	<p>Certains processus tels que la collecte de fonds n'ont pas été informatisés dans les écoles Petite équipe dont la ségrégation des tâches n'est pas toujours possible Le ministère est en situation déficitaire donc il coupe les subventions pour les Conseils. Le Conseil a été frappé par des coupures en EED et dans les subventions géographiques.</p>

Pratiques à maintenir

Processus ont été mis en place pour aider les écoles avec les logiciels de gestion bancaire et SAP (logiciel de la gestion des données financières et de ressources humaines)
 Des contrôles sont en places pour gérer les budgets par l'entremise du logiciel SAP

Rôles et responsabilités

Gestion des budgets
 Soumettre des rapports financiers au MEO, au comité exécutif et aux conseillers scolaires
 Responsable de payer les employés du Conseil
 Appuyer les secteurs avec le processus d'achat par l'entremise de ses lignes de conduite et directives administratives
 Responsable de payer les factures du Conseil

Responsable de facturer les clients de Place des Jeunes et d'en faire la collecte
 Responsable de la facturation auprès d'agences gouvernementales
 Responsabilité partagée pour le système SISA (logiciel de gestion des absences du personnel)

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Le secteur des affaires va continuer la mise en oeuvre du guichet virtuel du GNO entre les parents et les écoles et planifier d'avoir 13 des 19 écoles actives par la fin juin 2019.

Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente:

- en maintenant des processus rigoureux de gestion

Encourager activement et soutenir la participation et l'engagement des parents et des familles:

- en fournissant un appui aux parents pour les aider dans l'accompagnement de leurs enfants.

Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchie
Clan

Visé

Hiérarchie
Clan
Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
------------	------------	-------------------------------	------------

De choisir cinq écoles pour phase 2 de la mise en oeuvre.	Contrôleure Surintendant des affaires Coordinateur informatique	Surintendant des affaires	Septembre 2018
De choisir un deuxième regroupement de cinq écoles pour phase 3 de la mise en oeuvre.	Contrôleure Surintendant des affaires Coordinateur informatique	Surintendant des affaires	Février 2019
Travailler avec la compagnie School Day pour mettre en place toutes les étapes du processus de mise en oeuvre.	Contrôleure Surintendant des affaires Coordinateur informatique	Surintendant des affaires	Février 2019

Résultat

Il y a onze des dix-neuf écoles qui sont maintenant sur le Guichet virtuel du GNO.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

De terminer le processus lien de la paie entamé en 2017-2018 et de mettre en oeuvre 20 % de ces recommandations.

Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente:
- en maintenant des processus rigoureux de gestion.

Culture organisationnelle	
Présent	Visé
Hiérarchie Clan	Hiérarchie Clan

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
De travailler avec la compagnie PACE pour terminer le processus entamé en 2017-2018 pour la paie.	Surintendance des affaires Direction des ressources humaines	Surintendant des affaires	Fin décembre 2018
D'organiser une rencontre des deux secteurs pour évaluer les recommandation de la compagnie PACE et de déterminer quels recommandations soumise que nous pourrions mettre en oeuvre la première année. D'organiser une rencontre mensuelle par la suite pour évaluer le progrès des recommandations.	Contrôleure Agente de la paie Agent des ressources humaines Surintendant des affaires Direction des ressources humaines	Surintendant des affaires Direction des ressources humaines	31 août 2019

Résultat
Due au fait que nous avons seulement une personne dans la paie pour la majorité de l'année scolaire, nous n'avons pas été en mesure de terminer le processus lien commencer en 2017-2018 ou même d'être en mesure de mettre en œuvre des recommandations.

Animation culturelle

Forces	Préoccupations (besoins)
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'activités à grand déploiement qui incluent la participation d'un plus grand nombre d'élèves - Animation culturelle 2.0 - Ouverture d'esprit des membres de l'équipe face aux préoccupations sociales courantes (p. ex., environnement, PNMI, LGBT2Q+) - Travail d'équipe et d'entraide - Gestion de crise et d'imprévues - Flexibilité dans l'exécution d'un plan - Passion et curiosité 	<ul style="list-style-type: none"> - Calendriers scolaires des différentes régions compliquent les tournées - Difficulté à recruter des enseignants pour accompagner les élèves - Plusieurs congés et roulement de personnel (maternité, maladie, etc.) - Manque de suppléance et gestion du calendrier CSPGNO - Défis de transport (p. ex., autobus, faire déplacer les élèves dans le nord) - Écoles éloignées (déplacement difficile) - Ajouts d'activités en cours d'année - Budgets (Fonds d'appui et Conseil des arts de l'Ontario) approuvés tard dans l'année - Animation culturelle 2.0 : manque de temps à exécuter le tout - Promotion et publicité (p. ex., rédaction d'articles au sujet des activités pour des journaux) - Plusieurs enseignants ne savent pas comment intégrer les activités planifiées à leur enseignement.

Pratiques à maintenir
<ul style="list-style-type: none"> - Animation culturelle 2.0 - Ateliers de <i>vlogues</i>

- Activités à grand déploiement : tournois d'échecs et sportifs, Folie-furieuse, Méli-mémots, Mini-Unis, etc.
- Radio-Chaud: volet musical et promotionnel

Rôles et responsabilités

- Directrice de l'innovation = Renée Coulombe
- Animateurs culturels = Ryan Demers, Renelle Tousignant, Darquise Lauzon PNMI, Sandra Leroux, Natalie Lalonde, Nadia Simard (Stéphane Paquette)

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Si les interventions étaient plus médiatisées, elles seraient davantage valorisées dans les écoles et dans la communauté.

Orientation stratégique :

Espace francophone et développement communautaire (contribuer à élargir et enrichir l'espace de vie en français dans nos communautés) :

- En fournissant aux élèves des occasions de participer à des activités scolaires et parascolaires qui leur permettent de vivre des expériences significatives favorisant leur croissance personnelle, scolaire et communautaire ainsi que le développement de leur leadership (p. ex., MP3 experiment - renouvellement d'Embrouilliaminium)

Croissance institutionnelle (assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO) :

- En innovant en ce qui touche l'offre de nos programmes et services visant à préparer nos élèves pour l'avenir;
- En déployant une stratégie du développement du leadership au sein du Conseil.

Culture organisationnelle

Présent

Visé

Clan Adhocratie	Marché Adhocratie
--------------------	----------------------

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
<p>1- Continuer à élargir notre présence sur les différents médias sociaux en :</p> <ul style="list-style-type: none"> · ayant des publications pour créer un buzz; · travailler davantage en collaboration avec le département de communication <p>impliquer davantage la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> · diffusant certains événements (p. ex., Mini-Unis et Radio-Chaud). 	<p>Animation culturelle 2.0 (Facebook et Instagram)</p> <ul style="list-style-type: none"> · Événements · Bureau de communication 	<ul style="list-style-type: none"> · animateurs culturels 	<p>Fin juin 2019 et au courant de l'année</p>

<p>2- Développer et alimenter le compte Snapchat, Spotify et Instagram.</p>	<p>Interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> · PNMI · Mini-Unis · Forum · Filtres mascotte · Embrouillaminium · Club des 4 coins · Improvisation · Radio-Chaud · Programmation artistique (Réseau-Ontario et TNO) 	<ul style="list-style-type: none"> · Animateurs culturels 	<p>Toute l'année</p>
<p>3 - MP3 experiment - renouvellement d'Embrouillaminium</p>	<p>Interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fois par mois - médiatisé; - Rassemblement rattaché à l'activité de la St-Jean 	<p>Animateurs culturels</p>	<p>Toute l'année</p>

Résultat

1- média sociaux :

- Facebook : Il y a des entrées sur Facebook de façons journalière. Nous avons créé un calendrier de publication. La communication avec les communautés scolaires s'est améliorée grâce à notre planification.
- Instagram : Nous n'avons pas fait la mise en oeuvre de ceci cette année.
- Collaboration avec le secteur de communication : Nous avons développé un bon lien avec l'agent du développement institutionnel. Le secteur de communication est plus présent pendant nos initiatives.

2- Développer et alimenter des comptes :

- Nous n'avons pas développé ces applications puisque nous avons concentré sur Facebook.

3 - MP3 experiment :

Puisque nous n'avons pas eu l'autorisation d'avoir un drôme, et qu'il y a eu une contrainte de temps, nous avons modifié l'activité. Nous avons développé un autre concept, photo aérienne d'une roue de médecine, pour cette initiative afin d'intégrer davantage PNMI.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Si tous les membres de l'équipe respectent la même vision, les interventions vont demeurer harmonieuses.

Orientation stratégique :

Espace francophone et développement communautaire (contribuer à élargir et enrichir l'espace de vie en français dans nos communautés) :

- En fournissant aux élèves des occasions de participer à des activités scolaires et parascolaires qui leur permettent de vivre des expériences significatives favorisant leur croissance personnelle, scolaire et communautaire ainsi que le développement de leur leadership.

Croissance institutionnelle (assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO) :

- En innovant en ce qui touche l'offre de nos programmes et services visant à préparer nos élèves pour l'avenir;
- En déployant une stratégie du développement du leadership au sein du Conseil.

Culture organisationnelle

Présent

Visé

Clan
Adhocratie

Marché
Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
1- Respecter la vision de l'animation culturelle du CSPGNO	1- Respecter la vision de l'animation culturelle du CSPGNO	· Toute l'équipe d'animation	Toute l'année

2- Continuer à revoir les intentions de toutes les interventions	<p>Tout au long de l'année, avoir des rencontres de planification afin de retourner aux intentions des activités.</p> <p>S'assurer que la vision est respectée lorsqu'une intervention s'ajoute.</p>	· Toute l'équipe d'animation	Rencontres de planification en juin 2019
3- Respecter la liste des activités non négociables et la revoir au besoin	Tableau des interventions 2018-2019 (Révisé le jeudi 6 septembre 2018)	· Toute l'équipe d'animation	Toute l'année
4- Planifier l'année suivante selon la vision et les rétroactions	Nous étudions les rétroactions de toutes les interventions afin d'assurer de mettre en œuvre les changements dès que possible (p. ex., Radio-Chaud....prix des gagnants).	· Toute l'équipe d'animation	Toute l'année et au mois de juin
5- Partager les interventions et la vision avec les directions	La liste des activités a été acheminée à la fin juin 2018.	· Toute l'équipe d'animation	Liste des dates pour l'an prochain

Résultat
<p>1- vision de l'animation culturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vision est affichée dans le bureau d'animation culturelle. - La vision était présente pendant toutes les activités.
<p>2- intentions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pendant la planification de l'année scolaire, nous avons retourné aux intentions afin que notre vision soit en lien avec toutes nos initiatives.
<p>3- liste d'activités :</p>

- Nous revoyons à toutes nos rencontres les activités afin que la vision et les intentions soient respectées.

4- planification :

- Suite à toutes nos activités, nous avons regardé les sondages afin de s'assurer que les intentions étaient bien comprises et nous adaptions nos prochaines étapes afin de répondre aux besoins et aux attentes de notre communauté scolaire.

5- partager avec directions :

- Nous avons partagé notre plan d'activités avec toutes les directions en début d'année. Pour certaines écoles secondaires, nous avons harmonisé nos interventions afin d'accroître la rétention et le recrutement. De plus, l'équipe a travaillé en collaboration avec une équipe pédagogique afin qu'il y ait eu 4 camps de jour pour les nouvelles écoles élémentaires. Ce fut un succès car les inscriptions ont augmenté.

Bien-être élèves et adultes

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Élève au centre de nos actions Équipe multidisciplinaire (T.S., ortho, ACA, conseillers pédagogiques, assiduité, comportement) Approches basées sur la recherche (TCC, ACA, approches axées sur les forces, approches positives, pleine conscience) Outils de monitoring en place (collecte de données par service, sondages sur le climat, questionnaire sur la résilience, suspensions) Initiative portant sur la résilience Partenariats avec les agences communautaires (santé mentale, aide à l'enfance, service de santé publique, Ressource pour l'enfance et la communauté, RLISS, HSN, probation) Collaboration avec l'équipe pédagogique, les services informatiques et l'équipe d'animation culturelle Innovateurs et avant-gardistes Culture inclusive Flexibilité dans nos pratiques et ouverture d'esprit Stabilité du personnel Liens établis avec le personnel scolaire et les élèves Sentiment d'appartenance des membres de l'équipe Culture d'amélioration continue Présence des parents lors des rencontres équipe-école Plateforme Sprout Collaboration étroite avec le CÉNO</p>	<p>Temps d'attente pour une intervention en orthophonie (3-18 mois) Nombre d'élèves ayant besoin de services en travail social (Manque de personnel en TS) Collaboration avec certains services communautaires Communication entre les différents services (temps de rencontre limité en raison de la disponibilité des gens) Refléter les besoins d'adaptation bien-être dans le PEI (p. ex., pauses, coin zen) Bien-être des adultes (p. ex., taux d'absentéisme) Impact du manque de personnel sur le bien-être du personnel</p>

Pratiques à maintenir

Équipes-écoles multidisciplinaires, incluant les parents/élèves
Collaboration / travail d'équipe
Interventions en travail social / service direct à l'élève
Approche d'accompagnement en ACA
Collecte de données
Perfectionnement et accompagnement du personnel dans une approche différenciée
Culture qui favorise le développement de la résilience
Programmes de l'A-23 (6 x santé mentale, 1 x TSA, 1 x correctionnel, 1 x milieu hospitalier)
Évaluation de la menace et du risque de violence (EMRV)
Mise en oeuvre des pratiques de pleine conscience en salle de classe
Sessions universelles en salle de classe

Rôles et responsabilités

Direction des Services à l'innovation -Renée Coulombe
Secrétaire exécutive aux SAÉ - Rachelle Cooke
Leader du bien-être des élèves - Diane Zannier
Conseiller.ères pédagogiques - Sylvie Forest Palkovits, Annick Nadeau, Jocelyne Schiewek, Carole Perreault, Mariza Bozzato-Bissonette, Tanya Black, Céline Paradis, Lyse Bourré, Josée Tremblay
Conseillère en ACA - Sylvie Grenier
Travailleuses sociales - Jacqueline Richer-Dutrisac, Brigitte Julien et Richard Lemieux
Agent d'assiduité et gestion de crise - Marc Gravel
Assistant.es en intervention comportementale - Anne Amyotte, Julie Ouimet et Sabrina Perry
Enseignant itinérant en milieu hospitalier - Yves Legault
Enseignant itinérant à domicile et à Cap-sur-l'Avenir - Jean-François Lévesque
Enseignante en milieu correctionnel - Michelle Regan

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Un sondage complété en mai 2016 et en mai 2017 par les parents et le personnel nous a révélé que ce qui était recherché était l'accessibilité aux services et la rapidité avec laquelle les élèves reçoivent les services.

Si on met en place des pratiques qui permettent de créer des efficacités au sein des divers services, alors les élèves seront vus plus rapidement et plus d'élèves recevront les services nécessaires.

TRAVAIL SOCIAL

- suivre le modèle harmonisé et intégré pour la santé mentale et le bien-être à l'école (interventions de niveaux 1 et 2 et interventions de niveaux 3 selon le modèle BRISC)
- établir la mesure de base (baseline) de l'attente pour des services (liste d'attente sera créée pour permettre de faire des interventions de niveaux 1 et 2)
- offre active de sessions de groupes (de 52 à)
- offre active de sessions universelles de prévention en salle de classe (de 81 à)

Orientation stratégique :

Appuyer et faciliter l'amélioration du bien-être de chaque élève :

- en fournissant un accès équitable à des programmes et des services novateurs, pertinents et de qualité supérieure axés sur les besoins individuels et les forces de chaque élève.

Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchie (structure en place depuis quelques années)
Marché (répond aux besoins de certains)

Visé

Marché (répond aux besoins de plus d'élèves)
Adhocratie (offre de nouvelles approches universelles et ciblées)

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Travail social <ul style="list-style-type: none"> - continuer la mise en oeuvre du modèle BRISC (4-6 sessions avec objectifs plus ciblés) - tenir les dossiers cliniques de façon électronique (en suivant le processus pour la tenue de dossiers qui sera établi par l'équipe) dans un délai tel que prescrit par l'ordre des Travailleurs Sociaux - offrir plus d'interventions de groupes - offrir plus de sessions universelles de prévention en salle de classe 	 BaseDPsy Matériel pour les ateliers Matériel pour les ateliers	Leader du bien-être des élèves / Équipe s.m. Équipe s.m. T.S T.S	Novembre 2018 Mars 2019 Juin 2019 Dès septembre 2018 Novembre 2018 Mars 2019 Juin 2019

Résultat

Les travailleurs sociaux ont reçu la formation ou une révision de CIBLE (BRISC) en avril 2019. Une révision et modification de la plateforme BaseDPsy pour la tenue de dossiers clinique a eu lieu pour faciliter son utilisation et pour avoir une meilleure collecte de données. Un échéancier a été inséré dans le calendrier des travailleurs comme rappel de se garder à jour. Un formulaire Google a été rédigé pour faciliter la documentation des consultations avec l'équipe de santé mentale. Les rencontres interdisciplinaires permettent de cibler les besoins de l'école afin de cerner davantage les thèmes pour les sessions universelles ou de groupe.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Un sondage complété en mai 2016 et en mai 2017 par le personnel nous a révélé que ce qui était recherché était un appui accru en salle de classe pour répondre aux besoins diversifiés de leurs élèves.

Si on accompagne le personnel dans les salles de classe selon un besoin spécifique identifié, le personnel se sentira mieux outillé pour répondre aux besoins de ses élèves.

Tous les services

- établir une ligne de base (baseline) quant au nombre d'accompagnements faits en salle de classe (selon quelle thématique)

Orientation stratégique :

Appuyer et faciliter l'amélioration du bien-être de chaque élève :

- en favorisant le maintien de réseaux interprofessionnels pour assurer le perfectionnement continu et l'échange de pratiques réussies.

Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO :

- en maintenant et appuyant un personnel engagé et compétent.

Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchie (selon des pratiques établies depuis quelque temps / fonctionnement en silos)

Visé

Marché (selon ce que veulent les membres du personnel)
Clan (davantage de collaboration recherchée)
Adhocratie (favorise l'innovation, la prise de risque, la croissance)

Résultat

L'équipe en santé mentale est plus présente dans les écoles et est disponible pour les rencontres équipe-école, pour consulter avec le personnel scolaire, pour appuyer en faisant des sessions universelles et en faisant des références aux agences communautaires au besoin. Toutes les conseillères pédagogiques et 2 travailleurs sociaux ont participé à la formation sur la pleine conscience et ont commencé à offrir des sessions dans les écoles. Les conseillères pédagogiques ont reçu une formation initiale sur l'analyse comportementale appliquée et la collecte de données afin de pouvoir appuyer le personnel scolaire.

Objectif 3 (SMART ou théorie d'action) :

Selon la recherche, les stratégies préconisées dans la plateforme Sprout ont un impact direct sur le bien-être du personnel. Si le personnel régulier participe activement à la plateforme Sprout, alors il y aura une amélioration au niveau du bien-être qui sera indiqué par la moyenne du score Sprout.

Orientation stratégique :

Appuyer et faciliter l'utilisation de la plateforme Sprout en ayant au moins un Champion Sprout par lieu de travail.

Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchie
Marché

Visé

Clan
Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Lancement lors de la journée pédagogique	Plateforme Présentation	Direction à l'innovation	4 septembre 2018
Partage d'information par courriel	Communiqués, marche à suivre, directives, courriels	Direction à l'innovation	Tout au long de l'année
Lancement de défis	Plateforme, courriels, marche à suivre	Direction à l'innovation	1 défi par quart
Utilisation d'un système de motivation	Plateforme, certificats cadeau	Direction à l'innovation	Tout au long de l'année
Champion Sprout par lieu de travail	Formation en ligne	Direction à l'innovation Membres du personnel	24 octobre 2018

Résultat

Des membres du personnel participent activement sur la plateforme Sprout en participant aux défis, en lançant des défis et en documentant leur activités. Les informations sont partagés par courriel (Sprout, direction à l'innovation et direction de l'éducation) et sur ton profil Sprout. Il est facile d'accéder à Sprout puisqu'il y a un lien directe à partir du portail GNO; donc il est accessible à tous les membres réguliers du conseil.

Communications

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Collaboration avec les secteurs Collaboration avec les écoles Capacité de travailler en équipe Bel esprit d'équipe Entregent, dynamisme et humour au sein de l'équipe Branchée dans la communauté francophone Équipe ouverte aux changements et aux suggestions Capacité de gérer plusieurs dossiers avec une petite équipe Capacité de répondre aux demandes des secteurs dans un délai raisonnable Partenariats avec organismes dans la région du Grand Sudbury Présence communautaire francophone dans la région du Grand Sudbury Présence au sein de réseaux professionnels Accessibilité de nos écoles sur l'ensemble de notre territoire Service hors pair avec les clients qui utilisent nos installations scolaires Innovateur dans la promotion de notre système Commandites d'événements Étroite relation avec les trois autres conseils publics Bonne réputation auprès de nos collaborateurs Ouverture de collaboration avec la communauté francophone Belle relation de collaboration avec les médias/ journalistes francophones et anglophones</p>	<p>Immense territoire Petite équipe Limite de recrutement dans certaines régions Concurrence avec l'école catholique et les programmes d'immersion Budget</p>

Pratiques à maintenir

Promotion des services et programmes du Conseil
Recrutement des élèves
Rayonnement du Conseil et des écoles
Utilisation et présence accrues des médias sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn)
Présence dans les médias traditionnels
Participation à la page-école du Voyageur, Tapage
Travailler en collaboration avec tous les membres du personnel
Collaboration avec nos partenaires communautaires (Slague, TNO, etc)
Présence dans les réseaux professionnels
Collaboration avec nos journalistes francophones et anglophones
Participation à des activités communautaires (Centre de santé, Saint-Jean, Levée du drapeau, Semaine de la francophonie, etc.)
Capacité d'offrir un excellent service auprès des clients qui utilisent nos installations scolaires
Maintien du système Elyxir (logiciel de location)
Comité provincial sur les utilisations des installations scolaires
Comité Planification communautaire - table éducation
Initiatives internes (Centraide, Paniers de Noël, CSPINGO, Célébrations, etc..)
Gestion du dossier des retraités et des Prix de distinction
Collaboration avec les conseils publics de langue française
Collaboration sur certains dossiers avec le Conseil catholique du Nouvel-Ontario
Mise à jour et amélioration des sites web des écoles et du Conseil
Nouvelle plateforme du Portail
Défrichage de nouveaux terrains (festivals, initiatives communautaires, etc.)

Rôles et responsabilités

Carole Dubé, directrice des communications
Louis-Philippe Desjardins, agent du développement institutionnel
Monique Gamelin, secrétaire administrative

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :	
Augmenter la présence communautaire du CSPGNO sur l'ensemble de son territoire, auprès du grand public, des membres de son personnel, des parents et des élèves afin d'accroître les inscriptions , la notoriété et la visibilité du Conseil.	
Orientation stratégique :	
Espace francophone et développement communautaire Engagement et sens d'appartenance des parents, des familles et des membres du personnel Croissance institutionnelle Gestion et gouvernance efficaces	
Culture organisationnelle	
Présent	Visé
Clan Marché Adhocratie	Clan Marché Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Rencontrer les municipalités, les bureaux de développement communautaires, des agences et	rencontres comités	Carole Dubé Louis-Philippe	juin 2019

<p>entreprises sur l'ensemble de notre territoire afin de tisser des liens de confiance avec eux.</p> <p>Développer des partenariats avec nos conseils scolaires homologues et associations (par exemple la FESFO) afin de collaborer à des initiatives de recrutement des élèves dans nos écoles francophones.</p> <p>Mettre l'accent sur les projets innovateurs du Conseil et en faire la promotion en tant que chef de file dans le domaine de l'éducation.</p> <p>Par le biais des médias sociaux, des médias traditionnels et des sites web (Conseil et école), faire la promotion des pratiques réussies et des nouvelles initiatives du Conseil et des écoles en créant un sens d'appartenance et un sens de fierté auprès de notre personnel, de nos familles et de nos élèves.</p>	<p>projets partenariats nouveaux marchés festivals</p>	<p>Desjardins Monique Gamelin</p>	
--	--	---------------------------------------	--

<h2>Résultat</h2>
<p>Le secteur a rencontré des bureaux municipaux, des organismes et agences communautaires dans chacune des communautés desservies par le CSPGNO. Des liens ont été tissés avec certaines agences afin de faire connaître et mettre de l'avant les services et programmes du Conseil. Nous avons développé des partenariats avec certains organismes afin de permettre une meilleure collaboration entre partenaires et écoles et afin de bonifier l'expérience et l'apprentissage de nos élèves. De plus, le secteur a mis de l'avant les pratiques réussies et des nouvelles initiatives du Conseil sur les médias sociaux et les sites web des écoles et celui du Conseil. Cette présence communautaire doit se maintenir et continuer partout sur notre territoire afin de créer un sens d'appartenance au Conseil, aux écoles, aux élèves et aux membres du personnel dans les diverses communautés que le Conseil dessert.</p>

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :	
Démontrer l'importance, les avantages et les bienfaits d'avoir étudié dans un système public de langue française en développant une nouvelle campagne promotionnelle du CSPGNO qui met en valeur et de l'avant les réussites d'anciens et anciennes de notre système.	
Orientation stratégique :	
Espace francophone et développement communautaire Engagement et sens d'appartenance des parents, des familles et des membres du personnel Croissance institutionnelle Gestion et gouvernance efficaces	
Culture organisationnelle	
Présent	Visé
Clan Adhocratie Marché	Clan Adhocratie Marché

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Monter une campagne promotionnelle avec 5-6 anciens ou anciennes du CSPGNO qui ont réussi dans divers domaines professionnels.	Vidéos Annonces journaux Web (Facebook, sites web, Instagram, Twitter, etc.)		juin 2019

	Capsules Panneaux réclames Annonces radio Annonces télé Affiches		
--	--	--	--

Résultat

Une nouvelle campagne promotionnelle a été développée au début janvier afin de mettre de l'avant le succès et la notoriété de l'éducation CSPGNO. Les succès d'ambassadeurs travaillant dans divers milieux, par exemple (art théâtrale, sports, droit, entrepreneuriat, musique) se trouvaient au coeur de la campagne promotionnelle. Le tout a été diffusé sur plusieurs plateformes médiatiques soit web et traditionnelles afin d'atteindre les divers clients (parents du Conseil, membres du personnel, élèves, nouveaux parents). La campagne avait pour but de positionner le Conseil en tant que système d'éducation de grande qualité sur l'ensemble de son territoire et ainsi augmenter le taux d'inscription dans ses écoles. Cette campagne de marketing continuera dans la prochaine année.

Direction de l'éducation

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Notre mission/vision et nos forces Relation entre la table politique et l'administration Relation avec les directions d'école Les décisions sont axées sur les besoins des élèves Expertise et expérience du CE Plan stratégique Nos pratiques pédagogiques Nos résultats de l'OQRE aux cycles primaires et moyens Notre approche technopédagogique Nos programmes innovateurs (IB, école de métier, Pdj, etc.) PNMI, LGBTQ+, les clubs, etc. Animation culturelle au Conseil</p>	<p>Grandeur du territoire Maintenir la croissance Desservir les communautés équitablement Présence accrue sur le territoire (ajout d'école) Améliorer nos résultats de l'OQRE au secondaire Retraite du personnel et intégration et formation des nouveaux membres Utilisation optimale de nos édifices Attentes du MEO Diminution dans les budgets</p>

Pratiques à maintenir
<p>Rencontre du comité exécutif Continuer le virage Lean Analyse Le PAC - PAÉ Continuer le travail touchant la résilience et l'approche axée sur les forces Présence dans les écoles Courriels hebdomadaires aux conseillers et aux membres du personnel du conseil Rencontre avec le personnel du siège social</p>

Rôles et responsabilités

Comité exécutif :

Barbara Breault - surintendante de l'éducation
Carole Brouillard-Landry - directrice des services pédagogiques
Renée Coulombe - directrice de l'innovation
Eric Despatie - directeur des Ressources humaines
Carole Dubé - directrice des communications
Alain Gélinas - surintendant des affaires
Catherine Grenier - adjointe exécutive
Carole Paquette - directrice des services à l'élève

Table politique :

Jean-Marc Aubin - président
Anne-Marie Gélinault - vice-présidente
Donald Pitre - conseiller
Robert Boileau - conseiller
Josée Bouchard - conseillère
François Boudreau - conseiller
Lynn Despatie - conseillère
Julie Olivier - conseillère
Raymond Labrecque - conseiller
Suzanne Nolin - conseillère
Louise Primeau - conseillère
Sébastien Olivier - élève conseiller
Chloé Madore-Bouffard - élève conseillère

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Si nous offrons une programmation qui se distingue, nous allons attirer et retenir plus d'élèves.

Orientation stratégique :

Appuyer et faciliter l'amélioration du rendement, le bien-être et la réussite globale de chaque élève :

- en fournissant un accès équitable à des programmes et des services novateurs, pertinents et de qualité supérieure axée sur les besoins individuels et les forces de chaque élève.

Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO :

- en innovant en ce qui touche l'offre de nos programmes et services visant à préparer nos élèves pour l'avenir.

Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchique (suit la programmation traditionnelle)
 Clan (un système basé sur les élèves et le personnel)
 Adhocratie (certains programmes innovateurs - IB, école de métier, PdJ, EFSVP, etc.)

Visé

Adhocratie devrait primer sur l'hiérarchique. Il faut observer les bases exigées par le MEO, mais il faut innover en offrant un programme adapté aux gens.
 Marché

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Planifier une programmation pour les petites écoles élémentaires qui va au-delà des niveaux.	Les conseillers et les conseillères pédagogiques à l'élémentaire	Marc Gauthier Service pédagogique	continue

Concevoir une école décloisonnée. Faire la mise en oeuvre dans trois régions du Conseil.	Le personnel de l'école Les membres du CE		
Travailler et organiser à offrir l'éducation publique de langue française dans les communautés sous desservies p. ex. : Blind River	Table politique les membres du CE les communautés les conseils scolaires limitrophes (p. ex. : ADSB) Secteur des immobilisations	Marc Gauthier	Certains projets phase 1 - septembre 2019, phase 2 - septembre 2020 Blind River -septembre 2020

Résultat

Nous avons eu quelques rencontres (en personne et par audio) avec les gens du MÉO et les gens d'ADSB pour le projet de Blind River. Le projet avance plus lentement qu'anticipé avec le changement de gouvernement. Il devrait voir le jour. Nous espérons pouvoir ouvrir les portes de l'école élémentaire en septembre 2020.

Nous avons entrepris l'ouverture des maternelles à la 6e année dans les communautés de Villa Française des Jeunes à Elliot Lake et à Rivière-des-Français à Noëlville. Nous avons débuté la phase 1 d'un projet de réfection aux deux écoles. Nous avons aussi travaillé la programmation STIAM et fait l'achat de matériel afin de répondre à une programmation par projet. Les paliers primaires et moyens dans les deux écoles vont être offerts à la population à partir de septembre 2019.

Nous avons rencontré les parents des deux communautés scolaires en novembre afin de leur expliquer le projet. Nous avons monté une page Web pour le palier élémentaire des deux écoles. Présentement, nous avons 33 élèves inscrits à l'élémentaire à RdF et 23 élèves inscrits à VFJ. Nous avons embauché 2 membres du personnel enseignant de plus à chaque école.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

L'année scolaire 2018-2019 sera marquée par des changements en profondeur en éducation. En gérant le changement, le CSPGNO pourra continuer à bien remplir son mandat (croissance, éducation, bien-être, etc.)

Orientation stratégique :

Assurer la croissance continue et la vitalité du CSPGNO :

- en maintenant et en appuyant un personnel engagé et compétent;
- en reconnaissant la valeur et la contribution de notre personnel à la réussite des élèves et du CSPGNO.

Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchique

Visé

Clan
Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Accompagner les nouveaux membres du personnel	Rencontres Plan de croissance Plan opérationnel	Marc Gauthier	juin 2019
Accompagner la nouvelle table politique à partir de décembre	Rencontres Formation	Présidence Marc Gauthier	décembre 2019

	Travailler avec l'ACÉPO Communication		
Suivre et s'adapter aux changements que le nouveau gouvernement va apporter	Planification avec le CE Réunions du CODELF, du CODEP, de CODE, du MÉO, de l'ACÉPO, etc. Notes des services	Marc Gauthier Membres du CE	juin 2022

Résultat

L'année scolaire 2019-2020 fut marquée par le changement et la continuité. Le gouvernement a pris les 4 premiers mois afin de faire une analyse ligne par ligne des dépenses. Plusieurs projets étaient en suspens. Nous devons donc faire attention à nos dépenses. À la fin décembre, nous avons reçu tous les sommes d'argent des projets promis par l'ancien gouvernement. Les activités normales du Conseil ont pu reprendre.

Afin d'écouter les préoccupations des employés et de répondre à leurs questions, Alain Gélinas et moi-même avons entrepris une visite de chaque école et lieu de travail de janvier à la fin mars. Nous avons pu recueillir les commentaires et essayer de pallier aux inquiétudes des membres du personnel.

J'ai participé aux diverses réunions des regroupements (CODELF, CODE, ACÉPO, CODEP, etc.) afin de rester à jour avec les changements.

Nous avons reçu les budgets pour l'année scolaire 2019-2020 seulement à la fin mai. Ce qui a ralenti le processus. Nous avons aussi fait notre dotation sans avoir un portrait précis du budget. Nous n'avons toujours pas reçu les projets pour la prochaine année scolaire.

En décembre, nous avons commencé avec la nouvelle table politique. Trois nouvelles conseillères scolaires se sont jointes à l'équipe.

Éducation autochtone

PNMI

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>champions dans toutes les écoles ouverture de la part du personnel idées créatives de l'équipe d'animation culturelle comité consultatif de l'éducation autochtone a une représentation des 3 différents groupes indigènes (CCEA) ESMC fait des activités mensuelles avec les élèves et le personnel sorties éducatives de fin d'année en lien avec la culture autochtone</p>	<p>partenaires PNMI francophones expérience personnelle en tant que non indigène manque de connaissances liées à la culture et à la réconciliation</p>

Pratiques à maintenir

- permettre une certaine flexibilité aux niveaux des activités auxquelles les écoles peuvent participer
- participer à la journée du gilet orange
- remettre le formulaire d'auto identification lors de l'inscription
- reconnaître la journée nationale des peuples autochtones
- collaboration avec l'université de Sudbury

Rôles et responsabilités

Direction des Services à l'élève et de l'éducation autochtone: Carole Paquette
Animatrice culturelle PNMI: Darquise Lauzon

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Si on inclut des éléments de la culture indigène aux activités culturelles dans toutes les écoles du CSPGNO, plus d'élèves s'auto identifieront comme Premières Nations, Métis ou Inuit.

Orientation stratégique :

Engagement des parents et des familles:

- entretenir un climat d'accueil et de respect, notamment des parents comme partenaires dans l'apprentissage et l'épanouissement de leur enfant

Espace francophone et développement communautaire:

- établir des partenariats avec les membres et les instances communautaires
- favoriser la promotion de la valeur ajoutée de l'éducation en langue française et de la dualité linguistique canadienne

Apprentissage et enseignement:

- entretenir un climat sain, inclusif et sécuritaire dans toutes nos écoles

Culture organisationnelle

Présent

clan

Visé

adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Ajouter une composante autochtone aux activités systémiques (Folie Furieuse, Forum des élèves, Radio-Show, Embrouillarminium, Méli-mémots)	équipe d'animation culturelle	Carole Paquette Darquise Lauzon	selon l'horaire des activités
Inviter les partenaires communautaires à faire des activités dans les salles de classe (beading, tambours, smudge...)	partenaires communautaires	Darquise Lauzon	octobre 2018 à juin 2019
Développer une activité d'évasion liée la réconciliation.	site web du gouvernement objets variés	Darquise Lauzon	25 octobre 2018
Créer une liste de musique dans Spotify	application ou site web Spotify	Carole Dubé Darquise Lauzon	27 septembre 2018
Offrir des occasions où le personnel puisse vivre des expériences culturelles autochtones.	partenaires communautaires	Carole Paquette CCEA	novembre 2018 à juin 2019

Résultat

Une composante de la culture autochtone a été ajoutée aux activités conseils (Unis, Folie furieuse, Radio Show, Jeux de la FESFO, Forum des élèves, foire Explo). Les élèves qui participent au Forum ont collaboré dans le développement de l'activité d'évasion. Quelques partenaires communautaires ont fait des activités en salle de classe avec les élèves (EdR - tambours et "birthing ceremony", compteur dans les écoles élémentaires de la région du Grand Sudbury, camp de leadership à Mattawa, fabrication de paniers d'écorce dans les écoles secondaires du Nord-Ouest, Hanmer - Aboriginal Experiences). Une liste de musique a été créée dans Spotify et une page Facebook (éducation autochtone

CSPGNO) a été lancée. Le comité consultatif pour l'éducation autochtone planifie des activités pour le personnel. Les activités sont prévues pour la prochaine année scolaire.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Si on bâtit la capacité du personnel scolaire, il sera mieux outillé à répondre aux appels à l'action 62 et 63 de la Commission de vérité et réconciliation.

Orientation stratégique :

Apprentissage et enseignement:

- entretenir un climat sain, inclusif et sécuritaire dans toutes nos écoles
- favoriser le maintien de réseaux interprofessionnels pour assurer le perfectionnement continu et l'échange de pratiques réussies

Culture organisationnelle

Présent

hiérarchie

Visé

Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Offrir des occasions où le personnel peut vivre des expériences culturelles autochtones.	partenaires communautaires	Carole Paquette CCEA	novembre 2018 à juin 2019

Rendre accessible les ressources appropriées	livres, affiches, vidéos...	Carole Paquette	septembre 2018 à juin 2019
Offrir des occasions de formation pertinentes	partenaires communautaire, MÉO, bibliothèque vivante	Carole Paquette	septembre 2018 à juin 2019

Résultat

Un nombre limité du personnel enseignant a pu vivre des expériences culturelles autochtone lors de sorties éducatives prévues à cette fin. Quelques enseignants ont pu vivre l'expérience lorsque les invités se sont rendus dans leur classe pour une activité avec les élèves. Une variété de ressources a été remises aux écoles incluant des articles pour célébrer la journée des Autochtones le 21 juin 2019. Peu de formation pour le personnel était offerte cette année; ce fut plutôt une initiation à la culture.

Immobilisations

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Compétences dans le domaine Réactions rapides à des urgences Les fournisseurs externes aiment travailler pour le Conseil Le personnel est consciencieux des coûts Le personnel est dédié au Conseil, à tel point que des appels sont pris durant les vacances</p>	<p>Processus de bons de travail a besoin d'être raffiné. Les bons de travail ne sont pas fermés à temps et il manque des suivis quand les fournisseurs ne se rendent pas. Il est plus difficile de faire les suivis avec certains petits projets</p>

Pratiques à maintenir

Le système de bon de travail de Megamation
Avoir du personnel certifié pour le système d'eau (ÉsRdF), pour faire les inspections des terrains de jeux, pour faire le transport de matières dangereuses
Le poste de «manœuvre» pour les petits projets et le déblayage de neige

Rôles et responsabilités

Responsable de gérer les projets de réfection
Responsable de maintenir les édifices du Conseil en bon état
Responsable d'appuyer les directions pour la supervision du personnel de conciergerie
Responsable de la santé et sécurité au Conseil
Responsable de la gestion des clés et des puces du Conseil
Responsable de la gestion des monte-personnes/ascenseurs
Responsable de la gestion des structures de jeux - de l'ouverture à la fermeture
Responsable du déblayage de neige

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :	
D'organiser un processus pour que le pourcentage de bon de travail courant augmente à 50%.	
Orientation stratégique :	
Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente: <ul style="list-style-type: none"> - en maintenant des processus rigoureux de gestion; - en prenant des décisions éclairées, fondées sur les données et les faits. 	
Culture organisationnelle	
Présent	Visé
Hiérarchie Clan	Hiérarchie Clan Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
De faire des suivis à toutes les semaines auprès des écoles pour connaître le progrès des bons de travail; De faire demander de fermer les bons de travail terminés De faire des suivis auprès des fournisseurs qui	Secrétaire des affaires Gérant de l'entretien	Gérant de l'entretien	Débutant en novembre 2018 et continué par après.

n'ont pas encore terminé le travail demandé			
De mettre en place 50% des recommandations pour le système de bon de travail obtenu de la compagnie PACE (processus de lien(Agent des installations Gérant de l'entretien Secrétaire des affaires	Surintendant des affaires	30 juin 2019

Résultat

Des suivis sont faits auprès des concierges des écoles et il y a beaucoup moins de bon de travail qui est encore actif. Les bons de travail sont assignés à des fournisseurs de service ou à du personnel du Conseil, mais il y a un manque de suivi quand les bons de commande assignés ne sont pas faits. Un rappel a été fait que des suivis doivent être faits toutes les semaines à moins qu'une date spécifique ait été déterminée et la date doit être notée dans le logiciel.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Que 70% des projets de réfections se terminent aux dates prévues dans le plan de réfection.

Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente:

- en maintenant des processus rigoureux de gestion;
- en prenant des décisions éclairées, fondées sur les données et les faits.

Culture organisationnelle

Présent

Visé

Hiérarchie	Hiérarchie Clan
------------	--------------------

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
De préparer un plan pour les projets de réfections: 1 - De bien définir l'objectif de chaque projet; 2 - De bien définir les paramètres de chaque projet; 3 - Avoir des dates réalistes pour chaque projet.	Agent des installations Gérant de l'entretien	Surintendant des affaires	30 novembre 2018
D'utiliser un outil qui va aider à voir les suivis à faire.	Agent des installations Gérant de l'entretien	Surintendant des affaires	31 octobre 2018
Améliorer la communication pour chaque projet entre le personnel du Conseil, les écoles, les contracteurs et les consultants : 1 - Établir un horaire de rencontre et de communication; 2 - Informer les intervenants appropriés des changements aussitôt qu'ils sont connus.	Agent des installations Gérant de l'entretien	Surintendant des affaires	Tout au long de l'année scolaire.
Continuer les rencontres aux deux semaines ou plus souvent pour évaluer l'efficacité du processus et le progrès des projets.	Agent des installations Gérant de l'entretien Surintendant des affaires	Surintendant des affaires	Tout au long de l'année scolaire.

Résultat

Il y a 24 projets de réfections qui ont été approuvés par le Conseil au mois de septembre. Des 25 projets, il y en a 19 qui sont des projets à faire au cours de l'été 2019 et il y en a un projet qui est prévu être terminé à l'automne 2019. Des 19 projets d'été, il y a 16 projets qu'un fournisseur a été choisi et pour un autre projet, le fournisseur sera approuvé à la réunion du Conseil du mois de juin. Il y a par contre, deux projets que nous ne sommes pas en mesure d'avancer puisque les soumissions d'un projet étaient bien au-delà du budget et nous n'avons pas eu de soumissionnaire pour le deuxième projet. Des cinq projets qui pouvaient être faits au cours de l'année scolaire, trois sont terminés et il y a des bons de commande pour les deux autres projets.

Informatique

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>L'équipe comprend des membres d'expérience Capable d'agir rapidement en équipe Expertise à la fine pointe de la technologie Logiciel LANDesk pour la gestion des ordinateurs est rapide et efficace (Distribution d'images et de logiciels) Mobilité, capable de se déplacer rapidement aux écoles Visites planifiées aux écoles... prévention et réponses ponctuelles pour réduire le réactif Remplacement proactif des équipements afin de réduire les pannes et les requêtes réactives Nous sommes disponibles, courriel service@... et la ligne 2217 Capable de mettre en place des changements rapidement Nous offrons un service de qualité et les réponses sont rapides Travailler efficacement avec l'ensemble du conseil (secteurs et écoles), Comité techno pédagogique et équipe de travail</p>	<p>Communications: Les membres de l'équipe sont souvent hors du bureau. Il faut trouver un moyen de communiquer le même message à tous les membres de l'équipe.</p> <p>Le secteur informatique est situé à part de tous les autres secteurs du conseil. Ceci rend la collaboration plus difficile (effet de silos).</p> <p>Charge de travail accrue. La quantité d'équipement augmente d'année en année.</p> <p>Collaboration efficace entre les secteurs. Il faut trouver un moyen d'aligner nos services avec la planification afin d'être plus efficace. Nous avons besoin d'être impliqués plus tôt dans certains dossiers p.ex construction, programmation, écrans électroniques.</p> <p>Investissement requis pour le réseau de certaines de nos écoles qui n'ont pas accès à un réseau adéquat p.ex ESODB, ESCJ (limite de 10Mbps)</p> <p>Nous avons un manque d'appui pour l'utilisation des logiciels p.ex tap touche, EAV, ccÉtincelle, office, AutoCAD, Notebook</p>

Pratiques à maintenir

Répartition des tâches

Planification:

- Rotations du personnel sont planifiées au début de chaque mois et sont communiquées par le calendrier informatique
- Rencontres hebdomadaires de coordination de l'équipe

Spécialisation des membres de l'équipe:

- Formations ponctuelles
- Temps pour s'approprier les formations

Travailler en équipe (rencontres et planification de tous les membres du secteur)

Participation aux rencontres des autres secteurs

Être aux services des autres secteurs et du Conseil

Efficacité lors de nos déplacements - Camion

Avoir une personne déléguée à chaque école (point de contact)

Comité technopédagogique

Rôles et responsabilités

Kim Lagüe - Administrateur du réseau

Gestion des serveurs, des composantes réseau et la gestion des utilisateurs

Appuie le secteur des installations

Agit en ressource pour les techniciens

Point de contact pour les experts-conseils

Jean-François Marcoux - Technologue

Responsable de Trillium (base de données des élèves)

Responsable des systèmes réseau p.ex Google, Citrix, Portail, Sites Web

Responsable des bases de données Oracle et SQL

Responsable du système téléphonique

Agit en ressource pour les techniciens

Éric Jolicoeur - Technologue

Responsable des TBI

Responsable des systèmes de vidéoconférence

Responsable des systèmes de communications: Delphin et vidéoconférences

Responsable de l'EAV

Responsable des applications réseau: PEI, Dotation et Google

Techniciens informatiques:

Sean Dennie

André Blanchette

Assistant en technologie:

Marc Bigras

Entretien et pistage (inventaire) de l'équipement informatique à l'échelle du conseil

- distribution
- remplacement
- inventaire
- réparation
- diagnostique
- pistage des requêtes
- Réparation et installation des TBI
- Installation et support des logiciels
- Appui d'utilisation d'équipement varié
- Gestion des mots de passe enseignants et élèves

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Si les membres de l'équipe informatique documentent et collabore au niveau de la planification et exécution des projets l'efficacité devrait augmenter.

Orientation stratégique :

Gestion et gouvernance:

- en mettant des processus de gestion rigoureux;
- en prenant des décisions éclairées fondées sur des données et des faits.

Vitalité institutionnelle:

- appuyer un personnel engagé et compétent.

Culture organisationnelle

Présent

Visé

Hiérarchie

Adhocratie et clan

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
------------	------------	-------------------------------	------------

Avoir une rencontre de progrès avec les membres de l'équipe aux deux semaines	Documentation des rencontres et smartsheet.com	Simon Gagné	à chaque deux mercredis
Avoir des formations sur smartsheet.com et sur la gestion des tâches et projets	Smartsheet 101 et 202	Simon Gagné	101 le 26 et 27 septembre 202 le 16, 17 et 18 octobre

Résultat

Les gens suivants ont suivi la formation en gestion de projet en utilisant l'outil SmartSheets: Simon, Kim, Jean-François, Éric et Roc.

Cet outil nous a permis de planifier et de documenter nos projets cette année p.ex., projet d'amélioration de bande passante.

Nous avons eu une efficacité accrue au niveau des rencontres et de l'exécution des projets.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Si les membres de l'équipe informatique communiquent et collaborent mieux, nous serons plus efficaces avec l'appui aux écoles avec les requêtes de services.

Orientation stratégique :

Apprentissage et enseignement:

- en assurant l'utilisation efficace des technologies informatiques et de communication pour améliorer l'expérience d'apprentissage;
- en développant la pensée critique.

Gestion et gouvernance:

- en mettant des processus de gestion rigoureux;
- en gouvernant de façons éthiques et efficaces;
- en prenant des décisions éclairées fondées sur des données et des faits.

Culture organisationnelle

Présent

Visé

Hiérarchie

Adhocratie et clan

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Brève rencontre d'équipe au début de chaque semaine	Documentation de nos rencontres Calendrier des rotations informatiques	Simon Gagné	Première journée de chaque semaine
Discussions informelles tous les matins		Membres de l'équipe	tous les jours
Rencontres mensuelles	Documentation de nos rencontres Partage des succès Discussions des défis à surmonter	Simon Gagné	Premier lundi du mois

Résultat

Nous avons tous participé à des rencontres de planifications hebdomadaires. Ces rencontres nous ont permises de mieux collaborer en équipe et nous avons eu une augmentation au niveau de l'efficacité.

Nous avons aussi eu une rencontre mensuelle avec l'objectif de revoir et d'ajuster le plan annuel. Ces rencontres nous ont aussi permises d'ajuster nos cibles et par conséquent nous avons rejoint tous nos objectifs.

Ressources humaines

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Équipe dynamique Développement d'applications informatisées sur mesure Service à la clientèle Membres du personnel engagés Membres de l'équipe Logiciels puissants à notre disposition Bonnes connaissances des membres de l'équipe dans le domaine</p>	<p>Membres du personnel nouveaux à leur poste Beaucoup de changements dans la dernière année Tâches et responsabilités ne sont pas bien définies Dépendance sur des dossiers physiques et documents papier Formations (Surtout SAP et Parklane) Transfert des apprentissages Travail individuel et non en équipe Mauvaise réputation du secteur Manque de communication Manque d'appui Plusieurs erreurs, surtout d'inattention, sortent du service Petite équipe qui gère plusieurs dossiers Modifications ministérielles à venir</p>

Pratiques à maintenir
<p>Consultations internes/externes Rencontres de secteur RH Répartition des tâches Utilisation de systèmes informatisés sur mesure Partage de connaissances Adaptation des mécanismes pour adresser les besoins émergents Rencontres entre secteur de la paie et des RH</p>

Rôles et responsabilités

Agente des ressources humaines (1): Diane Arbour

- système de paie, dossiers électroniques du personnel, avantages sociaux, régimes de retraite

Adjointe administrative aux ressources humaines (1): Louise Turgeon

- appui à la direction des ressources humaines en matière de relations de travail

Préposées aux ressources humaines (2) : Mélody Aubé et Nadia Mongrain-Timony

- assiduité du personnel, accident de travail (CSPAAT), système informatisé de suppléance et d'assiduité

Commis aux ressources humaines (0,5): Amélie Éthier

- gestion du dossier physique, documentation, appui au personnel du service

Commis de traitement informatisé des absences et des suppléances (1) : Marie-Claude Coutu

- gestion des absences dans le SISA, assigner des suppléants aux tâches non dotées, envoi des annexes B

Direction des ressources humaines (1): Eric Despatie

relations de travail, coordination des activités du service, expert-conseil, planification à court et à long terme

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

En identifiant les tâches de tous les membres de l'équipe, nous allons éviter du travail en double, du travail manqué et la confusion des processus, et ainsi faire reconnaître le service des ressources humaines pour son efficacité et ses connaissances approfondies.

Orientation stratégique :

Assurer la vitalité du CSPGNO;

- en appuyant un personnel engagé et compétent;
- en reconnaissant la valeur et la contribution du personnel à la réussite de nos élèves et du Conseil.

Culture organisationnelle

Présent	Visé
Hiérarchie	Clan Adhocratie Hiérarchie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
- Ouvrir les lignes de communication en assurant des rencontres de secteur	- Rencontres à prévoir (Première le 18 octobre 2018)	- Équipe RH	octobre 2019
- Offrir la formation aux membres de l'équipe dans les domaines ou logiciels qui touchent leurs tâches	- CESAP - Parklane - OMERS - Firmes d'avocats	- Eric Despatie	février 2019
- Offrir un appui stable aux membres de l'équipe afin d'assurer une confiance	-	- Eric Despatie	Continu
- Développer une culture qui favorise le travail d'équipe	- Équipe RH - Processus	- Eric Despatie - Équipe RH	Continu

Résultat
Depuis octobre 2018, l'équipe du secteur des ressources humaines se rencontre tous les mois afin de revoir les dossiers d'importance ainsi que les situations survenues qui doivent être adressées en équipe. Les dates des rencontres ont été les;

- le 18 octobre 2018
- le 21 novembre 2018
- le 12 décembre 2018
- le 23 janvier 2019
- le 25 avril 2019
- le 29 mai 2019

Ces conversations permettent d'ouvrir la communication, de revoir les tâches des membres, et de revoir l'efficacité des processus. Les rencontres ont permis, jusqu'à présent, d'appuyer les membres de l'équipe avec certaines tâches et donc identifier les besoins de formation auprès des membres pour les tâches et responsabilités en question. Les membres de l'équipe ayant plus d'habiletés dans certains domaines ont pu appuyer les autres dans diverses tâches. Les conversations tenues lors des rencontres ont aidé à identifier les tâches requises par chaque membre du personnel selon les échéanciers de l'année scolaire. Un tableau a été développé afin de voir, sur papier, les responsabilités qui reviennent à chaque membre du personnel. L'ouverture d'esprit de tous lors des rencontres du secteur a permis d'exprimer des inquiétudes au sujet de certains processus et en apporter des modifications, le cas échéant.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Mapper les processus en place et évaluer leur efficacité dans le déroulement du service, et les réviser si nécessaire. Modifier la structure du service, s'il y a lieu, afin d'enlever des tâches RH des directions d'écoles et de services.

Orientation stratégique :

Gérer les ressources du CSPGNO de manière équitable, efficace et transparente;

- en maintenant des processus de gestion rigoureux;
- en prenant des décisions éclairées fondées sur des données et des faits;

Assurer la vitalité du CSPGNO;

- en appuyant un personnel engagé et compétent.

Culture organisationnelle

Présent	Visé
Clan (Personne et accueil)	Adhocratie Hiérarchie Clan Marché

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
- Revoir le rapport de PACE (détaillant le mapping des processus qui touchent paie et RH)	- Rapport PACE - Firme PACE – Partners for Achieving Change Excellence - Derek Polano	- Eric Despatie - Alain Gélinas - Équipe RH - Équipe Paie	décembre 2018
- Faire l'inventaire des formulaires et documents relevant du secteur des ressources humaines	- Formulaires - Documents	- Eric Despatie	décembre 2018
- Faire le lien entre les formulaires et documents avec les processus établis et évaluer ce qui doit être gardé	- Formulaires - Documents - Notes de service	- Équipe RH	mars 2019
- Développer et mettre en œuvre de nouveaux processus, le cas échéant.	- Rapport PACE - Étude des processus en place	- Eric Despatie - Équipe RH	Juin 2019 (Pour septembre 2019)
- Assurer une structure qui peut soutenir les processus adoptés	- Équipe RH	- Eric Despatie - CE	Juin 2019

- Maximiser les logiciels à notre disposition et les insérer dans les nouveaux processus afin d'assurer les suivis de tous les dossiers	- Parklane (Attendance and absenteeism)	- Mélody Aubé - Nadia Mongrain-Timony - Eric Despatie	Juin 2019
- Évaluer les processus en place	- Indicateurs de performance (Délai de convocation, délai de combler postes vacants, etc..)	- Eric Despatie	Janvier 2020 Août 2020

Résultat

Certains inventaires et exercices de mapping de processus ont été effectués au cours de l'année scolaire 2018-2019. Par exemple, un inventaire des formulaires RH a été fait, ainsi qu'un inventaire des processus en ressources humaines, plus précisément dans les dossiers de gestion de l'absentéisme et recrutement/embauche. Certaines tâches ont été redistribuées au sein du secteur des ressources humaines afin d'assurer l'efficacité de tous les processus. Le secteur des ressources a su s'améliorer ainsi qu'améliorer des processus RH. Une diminution dans le nombre de lettres révisées envoyées a été remarquée ainsi qu'une diminution dans les annonces de postes révisées (39 en 2017-2018 et 12 en 2018-2019).

Un tableau a été préparé afin d'identifier les tâches et responsabilités de tous les membres du personnel du secteur, et ce, afin d'assurer qu'aucun travail ne soit fait en double. En améliorant les processus, les gens responsables des divers dossiers ont pu s'occuper davantage des dossiers d'importance. Par exemple, le recrutement a été un dossier prioritaire cette année. Certains processus sont en révision, permettant d'avoir plus de suppléants dans nos écoles. (Au 1er septembre 2018 - 280 suppléants, au 10 juin 2019 - 347 suppléants: À noter que certains sont non qualifiés)

La structure existante du secteur des ressources est présentement en évaluation afin d'assurer que les postes existants peuvent faire avancer les dossiers prioritaires, assurer une efficacité supérieure dans les processus ainsi qu'offrir un service de qualité aux employés du CSPGNO.

Des rencontres mensuelles sont prévues entre le secteur des ressources humaines et le secteur de la paie afin d'identifier les problématiques et ensuite les adresser pour assurer un bon fonctionnement et une bonne communication entre les deux secteurs.

Services à l'élève

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Élève au centre de nos actions Équipe multidisciplinaire plus présente dans les écoles Approches basées sur la recherche (TCC, ACA, approches axées sur les forces, approches positives, pleine conscience) Outils de monitoring en place (collecte de données par service, sondages sur le climat, questionnaire sur la résilience, suspensions) Initiative portant sur la résilience Partenariats avec les agences communautaires (santé mentale, société de l'aide à l'enfance, Santé publique Sudbury et districts, Ressource pour l'enfance et la communauté, RLISS, HSN, probation, CÉNO) Collaboration avec l'équipe pédagogique, les services informatiques et l'équipe d'animation culturelle Innovateurs et avant-gardistes Culture inclusive Flexibilité dans nos pratiques et ouverture d'esprit Liens établis avec le personnel scolaire et les élèves Sentiment d'appartenance des membres de l'équipe Culture d'amélioration continue Présence des parents lors des rencontres équipe-école Intervention précoce en orthophonie, basée sur la recherche</p>	<p>Évaluations psychopédagogiques (12 mois) Nombre d'élèves ayant besoin de services en travail social Nombre d'élèves de la maternelle ayant besoin de services en orthophonie L'élaboration de et la mise en oeuvre des PEI (particulièrement au secondaire) Collaboration avec certains services communautaires Implication des élèves dans les rencontres et l'élaboration du PEI Exigences conflictuelles des différents ordres professionnels Confusion liée au rôle de l'assistante en technologie d'aide (élèves identifiés vs utilisation globale de la technologie) Gestion de cas et de dossiers Implication accrue des parents dans les sessions d'orthophonie Accompagnement pour les nouvelles directions</p>

Pratiques à maintenir

Équipes-écoles interdisciplinaires, incluant les parents/élèves
Collaboration / travail d'équipe
Interventions en orthophonie et travail social / service direct à l'élève
Approche d'accompagnement en ACA
Accompagnement des élèves en technologie d'aide
Collecte de données
Perfectionnement et accompagnement du personnel dans une approche différenciée
Culture qui favorise le développement de la résilience
Programmes de l'A-23 (6 x santé mentale, 1 x TSA, 1 x correctionnel, 1 x milieu hospitalier)
Évaluation de la menace et du risque de violence (EMRV)
Mise en oeuvre des pratiques de pleine conscience en salle de classe

Équipe des Services à l'élève

Direction des Services à l'élève - Carole Paquette
Secrétaire exécutive aux SAÉ - Rachelle Cooke
Leader du bien-être des élèves - Diane Zannier
Leader en orthophonie - Lyse Boisvert (dès le 19 novembre); Nicole Keating (par intérim)
Conseiller.ères pédagogiques - Mariza Bozzato-Bissonnette, Tanya Black, Lyse Bourré, Annick Nadeau, Sylvie Forest Palkovits, Céline Paradis, Carole Perreault, Jocelyne Schieweck, Josée Tremblay
Psychomotriciennes - Valérie Jolicoeur et Chantal LeCoz
Conseillère en ACA - Sylvie Grenier
Orthophonistes - Céline Bertrand, Karine Bishop, Dominique David (par intérim), Josée Mainguy et Valérie Vincent
Assistante en technologie d'aide - Lise Augé
Travailleur(euses) social(es) - Brigitte Julien, Richard Lemieux, Jacqueline Richer-Dutrisac
Agent en assiduité - Marc Gravelle
Assistants en intervention comportementale - Anne Amyotte, Julie Ouimet (article 23) et Sabrina Perry
Enseignantes itinérantes en surdit  - Sylvie Br l  et Elizabeth Cousineau
Assistante en LSQ - Tina Boyd
Enseignant itin rant en milieu hospitalier - Yves Legault
Enseignant itin rant   domicile et   Cap-sur-l'Avenir - Jean-Fran ois L vesque
Enseignante en milieu correctionnel - Michelle Regan

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :	
Si les services pédagogiques et les services à l'élève communiquent efficacement, l'équipe scolaire pourra mieux répondre de façon éclairée aux besoins variés de tous les élèves.	
Orientation stratégique :	
Apprentissage et enseignement: <ul style="list-style-type: none"> - assurer l'utilisation efficace des technologies informatiques et de communication pour améliorer l'expérience d'apprentissage - favoriser le maintien des réseaux interprofessionnels pour assurer le fonctionnement continu et l'échange de pratiques réussies. - faciliter une transition harmonieuse et efficace de nos élèves tout au long de leur parcours scolaire Vitalité institutionnelle: <ul style="list-style-type: none"> - offrir des programmes et des services novateurs de manière à préparer nos élèves pour l'avenir - appuyer un personnel engagé et compétent 	
Culture organisationnelle	
Présent	Visé
Hiérarchie	Clan et adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Avoir une rencontre avec le personnel des deux services tous les premiers vendredi du mois	profil de l'école profil des élèves	Carole Paquette Carole Brouillard-Landry	tous les 1er vendredis
Inclure les données des services à l'élève et pédagogiques dans le tableau d'analyse de données (ALF, ortho, enseignant systémique de lecture...)	tableau de mapping pour chaque école	Carole Paquette Carole Brouillard-Landry	suite aux dépistages systémiques

Prévoir des formations variées les vendredis liées aux besoins variées des écoles et du personnel des deux services	professionnels des secteurs	Carole Paquette Carole Brouillard-Landry	les vendredis selon l'horaire de formations et des groupes ciblés
Garder la tenue de dossiers et les données à jour	outils technologiques (Google, BaseDPsy, Encompass)	Carole Paquette lead de chaque secteur Carole Brouillard-Landry	vérification mensuelle

Résultat

Nous avons eu des rencontres multidisciplinaire à ces dates :

- le 8 février 2019
- le 5 avril 2019
- le 7 juin 2019

Ces rencontres nous ont permis de tenir nos dossiers et nos données à jour afin de faire des suivis plus pointus.

Lors de nos rencontres de mapping et de profils d'école, les données des services à l'élève et pédagogiques (ALF, ortho, enseignant systémique de lecture...) sont partagés et discutés. Les rencontres ont eu lieu :

- 19 octobre 2018
- 9 novembre 2018
- 23 novembre 2018
- 29 mars 2019
- 17 mai 2019

Plusieurs formations ont eu lieu afin de bien outiller notre personnel : pex., ACA, conscience phonologique, PEI.

Les dossiers de santé mentale sont à jour en date du 31 mai. La baseDPsy a été personnalisée pour répondre à nos besoins et la navigation a été simplifiée pour faciliter l'entrée des données cliniques. Des discussions avec les programmeurs de BaseDPsy ont lieu pour inclure les équipes d'orthophonie et de psychologie à la BaseDPsy. L'équipe de psychologie est prévue de débuter en septembre. La date de début pour l'équipe d'orthophonie n'est pas encore déterminée.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

En ayant un processus centralisé pour toutes les demandes de services (régions urbaines, rurales et externes), il sera plus facile d'assurer les suivis et d'offrir l'appui nécessaire.

Orientation stratégique :

Gestion et gouvernance efficace:

- maintenir des processus de gestion rigoureuse
- prendre des décisions éclairées fondées sur des données et des faits

Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchie

Visé

Hiérarchie et Marché
(garder des structures et processus, mais avoir de meilleures données)

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Maintenir l'uniformité des demandes de service pour toutes les régions	Portail - formulaires SAÉ dans le profil de l'élève	Carole Paquette Diane Zannier Lise Augé Nicole Keating Valérie Jolicoeur	toute l'année suite à une demande de service
Rencontrer les leads de chaque secteur pour faire la révision des formulaires pour les demandes de services	données systémiques données pour les rapports du MÉO	Carole Paquette	fin octobre 2018
Former les directions sur l'utilisation du portail pour les formulaires SAÉ	Portail - formulaires SAÉ dans le profil de l'élève	Carole Paquette	10 octobre 2018

Résultat

Toutes les demandes de services passent par le secteur des services à l'élève. La direction des services à l'élève assure les suivis nécessaires pour les demandes de services externes (ex: évaluations pour les services ruraux de la région de Superior Greenstone, demande au CEF pour le CTJ, CÉNO). Il y a une collaboration avec les services techniques pour la programmation liée à la révision des formulaires EED qui se trouvent dans le profil de l'élève. On prévoit une mise en oeuvre pour septembre 2019. Chaque secteur a fourni sa rétroaction sur la modification des formulaires pour répondre à leur besoin. Une présentation sur les formulaires SAÉ a eu lieu lors du réseau de direction du mois d'octobre. Les directions d'école ont aussi fourni de la rétroaction sur certains formulaires.

Objectif 3 (SMART ou théorie d'action) :

Si on travaille vers un but commun en communiquant de façon transparente et bidirectionnelle dans un climat de respect, il y aura une meilleure collaboration professionnelle entre les membres et les secteurs des Services à l'élève

Orientation stratégique :

Vitalité institutionnelle:

- déployer une stratégie de développement du leadership
- reconnaître la valeur et la contribution du personnel à la réussite de nos élèves et du Conseil

Culture organisationnelle

Présent

clan

Visé

clan

Stratégies

Ressources

Responsabilité/

Échéancier

		monitorage	
S'assurer que les protocoles spécifiques aux différents secteurs soient connus et suivis par tous.	Protocoles variés du CSPGNO	Carole Paquette Diane Zannier Nicole Keating	fin novembre 2018
Participer à des consultations non nominatives pour s'assurer de mettre en oeuvre les meilleures pratiques basées sur la recherche.	les membres des équipes interdisciplinaires	Carole Paquette Diane Zannier Nicole Keating	au besoin pendant l'année
Développer un protocole de communication à être suivi par tous les secteurs.	lignes directrices et directives administratives du CSPGNO	Carole Paquette	janvier 2019
Clarifier le processus en cas de plaintes.	lignes directrices et directives administratives du CSPGNO	Carole Paquette	mai 2019
Apporter des solutions aux défis du travail en silo	rencontre d'équipes remue-ménages en équipe rencontre des leaders	Diane Zannier Nicole Keating Sylvie Grenier Valérie Jolicoeur	février 2019

Résultat

Les protocoles sont revus avec les directions d'école en début d'année. Certains protocoles sont revus lors des réseaux de directions (CPI, assiduité, menace de suicide). Depuis la mise en oeuvre des équipes et des rencontres multidisciplinaires, il y a une meilleure communication et collaboration entre les secteurs et les services pédagogiques. Cette collaboration réduit le travail en silo et augmente les occasions de consultation afin de trouver les meilleures stratégies pour desservir les élèves. Un protocole de communication a été rédigé par le bureau de la direction de l'éducation et doit être respecté par tous les employés du conseil. Le processus en cas de plaintes n'a pas été rédigé cette année.

Services pédagogiques

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Travail d'équipe et collaboration entre les membres des diverses équipes</p> <p>Vision claire</p> <p>Travail d'équipe pour assurer la réussite de tous nos élèves</p> <p>Responsabilité de l'avenir de nos élèves - un focus commun</p> <p>Accès à la technologie moderne pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage en classe</p> <p>Travail à distance grâce à la technologie</p> <p>Formations initiales pour le nouveau personnel enseignant</p> <p>L'utilisation des données</p> <p>Profils d'écoles</p> <p>Approche différenciée</p> <p>Les élèves au centre de nos décisions</p> <p>Accompagnements à partir des besoins des élèves et des enseignants</p> <p>Ouverture d'esprit</p> <p>Leadership réciproque</p> <p>PAC</p> <p>PAÉ</p> <p>Inclusion</p>	<p>Offrir des formations pour tous</p> <p>Trouver du temps afin de tout accomplir</p> <p>Faire le travail qui nous appartient seulement afin d'éviter les dédoublements</p> <p>Accompagner et non monitorer le personnel enseignant</p> <p>Avoir accès aux données afin de mieux répondre aux besoins. par ex. site sécurisé de l'OQRE, etc.</p> <p>Avoir des espaces dans les écoles pour mieux offrir nos services</p> <p>Changement fréquent (chaque année) du personnel</p> <p>Les cours appliqués, ce sont des suppléants à long terme et ces élèves ont le plus besoin d'appui (surtout pour le TPM et TPCL)</p> <p>Manque de suppléance</p> <p>Rencontres fréquentes axées sur des solutions</p> <p>On identifie la ou les compétences globales qui est/sont exploitées/développées/mises en oeuvre lors de nos accompagnements/enquêtes/formations/CAP, etc.</p> <p>Reformuler les rôles ERRE dans nos écoles secondaires</p> <p>Travailler davantage avec les services aux élèves (p.ex., psychomotriciennes devraient partager les stratégies avec les conseillères)</p> <p>Appropriation des compétences globales</p> <p>Rencontres fréquentes axées sur des solutions</p> <p>Tracer son itinéraire vers la réussite</p> <p>Pédagogie à l'orthographe</p>

Pratiques à maintenir

Intégration de la technologie et de Google (applications et extensions) en lien avec la pédagogie (le personnel est plus à l'aise)

Mindset (cerveau, attitude, rétro, prendre des risques)

Enquêtes collaboratives : développement professionnel et rendement des élèves

Formations, conférences pertinentes pour l'équipe pédagogique

Collaboration petite enfance / primaire / moyen / intermédiaire et secondaire du centre pédagogique

Collaboration et engagement du personnel enseignant pour la révision des planifications (m/j et 1re à la 6e)

PPI (profil des plans d'interventions) = monitoring = pratiques gagnantes à peaufiner

Correction des tâches par les enseignants du palier élémentaire et intermédiaire...prochaines étapes sont établies par la suite

Travailler les habiletés et les habitudes de travail

Modélage – idées d'interventions (guidées et structures de surface)

Dictée zéro faute, ANG et dictée du jour

Accompagnement (stratégies, concepts)

Monitoring "Career Cruising" Tremplin (politique tracer son itinéraire d'études) au secondaire

Bonne collaboration des dossiers secondaires avec les autres conseils scolaires

Pratique du Test provincial de compétences linguistiques

Auteur-école

EAV (Environnement d'Apprentissage Virtuel)

Empreinte DRC (Double Reconnaissance de Crédit)

Coop été – un et deux crédits

DRC universitaire avec l'Université Laurentienne

Flexibilité pour répondre aux besoins du personnel (tâches)

MHS (Majeure Haute Spécialisation)

Choix d'atelier – journée pédagogique

Stratégies diversifiées (manipulatifs, techno)

Pleine conscience (plusieurs autres enseignantes à l'intermédiaire s'y intéressent)

Maintenir les séances de correction avec les enseignantes dans leur école (à l'intermédiaire et le faire au secondaire aussi)
 Les enseignantes et les enseignants corrigent leurs propres tâches afin de mieux pister leurs prochaines étapes
 Pratique du TPCL pendant les heures de classe et non à l'heure du dîner (au mois de février et mars)
 Évaluation en lecture : DRA à l'intermédiaire, Enquête au moyen et GB+ / Boîtes de son au primaire
 Formations initiales pour le nouveau personnel enseignant (surtout EnCompass)
 Accompagnement avec les enseignants novices dans un nouveau palier
 Réseaux pour favoriser les échanges, les pratiques gagnantes, les défis à surmonter, le développement professionnel des enseignants par l'entremise de capsules pédagogiques, formulaire d'objectivation afin de monitorer les prochaines étapes, etc.
 Enquêtes collaboratives; assurer que la mise en application de ce développement professionnel est continue p.ex., continuer l'administration des évaluations et la cueillette de ces données.
 Réseaux des directions
 Profils d'école (rencontres avec les directions)
 Perfectionnement professionnel (invités - Denise Beaulne, etc.)
 Accompagnement accru pour les élèves ciblés (intensives et accrues)
 Formations des leads en mathématiques, des champions technos
 Approche prédictive

Rôles et responsabilités

Directrice des services pédagogiques : Carole Brouillard Landry
 Lead - aménagement linguistique : Joanne Leclair
 Conseillère pédagogique de la petite enfance : Chantal Rouillard,
 Conseillères pédagogiques élémentaires : Jocelyne Schiewek, Carole Perreault, Mariza Bozzato-Bissonnette, Annick Nadeau, Sylvie Forest-Palkovits, Tanya Black
 Conseillères pédagogiques secondaires : Lyse Bourré, Josée Tremblay, Céline Paradis
 Conseillère pédagogique en technopédagogie : Lynne Ruita
 Conseiller pédagogique - matières secondaires : Alain Kingsley
 Conseillère pédagogique des dossiers secondaires : Jennifer Beaulieu-Bélanger
 Conseillère pédagogique apprentissage par expérience : Andrée Major
 Enseignantes systémiques en lecture : Jeanine Winn, Tina Piquette

Assistantes en ALF = Marie Ntaganda, Lucie Noël, Lucille Régimbal, Joanne Simard
 Secrétaire administrative = Julie Tardif

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :

Si les services pédagogiques et les services à l'élève communiquent efficacement, l'équipe scolaire pourra mieux répondre de façon éclairée aux besoins variés de tous les élèves.

Orientation stratégique :

Apprentissage et enseignement:

- assurer l'utilisation efficace des technologies informatiques et de communication pour améliorer l'expérience d'apprentissage
- favoriser le maintien des réseaux interprofessionnels pour assurer le fonctionnement continu et l'échange de pratiques réussies.
- faciliter une transition harmonieuse et efficace de nos élèves tout au long de leur parcours scolaire

Vitalité institutionnelle:

- offrir des programmes et des services novateurs de manière à préparer nos élèves pour l'avenir
- appuyer un personnel engagé et compétent

Culture organisationnelle

Présent

Visé

Hiérarchie

Clan et adhocratie

Stratégies

Ressources

Responsabilité/

Échéancier

		monitorage	
Avoir une rencontre avec le personnel des deux services tous les premiers vendredis du mois Équipe multidisciplinaire	profil de l'école profil des élèves	Carole Paquette Carole Brouillard-Landry	tous les premiers vendredis
Inclure les données des services à l'élève et pédagogiques dans le tableau d'analyse de données (ALF, ortho, enseignant systémique de lecture...)	tableau de mapping pour chaque école	Carole Paquette Carole Brouillard-Landry	à tous les mois
Prévoir des formations variées les vendredis liées aux besoins des écoles et du personnel des deux services	professionnels des secteurs	Carole Paquette Carole Brouillard-Landry	tous les vendredis
Garder la tenue de dossiers et les données à jour	outils technologiques (Google, Base de Psy, Encompass)	Carole Paquette lead de chaque secteur Carole Brouillard-Landry	vérification mensuelle

Résultat

Nous avons eu des rencontres multidisciplinaire à ces dates :

- le 8 février 2019
- le 5 avril 2019
- le 7 juin 2019

Ces rencontres nous permettent de tenir nos dossiers et nos données à jour afin de faire des suivis plus pointus.

Lors de nos rencontres de mapping et de profils d'école les données des services à l'élève et pédagogiques (ALF, ortho, enseignant systémique de lecture...) sont partagés et discutés. Les rencontres ont eu lieu :

- 19 octobre 2018
- 9 novembre 2018
- 23 novembre 2018
- 29 mars 2019
- 17 mai 2019

Plusieurs formations ont eu lieu afin de bien outiller notre personnel : pex., ACA, conscience phonologique, PEI.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Si tous les membres de l'équipe des services pédagogiques avaient la même vision alors la collaboration et la communication seraient optimales afin que nous puissions bâtir la capacité de tous pour la réussite des élèves.

Orientation stratégique :

Apprentissage et enseignement :

- en fournissant un accès équitable à des programmes et des services novateurs, pertinents et de qualité supérieure axés sur les besoins des élèves et les forces de chaque élève
- en favorisant le maintien de réseaux interprofessionnels pour assurer le perfectionnement continu et l'échange de pratiques réussies

Vitalité institutionnelle :

- en offrant des programmes et des services novateurs de manière à préparer nos élèves pour l'avenir
- en faisant la promotion de nos services, de nos programmes et de nos succès

Culture organisationnelle

Présent

Visé

Hiérarchie

Clan et adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Identifier que nous avons besoin d'établir une vision / mission et valeurs	présentation lors de la journée pédagogique	tous	le 4 septembre

Définir nos valeurs	identification des valeurs	tous	le 5 octobre
Travailler notre mission / vision du secteur	élaboration d'une mission et vision	tous	le 2 novembre le 22 février
Établir des méthodes efficaces de collaboration	identification d'un processus de collaboration	tous	le 8 mars
Établir des méthodes efficaces de communication	identification d'un processus de communication	tous	le 8 mars

Résultats

le 5 octobre

valeurs :

Nous avons identifié 4 valeurs :

- 1- Communication / écoute
- 2- Entraide
- 3- Ouverture d'esprit (flexibilité)
- 4- Respect

Le 22 février 2019

Notre mission :

Les services pédagogiques, conscient de la nécessité d'un environnement sain, en collaboration avec ses communautés, fournit une éducation publique de langue française de la plus grande qualité afin de développer chez chaque apprenant les compétences et les valeurs qui lui permettront de réaliser son plein potentiel et d'assumer sa place comme citoyen ou citoyenne du monde.

Notre vision :

Les services pédagogiques préconisent un milieu de vie accueillant et sécuritaire qui valorise le dépassement de soi, la résilience et l'autonomie. Ensemble, les membres des services pédagogiques, le personnel scolaire, les familles et les communautés sont engagés à la réussite globale de chaque apprenant pour le progrès de la société.

Le 8 mars

Méthodes efficaces de collaboration / communication :

- équipe
- équipe multidisciplinaire
- équipe scolaire
- réseau de direction
- CE pédagogique

- Avant tout, on doit vouloir communiquer, collaborer et partager

Attitude :

- toujours être positif / avoir un bon état d'esprit
 - établir des relations positives et respectueuses
 - ouverture
 - accueillant, ne porte pas de jugement
 - volonté d'apprendre
 - appuyer, réconfortant - avoir plus d'idées
 - être à l'écoute

Approches :

- différenciation
 - flexible
 - on bâtit là où les gens sont rendus
 - connaître les forces des gens
 - axé sur l'enfant
 - gérer les différences
 - outils technologiques (hangout, EAV)

Application :

- partage / rencontre des succès des différentes équipes (ALF etc)
 - différentes façons de collaborer / formations /
 - prévoir du temps de collaboration
- normes de travail (voir CAP SPEED)

Surintendance de l'éducation

Forces	Préoccupations (besoins)
<p>Bonne culture organisationnelle au niveau des directions d'école Expérience qui se développe au niveau des directions d'école Mise en oeuvre des pratiques de résilience Résultats de l'OQRE à l'élémentaire Communication accrue entre les services pédagogiques et technologiques</p>	<p>Appuyer toutes les directions d'école sur le territoire de façon équitable Résultats de l'OQRE au secondaire Répondre aux attentes du MÉO Relève - directions d'école Effectifs</p>

Pratiques à maintenir

Réseaux de directions qui répondent aux besoins des directions d'école
Discussions enrichissantes au sujet de la pédagogie avec les directions d'école
Formations qui répondent au Plan de croissance des directions d'école
Plan d'amélioration d'école à jour
Communication ouverte avec les directions d'école
Partage entre directions d'école

Rôles et responsabilités

Directions d'école au secondaire:

Jean Bigras: École secondaire Hanmer
Léa Clinchamps: École secondaire Château-Jeunesse
Alain Noël: École secondaire de la Rivière-des-Français
Jeannette Bergeron: École Cap sur l'Avenir
Christian Giroux: École secondaire Villa Française des Jeunes
Lise Michaud: École secondaire l'Orée des Bois
Brian Philipow: École secondaire Macdonald-Cartier
Tania Reid Watson: École secondaire Cité-Supérieure

Directions d'école à l'élémentaire:

Émilie Poliquin: École publique Écho-des-Rapides
Alain Chouinard: École publique Jean-Éthier-Blais
Natalie Matko-Goupil: École publique Franco-Nord
Lynn Quirion: École publique de la Découverte
Lynn Tellier: École publique Jeanne-Sauvé
Vivianne Cotnam: École publique Camille-Perron
Noëlle Gauthier: École publique Hélène-Gravel
Éric Robert: École publique Franco-Manitou
Stéphanie Sampson: École publique Foyer-Jeunesse
Marie-Eve Couture: École publique l'Escalade
Nicole Taillon: École publique Pavillon-de-l'Avenir

Objectif 1 (SMART ou théorie d'action) :	
Si les directions utilisent les résultats du profil des compétences en leadership du CLÉ (Centre de leadership et d'évaluation) pour élaborer leur plan de croissance, la surintendance sera en mesure de mieux répondre à leur perfectionnement professionnel.	
Orientation stratégique :	
Appuyer les directions d'école à faire un plan de croissance qui répond à leurs besoins de formation.	
Culture organisationnelle	
Présent	Visé
Hiérarchie	Clan Adhocratie

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Revoir le plan de croissance avec les directions d'école; Comparer les données du profil des compétences en leadership du CLÉ et s'assurer que le plan de croissance reflète les résultats du profil; Discuter des besoins de formations avec les	Plan de croissance Documents de formations Profil des compétences en leadership du CLÉ (Centre de leadership et d'évaluation)	Barbara	Juin 2019

directions d'école; Organiser des formations afin de répondre aux besoins des directions d'école;			
--	--	--	--

Résultat

Chaque direction a élaboré un plan de croissance cette année en tenant compte de ses données du profil des compétences en leadership du CLÉ. J'ai eu l'occasion lors de mes visites d'école, de discuter de façon plus spécifique des besoins de chaque direction d'école. J'ai donc organisé de la formation sur mesure pour les directions d'école qui en faisaient demande.

Objectif 2 (SMART ou théorie d'action) :

Avec le nombre élevé de directions qui ont changé d'affectation ou qui ont été nouvellement embauchées pour l'année 18-19, si la surintendance revoit les lignes de conduite et les directives administratives clés (collectes de fonds, évaluations du rendement, sorties éducatives, etc.), les directions devraient être en mesure de respecter les échéanciers.

Orientation stratégique :

Encourager activement les directions d'école de lire et de mettre en oeuvre les lignes de conduite et les directives administratives du Conseil.

Culture organisationnelle

Présent

Hiérarchie

Visé

Clan

	Adhocratie
--	------------

Stratégies	Ressources	Responsabilité/ monitorage	Échéancier
Revoir les lignes de conduite et les directives administratives clés (collectes de fonds, sorties éducatives, évaluation du rendement)	Directives administratives et lignes de conduite	Barbara	Juin 2019

Résultat
Étant donné que les lignes de conduite et les directives administratives changent continuellement, le bureau de la surintendance a partagé toutes les mises à jours directement avec les directions d'école. De plus, les notes de service ont été envoyées à toutes les directions d'école à titre de rappel en début d'année et nous ferons de même à chaque année scolaire.

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Budget 2019-2020



Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2019-2020
Priorités du Conseil

- Améliorer les résultats des élèves;
- Aménagement linguistique (francisation et animation culturelle);
- Sécurité et développement du caractère;
- Éducation environnementale et conservation d'énergie.

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2019-2020
Effectifs

Équivalent temps plein (ETP)	Prévisions 2018-2019	Actuels 2018-2019	Prévisions 2019-2020	Différence
Élémentaire	1 823,00	1 874,00	1 921,00	47,00
Secondaire	597,00	606,25	597,00	- 9,25
Total	2 449,00	2 420,00	2 518,00	37,75
Éducation des adultes	5,50	3,50	4,00	0,50

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2019-2020
Revenus

	Prévisions budgétaires révisées 2018-2019	Prévisions budgétaires 2019-2020	ÉCART
Subventions :			
1 Subvention de base - élèves	13 843 994	13 299 344	(544 650)
2 Subvention de base - écoles	3 510 670	3 600 327	89 657
3 Éducation de l'enfance en difficulté	8 055 212	8 321 805	266 593
4 Enseignement des langues	6 068 278	6 162 018	93 740
5 Subvention pour écoles éloignées	3 867 058	4 127 487	260 429
6 Conseils ruraux et éloignés	2 436 720	2 476 481	39 761
7 Élément pour l'éducation en milieu rural et dans le nord	42 477	89 561	47 084
8 Programmes d'aide à l'apprentissage	1 342 008	803 798	(538 210)
9 Éducation des adultes et cours d'été	38 082	31 626	(6 456)
10 Qualification et expérience des enseignants	2 274 650	2 406 584	131 934
11 Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant	65 293	58 320	(6 973)
12 Qualification et expérience des EPE	233 400	218 044	(15 356)
13 Somme supplémentaire pour les fiducies	663 572	640 177	(23 395)
14 Transport des élèves	2 695 684	3 292 772	597 088
15 Administration et gestion	3 912 318	3 909 990	(2 328)
16 Fonctionnement des écoles	5 539 589	5 596 806	57 217
17 Utilisation communautaire des écoles	74 659	76 276	1 617
18 Redressement pour baisse des effectifs	-	-	-
19 Subvention des Premières nations, Métis et Inuits	199 486	205 496	6 010
20 Sécurité dans les écoles	117 785	118 702	917
21 Intérêt à court terme	-	-	-
22 Sous-total	54 980 935	55 435 614	454 679
23 Réfection des écoles	6 936 948	5 164 720	(1 772 228)
24 Amortissement	3 269 663	3 224 210	(45 453)
25 Total	65 187 546	63 824 544	(1 363 002)
26 Autres revenus de fonctionnement	739 578	839 680	100 102
27 Utilisation du surplus accumulé et revenu reportés	345 210	200 000	(145 210)
28 Total des revenus de fonctionnement	66 272 334	64 864 224	(1 408 110)
29 Autres revenus	5 047 573	3 080 000	(1 967 573)
30 Grand total	71 319 907	67 944 224	(3 375 683)

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2019-2020
Personnel du Conseil

	Previsions budgétaires révisées 2018-2019	Prévisions budgétaires 2019-2020	+ / -
Personnel enseignant			
Élémentaire	133,50	136,50	3,00
Secondaire	82,50	77,50	-5,00
	216,00	214,00	-2,00
Personnel non enseignant			
Directions et directions adjointes	22,00	22,50	0,50
TES, aides-enseignantes, aides-enseignants	50,00	50,00	0,00
Éducateur éducatrice de la petite enfance (PAJE)	28,84	26,51	-2,33
Préposée aux soins des enfants	0,50	0,50	0,00
Commis (bibliothèque)	8,85	8,85	0,00
Secrétaires et commis secrétaire	19,05	19,45	0,40
Surveillance du dîner (une heure par jour)	19,00	22,00	3,00
Entretien	37,84	37,57	-0,27
	186,08	187,38	1,30
Services aux élèves			
Direction	1,00	1,00	0,00
Leader	2,00	2,00	0,00
Enseignante en surdit�	2,00	2,00	0,00
Assistante en �quipement sp�cialis�	1,00	1,00	0,00
Assistante en LSQ	1,00	1,00	0,00
Intervention comportementales	3,00	3,00	0,00
Psychom�triciennes	2,00	2,00	0,00
Orthophoniste	5,00	5,00	0,00
Agente en ACA	1,00	1,00	0,00
Agent en assiduit�	1,00	1,00	0,00
Enseignante en AVIS syst�mique	0,00	1,00	1,00
Travailleuses sociales	4,00	4,00	0,00
Secr�taire	1,00	1,00	0,00
	24,00	25,00	1,00
Services p�dagogiques			
Direction	2,00	1,00	-1,00
Leaders	1,00	1,00	0,00
Conseillers p�dagogiques	14,00	12,00	-2,00
Enseignantes en lecture syst�mique	2,00	0,00	-2,00
Gestionnaire de la petite enfance	1,00	1,00	0,00
Bibliotechnicienne	1,00	1,00	0,00
Assistants en intervention langag�re et ALF	4,50	4,50	0,00
Animatrice du programme en fran�ais s'il vous pla�t	3,00	3,00	0,00
Animateur et animatrice culturel	6,00	6,00	0,00
Secr�taire	1,00	1,00	0,00
Conciergerie	0,40	0,40	0,00
	35,90	30,90	-5,00
Services centralis�s			
Administration g�n�rale	5,00	5,00	0,00
Administration p�dagogique	3,00	4,00	1,00
Administration des affaires	7,00	7,00	0,00
Administration des ress. humaines	7,00	6,00	-1,00
Services informatiques	8,00	8,00	0,00
Op�ration et entretien des �coles	4,33	4,33	0,00
	34,33	34,33	0,00
Total du personnel	496,31	491,61	-4,70

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2019-2020
Dépenses

	Prévisions budgétaires révisées 2018-2019	Prévisions budgétaires 2019-2020	ÉCART
Dépenses :			
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
1 Titulaires de classe	23 372 858	23 962 374	589 516
2 Suppléances	904 535	1 043 574	139 039
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	3 448 500	3 507 200	58 700
4 Éducatrices et éducateur de la petite enfance	1 439 750	1 419 600	(20 150)
5 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	2 558 266	1 985 612	(572 654)
6 Ordinateurs de classe	1 009 100	1 009 100	-
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	4 663 286	4 521 454	(141 832)
8 Services de bibliothèque et d'orientation	583 700	593 300	9 600
9 Perfectionnement professionnel	167 910	167 910	-
10 Directions, directions adjointes	2 610 155	2 768 455	158 300
11 Secrétaires d'école et fournitures	1 648 562	1 652 063	3 501
12 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	1 474 206	1 448 163	(26 043)
13 Administration des conseils scolaires	3 092 411	3 074 188	(18 223)
14 Fonctionnement et entretien des écoles	6 046 082	6 013 207	(32 875)
15 Education permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	8 000	-
16 Transport des élèves	3 195 400	3 301 094	105 694
17 TOTAL	56 222 721	56 475 294	252 573
CAPITAL			
18 Réfection des écoles	6 936 948	5 164 720	(1 772 228)
19 Amortissement	3 420 596	3 420 594	(2)
20 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	66 580 265	65 060 608	(1 519 657)
21 Autres dépenses	5 047 573	3 080 000	(1 967 573)
22 GRAND TOTAL	71 627 838	68 140 608	(3 487 230)

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2019-2020
Enfance en difficulté

	RECETTES	DÉPENSES	
	(1)	(2)	(1-2)
Catégories de dépenses	Subventions	Budget	ÉCART
			() = déficit
1 Titulaires de classe	2 908 365	3 031 059	(122 694)
2 Suppléances	302 366	315 096	(12 730)
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	3 010 820	3 145 012	(134 192)
4 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	181 202	188 746	(7 544)
5 Ordinateurs de classe	84 408	88 000	(3 592)
6 Soutien professionnel et paraprofessionnel	1 823 245	1 897 638	(74 393)
7 Services de bibliothèque et d'orientation		-	-
8 Perfectionnement professionnel	28 820	30 000	(1 180)
9 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	73 011	76 000	(2 989)
10 TOTAL DES DÉPENSES EN EED	8 412 237	8 771 551	(359 314)
Somme transférée du revenu reporté de			
11 l'enfance en difficulté			200 000
12 Total			(159 314)

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2019-2020
Dépenses en enfance en difficulté

	DÉPENSES	DÉPENSES	(1-2)
Catégories de dépenses	(1)	(2)	ÉCART
	budget	budget	() = déficit
	révisé	19-20	
	18-19		
1 Titulaires de classe	2 797 580	3 031 059	233 479
2 Suppléances	309 954	315 096	5 142
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	3 117 609	3 145 012	27 403
4 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	187 174	188 746	1 572
5 Ordinateurs de classe	88 000	88 000	-
6 Soutien professionnel et paraprofessionnel	2 004 588	1 897 638	(106 950)
7 Services de bibliothèque et d'orientation	-	-	-
8 Perfectionnement professionnel	30 000	30 000	-
9 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	76 500	76 000	(500)
10 TOTAL DES DÉPENSES EN EED	8 611 405	8 771 551	160 146

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2019-2020
Comparaison des recettes et dépenses

	DÉPENSES	RECETTES 2018-2019				DÉPENSES	ÉCART
	Prévisions budgétaires 2018-2019	(1) Subventions du MÉO et recettes d'impôts fonciers	(2) Réserves et revenus reportés	(3) Autres recettes	(1+2+3) TOTAL		
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT							
1 Titulaires de classe	23 372 858	25 500 234		34 680	25 534 914	23 962 374	1 572 540
2 Enseignants suppléants	904 535	858 486		-	858 486	1 043 574	(185 088)
3 Aides-enseignantes et aides-	3 448 500	3 390 660			3 390 660	3 507 200	(116 540)
4 Éducatrices et éducateur de la petite enfance	1 439 750	903 173		640 000	1 543 173	1 419 600	123 573
5 Manuels scolaires, matériel didactique et fournitures	2 558 266	1 571 153			1 571 153	1 985 612	(414 459)
6 Ordinateurs de classe	1 009 100	986 639			986 639	1 009 100	(22 461)
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	4 663 286	3 860 033	200 000	35 856	4 095 889	4 521 454	(425 565)
8 Services de bibliothèque et d'orientation	583 700	619 667			619 667	593 300	26 367
9 Perfectionnement professionnel	167 910	71 623			71 623	167 910	(96 287)
10 Directions, directions adjointes	2 610 155	2 489 538			2 489 538	2 768 455	(278 917)
11 Secrétaires d'école et fournitures	1 648 562	1 266 185		10 000	1 276 185	1 652 063	(375 878)
12 Coordinateurs, coordinatrices et consultants	1 474 206	1 514 989			1 514 989	1 448 163	66 826
13 Administration des conseils scolaires	3 092 411	3 090 433		44 144	3 134 577	3 074 188	60 389
14 Fonctionnement et entretien des écoles	6 046 082	5 994 058		75 000	6 069 058	6 013 207	55 851
15 Éducation permanente, cours d'été et langues internationales	8 000	17 662			17 662	8 000	9 662
16 Transport des élèves	3 195 400	3 301 081			3 301 081	3 301 094	(13)
17 TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	56 222 721	55 435 614	200 000	839 680	56 475 294	56 475 294	-
CAPITAL							
18 Réfection des écoles	6 936 948	5 164 720		-	5 164 720	5 164 720	-
19 Amortissement	3 420 596	3 224 210	-	-	3 224 210	3 420 594	(196 384)
20 Total des dépenses du capital	10 357 544	8 388 930	-	-	8 388 930	8 585 314	(196 384)
21 Autres dépenses	5 047 573	-	-	3 080 000	3 080 000	3 080 000	-
22 GRAND TOTAL	71 627 838	63 824 544	200 000	3 919 680	67 944 224	68 140 608	(196 384)

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2019-2020
Projets

Projets approuvés :	
SIEN - Algoma et Sudbury	138 419
PAJO	99 500
Autres	342 081
CÉNO	2 500 000
	3 080 000

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Budget 2019-2020
Surplus accumulé et revenu reporté

	31-août-19	Changements	31-août-20
Surplus accumulé du Conseil			
Gratification à la retraite	171 585		171 585
Budget reporté des écoles	244 194		244 194
Projet de l'Orée des Bois	90 240	(8 279)	81 961
Projet de Camille-Perron	463 443	(42 517)	420 926
Projet d'Hélène-Gravel	146 418	(10 458)	135 960
Projet de l'Escalade	434 209	(16 953)	417 256
Projet de la Découverte	695 379	(26 159)	669 220
Projet Macdonald Cartier (centre pédagogique)	465 646	(46 565)	419 081
Projet de la Rivière-des-Français	500 000	(45 453)	454 547
Imprévus	4 123 580		4 123 580
Total	7 334 694	(196 384)	7 138 310

Revenu reporté du Conseil			
Enfance en difficulté	200 000	(200 000)	-
Total	200 000	(200 000)	-

Le 19 juin 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : Taux pour le programme Place des jeunes

ANTÉCÉDENTS

En septembre 2010, le Conseil a commencé à offrir un service de garde avant et après l'école nommé Place des jeunes pour les élèves de la maternelle à la 6^e année aux écoles élémentaires dans les régions de Markstay, Grand Sudbury et Sault Ste Marie. Les taux suivants ont été établis :

- avant l'école : 8 \$ par jour
- après l'école : 12 \$ par jour
- avant et après l'école : 15 \$ par jour
- demie journée pédagogique : 20 \$ par jour
- pleine journée pédagogique : 35 \$ par jour

En septembre 2012 les taux ont été modifiés aux taux suivants :

- avant l'école : 8 \$ par jour
- après l'école : 12 \$ par jour
- avant et après l'école : 16 \$ par jour
- demie journée pédagogique : 20 \$ par jour
- pleine journée pédagogique : 35 \$ par jour

SITUATION ACTUELLE

Le Conseil a communiqué avec les autres garderies dans la région pour voir les taux journaliers chargés à leurs clients. Toutes les garderies, sauf deux, facturent un taux de 17 \$ ou plus par jour pour les enfants à plein temps et toutes les garderies facturent un taux de 17 \$ ou plus par jour pour les enfants à temps partiel. (Voir le tableau ci-joint.)

Puisque le Conseil n'a pas augmenté les taux pour le service Place des jeunes depuis 2012 et que nos taux sont moins élevés que les autres garderies, les taux suivants seront utilisés à compter de septembre 2019 :

- avant l'école : 9 \$ par jour
- après l'école : 13 \$ par jour
- avant et après l'école : 17 \$ par jour

- demie journée pédagogique : 21 \$ par jour
- pleine journée pédagogique : 36 \$ par jour

RECOMMANDATIONS

1. **QUE** le rapport « Taux pour le programme Place des jeunes » en date du 19 juin 2019 soit reçu.
2. **QUE** le Conseil approuve le changement des taux pour le programme Place des jeunes à 9 \$ par jour pour le service avant l'école, 13 \$ par jour pour le service après l'école, 17 \$ pour le service avant et après l'école, 21 \$ pour le service demie journée pédagogique et 36 \$ pour le service pleine journée pédagogique.

Préparé par :
Le surintendant des affaires
Alain Gélinas

Présenté par :
Le directeur de l'Éducation
Marc Gauthier

Le 19 juin 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : Projet de remplacement du système de ventilation au bureau principal, à la cafétéria et à l'amphithéâtre de l'École secondaire Macdonald-Cartier

ANTÉCÉDENTS

À sa rencontre du 27 mars 2019, le Conseil a approuvé d'avancer avec une partie du projet de remplacement du système de ventilation de l'École secondaire Macdonald-Cartier puisque le projet au complet était au-delà du budget accordé. À ce temps, il a été recommandé d'avancer avec le remplacement du système de ventilation à la cafétéria et d'attendre avant de poursuivre avec le remplacement du système de ventilation aux autres locaux prévus dans l'appel d'offre.

SITUATION ACTUELLE

L'administration connaît maintenant les résultats de tous les appels d'offre pour les projets de réfection de l'année scolaire 2018-2019. Il est donc en mesure de confirmer qu'il reste des fonds dans le budget de projets de réfection.

L'administration recommande de poursuivre avec le projet de remplacement du système de ventilation au bureau principal ainsi qu'à l'amphithéâtre de l'École secondaire Macdonald-Cartier avec le sous-traitant Metal-Air Mechanical Systems Ltd., à un coût de 390 033,06 \$ (y compris la TVH).

RECOMMANDATIONS

1. **QUE** le rapport « Projet de remplacement du système de ventilation au bureau principal, à la cafétéria et à l'amphithéâtre de l'École secondaire Macdonald-Cartier » en date du 19 juin 2019 soit reçu.

2. **QUE** le Conseil approuve d'avancer avec le projet de remplacement du système de ventilation au bureau principal ainsi qu'à l'amphithéâtre de l'École secondaire Macdonald-Cartier avec le sous-traitant Metal-Air Mechanical Systems Ltd. à un prix de 390 033,06 \$.

Préparé par :
Le surintendant des affaires
Alain Gélinas

Présenté par :
Le directeur de l'Éducation
Marc Gauthier

Le 19 juin 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Objet : Projet de rénovation à l'École secondaire de la Rivière-des-Français – Phase 2

ANTÉCÉDENTS

À sa rencontre du 27 février 2019, le Conseil a approuvé d'avancer le projet de rénovation à l'École secondaire de la Rivière-des-Français en phase. La première phase du projet de rénovation a été fait par l'entremise d'un appel d'offre et la deuxième phase du projet de rénovation sera fait par l'entremise d'un gestionnaire de construction pour l'atrium et les 2 dernières salle de classe.

SITUATION ACTUELLE

Le gestionnaire de construction a entrepris le processus de sélection des sous-traitants pour la phase 2 du projet de rénovation à l'École secondaire de la Rivière-des-Français.

Il y a six (6) composantes du projet qui sont au-delà de 75 000 \$.

- Nous avons reçu les soumissions suivantes pour la première composante du projet :

1) 1011142 Ontario Limited o/a Demore Drywall	89 659,00 \$ (exclus la TVH)
2) Priestly Demolition Inc.	188 500,00 \$ (exclus la TVH)

La soumission retenue est celle de 1011142 Ontario Limited o/a Demore Drywall puisqu'elle répond à toutes les exigences de l'appel d'offres et puisqu'elle est la soumission la plus basse.

- Nous avons reçu les soumissions suivantes pour la deuxième composante du projet:

1) CK Construction Services LTD.	109 348,00 \$ (exclus la TVH)
2) Greater City Concrete Works Ltd.	249 357,00 \$ (exclus la TVH)

La soumission retenue est celle de CK Construction Services LTD puisqu'elle répond à toutes les exigences de l'appel d'offres et puisqu'elle est la soumission la plus basse.

- Nous avons reçu la soumission suivante pour la troisième composante du projet:

1) Nu North Masonry Inc.	79 900,00,00 \$ (exclus la TVH)
--------------------------	---------------------------------

La soumission retenue est celle de Nu North Masonry Inc. puisqu'elle répond à toutes les exigences de l'appel d'offres et puisqu'elle est la soumission la plus basse.

- Nous avons reçu les soumissions suivantes pour la quatrième composante du projet:

1) Sandro Steel Fabrication LTD.	101 900,00 \$ (exclus la TVH)
2) Steelfab Sudbury LTD.	105 900,00 \$ (exclus la TVH)
3) Nickel City Steel Limited	118 250,00 \$ (exclus la TVH)

La soumission retenue est celle de Sandro Steel Fabrication LTD. puisqu'elle répond à toutes les exigences de l'appel d'offres et puisqu'elle est la soumission la plus basse.

- Nous avons reçu les soumissions suivantes pour la cinquième composante du projet:

1) Semple-Gooder Northern Limited	278 000,00 \$ (exclus la TVH)
2) Damisona Roofing Ltd.	283 600,00 \$ (exclus la TVH)
3) Douro Roofing and Sheet Metal Contracting Ltd.	347 700,00 \$ (exclus la TVH)
4) Flynn Canada Ltd.	352 000,00 \$ (exclus la TVH)

La soumission retenue est celle de Semple-Gooder Northern Limited puisqu'elle répond à toutes les exigences de l'appel d'offres et puisqu'elle est la soumission la plus basse. Cette composante comprend 218 000,00 \$ pour le remplacement d'une partie de la toiture existante de l'école.

- Nous avons reçu les soumissions suivantes pour la sixième composante du projet:

1) 1011142 Ontario Limited o/a Demore Drywall	90 182,00 \$ (exclus la TVH)
2) MTR	118 897,00 \$ (exclus la TVH)

La soumission retenue est celle de 1011142 Ontario Limited o/a Demore Drywall puisqu'elle répond à toutes les exigences de l'appel d'offres et puisqu'elle est la soumission la plus basse.

Le coût de la phase 2 du projet de rénovation est d'environ 1 360 443 \$. Le coût total du projet incluant la phase 1 est d'environ 1 783 515 qui est d'environ 145 000 \$ de moins que le résultat de l'appel d'offre originale.

RECOMMANDATIONS

1. **QUE** le rapport « Projet de rénovation à l'École secondaire de la Rivière-des-Français – Phase 2 » en date du 27 février 2019 soit reçu.
2. **QUE** le Conseil approuve de retenir les services de 1011142 Ontario Limited o/a Demore Drywall pour la première composante du projet de rénovation à l'École secondaire de la Rivière-des-Français à un prix de 89 659,00 \$.
3. **QUE** le Conseil approuve de retenir les services de CK Construction Services LTD pour la deuxième composante du projet de rénovation à l'École secondaire de la Rivière-des-Français à un prix de 109 348,00 \$.
4. **QUE** le Conseil approuve de retenir les services de Nu North Masonry Inc. pour la troisième composante du projet de rénovation à l'École secondaire de la Rivière-des-Français à un prix de 79 900,00 \$.
5. **QUE** le Conseil approuve de retenir les services de Sandro Steel Fabrication LTD pour la quatrième composante du projet de rénovation à l'École secondaire de la Rivière-des-Français à un prix de 101 900,00 \$.
6. **QUE** le Conseil approuve de retenir les services de Semple-Gooder Northern Limited pour la cinquième composante du projet de rénovation à l'École secondaire de la Rivière-des-Français à un prix de 278 000,00 \$.
7. **QUE** le Conseil approuve de retenir les services de 1011142 Ontario Limited o/a Demore Drywall pour la sixième composante du projet de rénovation à l'École secondaire de la Rivière-des-Français à un prix de 90 182,00 \$.

Préparé par :
Le surintendant des affaires
Alain Gélinas

Présenté par :
Le directeur de l'Éducation
Marc Gauthier

	Engagé	Sous-traitant
Division 1 - General Conditions		
Building permit	11 647 \$	
Insurance	4 772 \$	
Testing Allowance	5 000 \$	
Telephone/portable toilet/dish/rentals	4 500 \$	
Misc. Labour /cleanup	10 400 \$	
Site superindendant	135 000 \$	
Construction Management	53 765 \$	
Taxes	33 932 \$	
Architectes	130 000 \$	
Division 2 - Demolition + Sitework		
Package A Budget - Demolition (Division 02)	89 659 \$	1011142 Ontario Limited o/a Demore Drywall
Remove existing VRT		
Remove existing ACU		
Remove existing millwork		
Remove existing tack boards		
Remove existing chalkboards		
Remove existing lab fixtures		
cut terrazzo		
New openings from classes to new atrium		
Cut existing slabs for under slab plumbing		
Core drill for relocated lab second floor		
Mechanical & Electrical removals		
Package B Budget - Backfill & foundations (Divisions 03 & 31)	109 348 \$	CK Construction Services LTD.
Excavation atrium in courtyard		
Granular B Backfill		
Granular A backfill		
Footing		
Piers & footings		
Concrete block foundations		
Dampproofing		
Foundation SM Insulation		
Under slab insulation		
Exterior wall insulation		
Package U Budget - Site Work (Division 32)		
Topsoil		
Sod		
Excavation pavers		
Backfill granular B for pavers		
Backfill granular A pavers		
Demo existing pond		
Remove existing trees in courtyard		
Division 3 - Concrete		
Package C - Concrete slab and Reinforcing (Division 03)	28 800 \$	Folino Cement & Tile Co. Ltd.
Concrete slab on grade		
infill existing slab cut for new plumbing		
Division 4 - Masonry		
Package D - Masonry (Division 04)	79 900 \$	Nu North Masonry Inc.
Concrete block infill around new openings		
Brick repair around new openings		
<i>Masonry repairs to precast sills & jointing (Additional to Budget)</i>		
Division 5 - Metals		
Package E - Steel (Division 05)	101 900 \$	Sandro Steel Fabrication LTD.
Structural steel		

Separate price decorative tree steel
Metal deck

Division 6 - Wood & Plastic

Package F - Millwork (Division 06)

classroom millwork 8 400 \$ Jeffs Finishing Carpentry
Lab millwork
Separate Price for decorative tree

Division 7 - Thermal & Moisture Protection

Package G - Exterior Metal Cladding (Division 07)

Metal siding & Flashings 52 000 \$ Essential Exteriors
Metal flashings

Package H - Built up roof (Division 08)

278 000 \$ Semple-Gooder Northern Limited
Addition roofing

Division 8 - Doors + Windows

Package I - Alumium Windows & Glazing (Division 08)

Blueskin window transitions 55 660 \$ Glass Employees LTD
Aluminum curtain wall
Aluminum windows

Package J - Supply Hollow metal frames, doors & Screens (Division 08)

hollow metal frames 11 750 \$ Canadian Hardware Consultants
hollow metal doors (Sudbury) Limited
Hollow metal screens with fire rated glass
Hardware Allowance 17 000 \$

Package K - Installation Hollow metal and hardware (Division 08)

11 850 \$ Beange Door Service Ltd
Install doors
Install hardware
install washroom accessories *N/A*

Package L - Over Head Doors (Division 08)

Tempered glass auto Overhead doors 13 000 \$ Overhead door Co. of Sudbury Limited

Division 9 - Finishes

Package M - Interior / Exterior Walls & Ceilings (Division 09)

90 182 \$ 1011142 Ontario Limited o/a Demore Drywall
Exterior gypsum on structural stud walls and exterior weather board
Gypsum and metal stud interior partitions
Acoustic ceilings and suspension system in classrooms
plywood blocking
Parapets
Install Tackboards
Fire caulking
Through wall flashings
Wall insulation
Install frames

Package N - Painting (Division 09)

17 650 \$ Northway Painting
Painting

Package O - Flooring (Division 09)

Vinyl floor tile 8 120 \$ Hyland Carpet 2013 Inc.
vinyl base
Terrazzo repair 3 800 \$ Folino Cement & Tile Co. Ltd.

Division 10 - Specialties

Package P - Specialties (Division 10)

8 485 \$ Equipment World TM
Tack boards

Washroom accessories
install whiteboards
Whiteboards

Division 15 - Mechanical

Package Q Sprinklers (Mechanical Division 15) 26 666 \$ Troy Life & Fire Safety Ltd.
Sprinkler system

Package R - Plumbing (Mechanical Division 15) 64 800 \$ Greater Sudbury Plumbing Inc.
Toilets
Sinks
Classroom Heating system piping

Package S - HVAC & Gas (Mechanical Division 15) 42 510 \$ Ingletons Sheet Metal LTD
Atrium RTU#1
Atrium Installation Ductwork
Atrium Heating
Atrium 4 roof drains
Xpel air fans second floor classrooms
Propane gas line

Division 16 - Electrical

Package T - Electrical Systems (Electrical Division 16) 69 947 \$ PSL - Patrick Sprack Ltd.
Classroom power
Classroom lighting
Classroom System
Classroom DDC Control
Atrium Power
Atrium lighting
Atrium system
Atrium controls
FA system

Total	1 578 443 \$
Partie de la toiture de l'école existante	-218 000 \$
Coût de la phase 2	1 360 443 \$
Coût de la phase 1	423 072 \$
Coût total du projet	1 783 515 \$

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

OBJET : Activités de l'équipe de l'ACÉPO du 26 mars 2019 au 21 mai 2019

DATE : 21 mai 2019

AXE STRATÉGIQUE - Consolider notre capacité en relations de travail

Agir à titre d'agent négociateur central selon la législation

- Recrutement des expertes nécessaires à la prochaine ronde de négociation.
- Analyses financières des impacts sur nos conseils scolaires membres suite au dépôt du budget provincial.
- Discussions avec la Couronne et certains groupes d'employés syndiqués et non syndiqués en vue de finaliser le transfert du personnel retraité.
- Discussions continues avec la Couronne pour mesurer les impacts des annonces précitées sur la prochaine ronde de négociation.
- Planification de la prochaine ronde de négociations, incluant les processus internes et avec nos partenaires.
- Participation aux rencontres des tables centrales suite au dépôt d'avis de négociation par les syndicats de travailleuses et de travailleurs en éducation (FEESO et SCFP).

Interpréter les ententes centrales

- Discussions continues sur l'impact des changements potentiels aux pratiques d'embauche sur l'entente centrale de l'AEFO.

Collaborer avec les CS lors des négociations centrales et dans l'application des ententes centrales

- Détermination des priorités de négociations lors d'une session de travail et consultation avec les directions des ressources humaines des conseils scolaires (le 2 mai 2019).
- Élaboration du document de travail des priorités des conseils scolaires membres et l'envoi au directions des ressources humaines pour discussion locale.
- Participation aux rencontres de l'ensemble des 3 comités TRAC – Technical Resolution Action Committee (1- tous les syndicats sauf le Syndicat canadien de la fonction publique, 2- Syndicat canadien de la fonction publique et 3- Fiducie des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario).
- Participation aux comités de travail : comité provincial en santé et sécurité, rôle futur de la direction d'école, etc.
- Participation aux comités de relations de travail centraux avec l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontarien, la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario et le Syndicat canadien de la fonction publique.

AXE STRATÉGIQUE - Représenter les intérêts communs de l'éducation laïque en langue française

Assurer l'équité en matière de financement de l'éducation laïque en langue française

- Visites de l'école élémentaire Gabrielle-Roy avec le député Sam Oosterhoff, adjoint parlementaire de la ministre de l'éducation, en compagnie de Sylvie Landry, de Martin Bertrand et de la direction d'école élémentaire Gabrielle-Roy à Toronto.
- Visites de l'école élémentaire LaMarsh avec le député Sam Oosterhoff, adjoint parlementaire de la ministre de l'éducation, en compagnie de Véronique Emery, de Martin Bertrand et de la direction d'école élémentaire LaMarsh à Niagara Falls.
- Participation le 11 avril de la DG au Ontario Budget Lockup, puis à une entrevue avec ONFR+ dans le cadre d'un Facebook live.

Revendiquer un continuum complet de services en éducation, de la petite enfance au postsecondaire

- Participation de la DG à une rencontre de la Coalition ontarienne pour la santé mentale des enfants et des adolescents.
- Présidence de l'Assemblée générale annuelle de la Corporation des services en éducation de l'Ontario (CSEO) par la DG de l'ACÉPO le 2 avril; la DG a été réélue à la présidence pour une autre année.
- Communiqué de presse : Budget 2019 de l'Ontario : analyser les répercussions sur les élèves francophones.

Sensibiliser les intervenants en éducation et décideurs à l'éducation inclusive en langue française

- Développement de la stratégie de relations gouvernementales :
 - o Rencontres avec Charles Beer.
 - o Organisation de la journée de sensibilisation du 29 mai
 - Rencontres avec Chrystal Mason, adjointe de Sam Oosterhoff qui est parrain de notre journée.
 - Préparation de notre journée : invitations, réception, formation pour les conseillers scolaire, messages clés, fiche d'information, cartes, horaire, etc.
 - o Rencontres politiques ou autres
 - Rencontre le 8 avril de Denis Chartrand, Sylvie Landry et DG avec Caroline Mulroney, ministre des Affaires francophones, Marie-Lison Fougère, sous-ministre des Affaires francophones et Jean-Claude Camus, sous-ministre adjoint des Affaires francophones, pour leur parler de l'impact particulier qu'auront les annonces du 15 mars sur les écoles publiques de langue française.
 - Rencontre le 10 avril de Sylvie Landry, DG et Anne Gerson avec Lisa Thompson, ministre de l'Éducation, et Trisha Reinard, directrice des relations avec les intervenants en éducation, pour leur parler de l'impact particulier qu'auront les annonces du 15 mars sur les écoles publiques de langue française.
 - Présentation le 8 mai par Denis Chartrand de la position de l'ACÉPO par rapport au projet de loi 100 (budget de l'Ontario) devant le Comité permanent des finances et

des affaires économiques. L'ACÉPO était la seule association de conseils scolaires invitée par le Comité.

- Rédaction et soumission d'un mémoire au Comité permanent des finances et des affaires économiques sur le projet de loi 100.
- Gestion des demandes médias : (CBC-Radio-Canada - Désautels le dimanche – 18 avril), Budget 2019 (ONFR+ Facebook live – 11 avril), Budget 2019 (ONFR+ – 12 avril), Formule de financement de l'éducation (Radio-Canada – Saskatchewan – 25 mars), Éducation publique de langue française (College Administrator – 17 mars), modernisation du système d'éducation (EAP – 15 mars).
- Participation le 18 avril de la DG et de la DRT aux Consultations du secteur public de l'Ontario (Association des conseils scolaire).
- Présence de Isabelle et Anne à l'inauguration de l'école élémentaire Paul-Demers de Viamonde.
- Présence de la DG au dépôt du dernier rapport annuel du commissaire aux services en français à Queen's Park.
- Présence de la DG et la DRT au banquet de l'AGÉFO.
- Présence de la DG et Anne Gerson au déjeuner du Club Canadien avec comme invitée Mélanie Joly.
- Réunions du 4+1 (comité des communications) les 10 avril et 15 mai.
- Le bulletin de l'ACÉPO – printemps 2019.

AXE STRATÉGIQUE - Développer un leadership stratégique durable

Améliorer la capacité des conseillers scolaires en matière de représentation et de gouvernance

- Revues de presse quotidiennes – Contrat avec Meltwater renouvelé pour une année.
- Mises à jour législatives via OPSBA.
- Formation en démarchage politique des conseillers scolaires qui participeront à la journée de sensibilisation de l'ACÉPO.
- Publication du guide : Une gouvernance efficace : guide à l'attention des conseils scolaires, de leurs membres, des directions de l'éducation et des communautés.

Faire avancer les dossiers de l'heure en collaborant avec les différents intervenants

- Rencontre le 3 mai avec Janine Griffore, direction générale par intérim de l'AFOCSC, pour discuter d'une collaboration possible sur certains dossiers de l'heure.

Renforcer la structure organisationnelle et financière

- Élaboration de l'équipe de relations de travail en préparation aux négociations collectives de 2019.
- Revue de la description de poste de chaque membre du personnel de l'ACÉPO.
- Compilation et envoi de l'information nécessaire à l'étude de la réserve opérationnelle à Marciel Lavallée. Analyse et soumission d'une ébauche des résultats de l'étude de la réserve opérationnelle au comité des finances.

Comité de participation des parents

Compte rendu

Le jeudi 6 juin 2019 à 18 h 30

Présences :

Parents : Renée St-Onge, Ginnette Leclair, France Gauthier, Josée Turcotte

Conseillers scolaires : Kristy Tourout

Administration : Marc Gauthier

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Ginnette Leclair et appuyé par Renée St-Onge. Tous en faveur.

2. Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Le compte rendu est proposé par Renée St-Onge et appuyé par Kristy Tourout. Tous en faveur.

3. Nouvelles de la table politique

On parle du budget et des décisions du gouvernement.

4. Objectifs pour l'année scolaire 2018-2019

a. Sondage auprès des parents / participation des parents

Le sondage pour les parents a été diffusé. Il y aurait de petites corrections à apporter (p. ex. : On indique que le tout est anonyme, mais à la fin on demande le nom des parents qui veulent participer au CPP). On va faire un rappel aux directions de distribuer le sondage.

b. Alimentation des parents

Voir la section 5 : Soirée Explo!

5. Soirée Explo!

La soirée s'est bien déroulée. On a remis plus de 150 assiettes réutilisables. Plusieurs kiosques servaient de la nourriture santé. On a pu aussi découvrir de la nourriture de divers pays et diverses origines. On a apprécié l'animation et la présentation. C'était bien fait.

6. PPE

PPE a tenu son congrès le 31 mai, 1 juin et 2 juin. Il y avait plus de 60 parents. Il n'y avait pas de parents du GNO présent. Ginnette va continuer de représenter les parents du CSPGNO à l'exécutif.

On pourrait penser à offrir les ateliers par d'autres moyens afin que plus de parents puissent participer par moyen virtuel.

Ginnette encourage les membres du CPP à s'abonner au bulletin mensuel de PPE.

Ginnette aimerait aussi participer à une réunion de chaque conseil d'école afin de faire connaître PPE.

7. Budget 2019-2020

Le budget est entré très tard du gouvernement. Le Conseil va présenter son budget à la table politique lors de sa réunion de juin.

8. Prochaine rencontre

Cette réunion est la dernière pour l'année scolaire 2018-2019. En septembre, Marc va envoyer un courriel aux membres présents afin de voir s'ils veulent toujours être membres. De plus, un courriel va être envoyé à tous les membres des conseils d'écoles afin de voir s'il y a de l'intérêt de nouvelles personnes. Nous allons établir le calendrier des réunions à l'automne.

9. Partages

Il n'y a aucun partage.

10. Autres sujets

Il n'y a pas de nouveau sujet.

Sommaire d'élèves à Temps Plein

Effectifs des écoles élémentaires

Effectifs du : 06 JUIN 2019

		MAT	JAR	01	02	03	04	05	06	07	08	Total
École publique Camille-Perron	342432	4.00	7.00	7.00	8.00	9.00	5.00	5.00	12.00	8.00	5.00	70.00
École publique de la Découverte	174882	23.00	18.00	22.00	30.00	29.00	36.00	40.00	33.00	26.00	19.00	276.00
École pub. de la Rivière-des-Français	138720									8.00	7.00	15.00
École publique Foyer-Jeunesse	568961	23.00	24.00	18.00	26.00	18.00	20.00	29.00	24.00			182.00
École publique Franco-Manitou	332100	7.00	10.00	6.00	6.00	7.00	3.00	4.00	4.00	1.00	3.00	51.00
École publique Franco-Nord	460338	7.00	8.00	13.00	7.00	10.00	15.00	7.00	6.00			73.00
École publique Hanmer	242853									36.00	29.00	65.00
École publique Hélène-Gravel	157325	41.70	35.00	50.00	33.00	33.00	32.00	35.00	30.00			289.70
École publique Jean-Éthier-Blais	408735	46.50	47.00	36.00	39.00	38.00	40.00	41.00	32.00			319.50
École publique Jeanne-Sauvé	282898	14.00	16.00	18.00	8.00	11.00	11.00	6.00	7.00			91.00
École publique l'Escalade	025977		3.00		1.00	1.00	1.00	2.00	1.00		1.00	10.00
École publique Macdonald-Cartier	327425									95.50	78.00	173.50
École publique Pavillon de l'Avenir	164909	20.53	18.00	14.00	20.00	10.00	11.00	19.00	17.00	18.00	9.00	156.53
École pub. Villa Française des Jeunes	164925									1.00	2.00	3.00
École publique Écho-des-Rapides	539197	13.00	16.00	12.00	18.00	12.00	12.00	3.00	6.00	5.00	1.00	98.00
Total		199.73	202.00	196.00	196.00	178.00	186.00	191.00	172.00	198.50	154.00	1,873.23

IMPRIMÉ LE : 2019 JUIN 07 10:06



Effectifs des écoles secondaires

Effectifs du : 06 JUIN 2019

		09	10	11	12	<21 Total	> 21 Total	Total
École Cap sur l'Avenir	955622	3.00	4.00	4.50	4.25	15.75	2.00	17.75
École secondaire Château-Jeunesse	912573	5.00	15.00	14.00	8.00	42.00		42.00
École secondaire Cité-Supérieure	924792	3.00	5.00	6.00	4.75	18.75		18.75
École secondaire de la Rivière-des-Français	911100	9.00	13.00	8.00	8.00	38.00		38.00
École secondaire Hanmer	907448	26.00	26.00	18.00	17.00	87.00		87.00
École secondaire l'Orée des Bois	890817	6.00	7.00	5.00	6.00	24.00		24.00
École secondaire Macdonald-Cartier	907570	103.00	73.00	72.00	70.50	318.50		318.50
École secondaire Villa Française des Jeunes	965570	6.00	8.00	6.00	9.50	29.50		29.50
	<21 Total	161.00	151.00	133.50	128.00	573.50		
	>21 Total				2.00		2.00	
	Total	161.00	151.00	133.50	130.00			575.50



Total - Effectifs

		Total
École publique Camille-Perron	342432	70.00
École publique de la Découverte	174882	276.00
École pub. de la Rivière-des-Français	138720	15.00
École publique Foyer-Jeunesse	568961	182.00
École publique Franco-Manitou	332100	51.00
École publique Franco-Nord	460338	73.00
École publique Hanmer	242853	65.00
École publique Hélène-Gravel	157325	289.70
École publique Jean-Éthier-Blais	408735	319.50
École publique Jeanne-Sauvé	282898	91.00
École publique l'Escalade	025977	10.00
École publique Macdonald-Cartier	327425	173.50
École publique Pavillon de l'Avenir	164909	156.53
École pub. Villa Française des Jeunes	164925	3.00
École Cap sur l'Avenir	955622	17.75
École secondaire Château-Jeunesse	912573	42.00
École secondaire Cité-Supérieure	924792	18.75
École secondaire de la Rivière-des-Français	911100	38.00
École secondaire Hanmer	907448	87.00
École secondaire l'Orée des Bois	890817	24.00
École secondaire Macdonald-Cartier	907570	318.50
École secondaire Villa Française des Jeunes	965570	29.50
École publique Écho-des-Rapides	539197	98.00
	Total	2,448.73